

Faculté des sciences
économiques, sociales
et des territoires



Institut d'Aménagement, d'Urbanisme et de Géographie de Lille

Master de Sciences et Technologies

Mention Urbanisme et Aménagement

Parcours : **Environnement et Ville Durable**

Construction d'un outil pour évaluer la contribution des actions locales à la résilience territoriale. Le cas de Villeneuve d'Ascq.

Stage réalisé à Villeneuve d'Ascq (Nord, Hauts-de-France, France)

Tutrice universitaire : **Madame Magalie Franchomme**

Tuteur professionnel : **Monsieur Samuel Druon**

Organisme : **Collectivité territoriale, commune de Villeneuve d'Ascq, Service
Biodiversité et éducation à l'environnement**

Marie Scliffet

Année Universitaire : 2024 - 2025



Scliffet Marie, 2025, **Construction d'un outil pour évaluer la contribution des actions locales à la résilience territoriale. Le cas de Villeneuve d'Ascq.**

Institut d'Aménagement, d'Urbanisme et de Géographie de Lille, FaSEST, Université de Lille, mémoire de fin d'étude du Master UA, Parcours Environnement et Ville Durable, 63 p. + Annexes

Mots clefs : Résilience, Territoire, Écologie, Villeneuve d'Ascq

Key-words : Resilience, Territory, Ecology, Villeneuve d'Ascq

Résumé :

Ce mémoire s'intéresse à la résilience territoriale à travers le cas de la ville de Villeneuve d'Ascq. Face aux enjeux actuels (climatiques, écologiques, sociaux), la problématique est la suivante : **comment évaluer l'impact des actions locales sur la résilience de la ville, de son système écologique et de ses habitants, afin d'identifier les leviers à renforcer ?** Pour y répondre, un outil a été élaboré sous la forme d'un livret de suivi destiné aux acteurs du territoire. La méthodologie a combiné un cadre théorique sur la résilience, un diagnostic des atouts et vulnérabilités de la commune, la synthèse d'une trentaine d'actions déjà réalisées et quatorze entretiens avec des acteurs locaux. Les résultats mettent en évidence trois leviers déterminants : l'appropriation citoyenne et la communication, la continuité politique, et la mutualisation des initiatives. L'apport principal de ce travail réside dans un outil opérationnel de 19 pages, conçu pour évaluer de manière systémique la contribution des projets locaux à la résilience, et transposable à d'autres territoires. Malgré certaines limites (biais de l'échantillon, absence de test de l'outil en conditions réelles), cette recherche propose une approche concrète et participative pour renforcer la résilience territoriale à l'échelle locale.

Abstract :

This thesis examines territorial resilience using the city of Villeneuve d'Ascq as a case study. In the face of current challenges relating to climate, ecology and society, the question arises: **how can we assess the impact of local actions on the city's resilience, its ecological system and its inhabitants, in order to identify areas that require strengthening?** To address this issue, a monitoring booklet was developed for local stakeholders. The methodology combined a theoretical resilience framework, an assessment of the municipality's strengths and vulnerabilities, a summary of thirty actions already carried out and fourteen interviews with local stakeholders. The results highlight three key factors: citizen ownership and communication, political continuity and the pooling of initiatives. The main contribution of this work is a 19-page operational tool designed to systematically evaluate the contribution of local projects to resilience that can be applied in other areas. Despite certain limitations, such as sample bias and a lack of testing in real conditions, this research offers a concrete, participatory approach to strengthening territorial resilience at a local level.

AVANT PROPOS

En tant qu'étudiante en deuxième année de Master d'Urbanisme et d'Aménagement, parcours Environnement et Ville durable à l'Université de Lille, j'ai auparavant suivi une licence de Sciences de la Vie, parcours Biologie des Organismes et des Populations, également à l'Université de Lille.

Le mémoire de stage que je présente ici est le résultat d'un stage de fin d'études de cinq mois, réalisé du 28 avril au 26 septembre 2025 au sein du Service Biodiversité et Éducation à l'Environnement de la mairie de Villeneuve d'Ascq, sous la supervision de Monsieur Samuel Druon, responsable du service, et de Madame Magalie Franchomme, tutrice universitaire.

Ce stage m'a permis de participer à plusieurs actions de terrain mises en œuvre par la commune en faveur de la biodiversité, tout en engageant un travail de réflexion sur leur contribution à la résilience du territoire. L'objectif de ce mémoire est de proposer une grille d'analyse permettant d'évaluer la manière dont ces actions peuvent renforcer, à différentes échelles, la résilience territoriale de la ville de Villeneuve d'Ascq.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer ma sincère gratitude envers ma tutrice universitaire Madame Magalie Franchomme qui m'a accompagnée avec beaucoup de bienveillance sur toute la durée de mon stage ainsi que celui de ma première année de master. Son suivi attentif, sa mise à disposition, son implication et ses précieux conseils m'ont été d'une grande aide.

Je tiens tout particulièrement à remercier Samuel Druon, mon tuteur de stage et ami au sein de la mairie de Villeneuve d'Ascq qui a fait preuve d'une confiance aveugle envers moi et mes compétences, au point de revenir vers moi pour me proposer ce stage. Un grand merci pour son temps, son engagement, son ouverture d'esprit et sa gentillesse inégalée.

Je souhaite également remercier toute l'équipe de la ferme du Héron pour leur convivialité, gentillesse, humour et joie de vivre. Particulièrement à Abdellah et David pour le partage de moments lors des chantiers natures et repas journaliers.

Je souhaiterais exprimer ma gratitude envers tous les membres de la collectivité de la commune de Villeneuve d'Ascq que j'ai eu l'occasion de rencontrer. Leur présence et leur contribution ont été précieuses.

Merci à François Lacroix, chef de service Eco-citoyenneté pour ses sollicitations sur les continuités écologiques de la ville, sa bienveillance et son temps, ainsi qu'à Bertrand Verdebout du service développement durable pour ses bons conseils et réparations de vélo. Merci à Quentin Dupriez, naturaliste de profession pour son temps passé en sortie naturaliste, sa passion et sa volonté de partager ses expériences.

Enfin, je remercie toutes les personnes ayant croisé mon chemin et ayant pris de leur temps pour me rencontrer ; élus, citoyens, entreprises, membres du rucher école, du verger conservatoire...

SOMMAIRE

Introduction.....	7
I. Comprendre la résilience du territoire : cadre conceptuel et enjeux.....	9
I.1. Genèse et définitions de la résilience appliquées au territoire.....	9
<i>I.1.A. Le contexte de crises.....</i>	<i>9</i>
<i>I.1.B. Définitions dans la littérature.....</i>	<i>11</i>
<i>I.1.C. Typologies de résilience et temporalités.....</i>	<i>13</i>
<i>I.1.D. Définitions et typologies de résilience choisies pour ce mémoire.....</i>	<i>15</i>
I.2. La biodiversité comme ressource stratégique.....	16
<i>I.2.A. La biodiversité au centre des services écosystémiques.....</i>	<i>16</i>
<i>I.2.B. L'utilisation de la biodiversité comme levier pour la résilience du territoire....</i>	<i>17</i>
II. Villeneuve d'Ascq : un territoire en transition face aux enjeux de la résilience.....	18
II.1. Diagnostic.....	18
<i>II.1.A. Histoire et chronologie de Villeneuve d'Ascq.....</i>	<i>18</i>
<i>II.1.B. A quels risques et enjeux est soumis le territoire villeneuvois ?.....</i>	<i>20</i>
<i>II.1.C. La stratégie actuelle de la ville.....</i>	<i>21</i>
II.2. Panorama des actions et aménagements réalisés à Villeneuve d'Ascq.....	23
II.3. Méthodologie de l'analyse.....	24
II.4. Évaluation de leur contribution à la résilience du territoire.....	29
<i>II.4.A. Présentation de l'outil réalisé.....</i>	<i>29</i>
<i>II.4.B. Les atouts et vulnérabilités du territoire villeneuvois.....</i>	<i>50</i>
III. Perspectives : renforcer la résilience territoriale à travers de nouveaux leviers.....	51
III.1. Propositions d'actions et d'améliorations.....	51
<i>III.1.A. Mutualiser les initiatives et construire une vision territoriale commune.....</i>	<i>51</i>
<i>III.1.B. Renforcer les leviers identifiés comme vulnérabilités du territoire.....</i>	<i>52</i>
<i>III.1.C. Expérimenter et innover pour renforcer la résilience.....</i>	<i>53</i>
III.2. Implication des acteurs et acceptabilité.....	54
<i>III.2.A. Rôle de la sensibilisation et de la curiosité.....</i>	<i>54</i>
<i>III.2.B. Urbanisme favorable à la biodiversité mais aussi au cadre de vie.....</i>	<i>55</i>
III.3. Vers un modèle reproductible.....	55
<i>III.3.A. Limites de l'étude.....</i>	<i>55</i>
<i>III.3.B. Intérêt de l'outil pour d'autres territoires.....</i>	<i>56</i>
Conclusion.....	57

Bibliographie.....	60
ANNEXES.....	63

TABLE DES FIGURES

<i>Figure 1 : Illustration des services écosystémiques les plus produits par les écosystèmes ©C.S. Campagne- Graphisme A. Deslandes</i>	17
<i>Figure 2 : Logo de Villeneuve d'Ascq (site www.villeneuve-d-ascq.fr)</i>	20
<i>Figure 3 : Surfaces des espaces verts et des grands jardins en hectares pour mille habitants dans les quinze communes les plus peuplées du Nord- Pas-de-Calais. (source : observatoire de la biodiversité des Hauts-de-France, 2012).</i>	20
<i>Figure 4 : Boussole de la résilience (Cerema, 2020)</i>	26
<i>Figure 5 : Livret de suivi réalisé par Scliffet Marie, 2025</i>	31-50

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau synthétisant les définitions du concept de résilience dans la littérature scientifique12-13

Tableau 2 : rôle de la biodiversité pour les différentes typologies de services écosystémiques18

Tableau 3 : Tableau d'actions phares réalisées sur le territoire villeneuvois et propositions de modalités de suivi24-25

Tableau 4 : Acteurs contactés pour la construction de l'outil et leur rôle sur le territoire27-28

Introduction

Les politiques d'adaptation sont plus importantes aujourd'hui que jamais. En effet, face aux crises écologiques actuelles, deux scénarios principaux se profilent : le premier, selon lequel les émissions de gaz à effet de serre, inondations, vagues de chaleur extrêmes, diminution de la biodiversité...continuent à augmenter au rythme actuel, auquel cas nous devons faire face à "une crise alimentaire généralisée, à des mouvements migratoires massifs et anarchiques bouleversant les frontières, ainsi qu'à une baisse forte et durable de la croissance économique mondiale" (Dantec & Roux, 2019) . Et le deuxième, selon lequel il est encore possible de parvenir à un réchauffement global non catastrophique à la fin du siècle. Ce dernier ne se réalisera que si des politiques d'adaptation se multiplient dès aujourd'hui pour améliorer la résilience des territoires face à des crises écologiques qui, dans tous les scénarios, vont se produire, et ne changent que d'intensité.

Penser l'adaptation et la résilience est donc essentiel, mais encore faut-il ne pas dépasser le seuil au-delà duquel, il ne sera plus possible de s'adapter. Selon des institutions comme l'OCDE ou le Haut Conseil pour le Climat, la gestion des risques actuels est encore majoritairement pensée selon des risques simples et connus. Pourtant, face aux défis globaux (changements climatiques, instabilités géopolitiques, cyberattaques...), il devient indispensable d'intégrer des logiques de risques inconnus, complexes, interconnectés, parfois en cascade (effet domino) (Haut conseil pour le climat, 2023).

Dans ce contexte, la résilience apparaît comme un concept-clé pour penser la capacité des territoires à faire face à l'incertitude. Mais encore faut-il pouvoir l'évaluer concrètement.

Pourquoi est-ce aux villes d'agir ? Les métropoles et villes produisent 70% des gaz à effet de serre, il en va donc de leur responsabilité morale et politique d'agir contre le changement climatique (Guay, 2018). De plus, pour des solutions efficaces, il est nécessaire de penser la résilience du territoire à une échelle assez petite, qui prend en compte les spécificités de chaque espace, habitat, milieu naturel... C'est à cette échelle locale que pourront ensuite émerger des solutions sur-mesure et des outils d'évaluation adaptés au territoire (*La Résilience, Un Outil Pour Les Territoires ? Cerema*, n.d.).

Villeneuve d'Ascq, commune située dans la métropole lilloise, s'inscrit pleinement dans cette dynamique de transition vers une ville plus résiliente. Dans le contexte actuel où Villeneuve d'Ascq se distingue déjà en tant que ville nature et nourricière, la question se pose de renforcer cette dynamique existante par des politiques d'adaptation. Guidée par la vision

ambitieuse de préserver ses espaces naturels, de favoriser la biodiversité en milieu urbain et de promouvoir une agriculture locale et durable, la commune cherche non seulement à intensifier ses efforts dans cette voie, mais également à mieux comprendre la portée réelle de ses actions et leur contribution à la résilience du territoire.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le présent mémoire de stage, réalisé au sein du service biodiversité et éducation à l'environnement de la mairie de Villeneuve d'Ascq du 28 avril 2025 au 26 septembre 2025. L'objectif de ce stage a été dans un premier temps de participer à des actions réalisées par la ville en faveur de la biodiversité, puis ensuite, de créer une grille d'analyse permettant d'évaluer la contribution de celles-ci à la résilience du territoire.

L'intérêt de ce projet réside dans le fait d'interroger la cohérence entre la traduction des ambitions politiques de la ville en matière de biodiversité, nourricier, agricole... et leur impact réel sur la résilience du territoire. Cette démarche permettrait de ne pas rester au niveau de l'intention, mais d'aller plus loin, en cherchant à optimiser les solutions pour augmenter la capacité d'adaptation de la ville. Comme indiqué précédemment, le concept de résilience est souvent mobilisé dans les collectivités et politiques publiques, mais se doit d'être couplé à des outils concrets spécifiques à chaque territoire afin de faire face aux crises actuelles et futures. Le concept de grille d'analyse permettra donc de traduire les concepts de résilience en critères opérationnels pour analyser les projets. Elle s'appuiera à la fois sur un cadre théorique mais également spécifique à Villeneuve d'Ascq via des échanges avec les acteurs du territoire, afin de croiser les savoirs.

Ces éléments nous amènent donc à la problématique suivante : **Comment mesurer l'impact des actions menées à Villeneuve d'Ascq sur la résilience de la ville, de son système écologique et de ses habitants, pour identifier les leviers d'action à renforcer ?**

Pour y répondre, nous verrons d'abord le cadre conceptuel de la résilience appliquée aux territoires et le rôle de la biodiversité comme levier stratégique. Ensuite, nous nous intéresserons au territoire de Villeneuve d'Ascq, avec un diagnostic des atouts et vulnérabilités, un panorama des actions menées et leur analyse via l'outil de suivi conçu pour ce mémoire. Enfin, nous proposerons des perspectives pour renforcer la résilience, en explorant les leviers à activer, l'acceptabilité sociale et le potentiel de reproduction de l'outil dans d'autres territoires.

I. Comprendre la résilience du territoire : cadre conceptuel et enjeux

I.1. Genèse et définitions de la résilience appliquées au territoire

I.1.A. Le contexte de crises

Cela fait déjà plusieurs décennies que les recherches nous alertent sur des crises écologiques irréversibles, que nous sommes aujourd'hui en train de vivre. En effet, le changement climatique accéléré se profile devant nous, avec en 2023 et 2024, des records de températures mondiales moyennes enregistrées (Haut conseil pour le climat, 2023 *op. cit.*). De plus en plus fréquemment, se produisent des événements météorologiques extrêmes tels que des canicules, sécheresses, inondations, ouragans... Ces événements ont également été de plus en plus intenses au fil des années (Veolia & Brachlianoff, 2024). La hausse des émissions de CO₂ dérègle également le cycle du carbone, ce qui réduit la capacité des océans et des écosystèmes terrestres à absorber le CO₂, accentuant ainsi le réchauffement climatique (Haut conseil pour le climat, 2023 *op. cit.*).

La perte de biodiversité est une des composantes principales des crises écologiques auxquelles nous devons faire face ; en effet, on constate le déclin rapide des populations d'espèces sauvages, notamment les insectes, les oiseaux, les amphibiens et mammifères, principalement causés par l'urbanisation, qui détruit les milieux naturels de ces espèces, ainsi que les pesticides et insecticides utilisés dans les milieux agricoles (WWF, Gland, Suisse., 2024). Ce déclin est non seulement inquiétant pour le fonctionnement des écosystèmes, mais également en ce qui concerne l'accélération des extinctions d'espèces qui s'accompagne de la menace, bien établie par la communauté scientifique, d'une sixième extinction de masse (Soubelet et al., 2023).

En plus des émissions de gaz à effets de serre dont on parle régulièrement, une pollution généralisée s'observe dans le monde, par la contamination de l'air, des sols et de l'eau, notamment par des métaux lourds, plastiques, produits chimiques industriels... Ce qui se répercute également dans notre chaîne alimentaire, en plus de la présence généralisée de microplastiques et autres polluants dans nos produits du quotidien tels que les PFAS (*ibid.*).

On observe également une dégradation des sols avec une perte de fertilité de ceux-ci, de l'érosion, une désertification importante... Tout cela accéléré par la déforestation massive et l'agriculture intensive, ne laissant pas le temps au sol d'effectuer un cycle qui lui permet de retrouver toutes ses fonctions et nutriments (*ibid.*). De plus, nos ressources vitales s'épuisent

d'années en années de part une utilisation des ressources plus rapide qu'elles ne se régénèrent. On parle de ressources renouvelables telles que la quantité d'eau douce pompée dans les nappes phréatiques ou la surface de terres arables, mais aussi de ressources non renouvelables mais largement utilisées par l'humain telles que les combustibles fossiles ou certains minerais (Gouvernement Français, 2025).

Toutes ces crises écologiques s'additionnent, une menace de basculements écologiques au-delà de points de bascules "tipping points" plane au-dessus de nous. En effet, nous faisons aujourd'hui face à des risques de changements irréversibles tels que la fonte des glaces polaires, la disparition de forêts tropicales vieilles de plusieurs siècles abritant une biodiversité colossale, l'effondrement des récifs coralliens... L'addition des risques systémiques peuvent créer un effet domino global qu'il sera presque impossible de stopper (WWF, Gland, Suisse., 2024 *op. cit.*).

Les événements cités ont non seulement des conséquences sur notre planète, mais ils ont et auront également des conséquences sociales et économiques importantes pour l'humanité. En effet, la hausse des migrations liées au climat, les menaces sur la santé publique liées aux événements météorologiques extrêmes ou encore aux fontes des glaces libérant de nouveaux virus, les tensions sur la sécurité alimentaire, le renforcement des inégalités sociales et des vulnérabilités pour les populations les plus pauvres... sont des conséquences auxquelles nous devons nous préparer (Allot & Erpelding-Parier, 2024).

Face à la gravité de la situation, nous sommes forcés de constater une insuffisance des réponses institutionnelles, principalement de part le délai permanent entre les alertes lancées par les scientifiques et l'action politique réelle. Par exemple, les premiers rapports du GIEC remontent à plus de trente ans, mais les émissions mondiales de CO₂ ont encore atteint un niveau record en 2023 (Gouvernement Français, 2025 *op. cit.*). Au-delà de ce délai, un défaut de coordination internationale se fait sentir, face à une problématique qui nous concerne tous : les engagements pris lors de l'Accord de Paris ou des objectifs d'Aichi pour la biodiversité n'ont pas été pleinement atteints, et les COP peinent à obtenir des mesures contraignantes. À cela s'ajoute un décalage entre les discours politiques et les actions concrètes. Certaines décisions récentes, comme le projet d'autoroute A69, vont à l'encontre des objectifs climatiques annoncés par l'Etat français. Plusieurs procès emblématiques comme « L'Affaire du Siècle » ont d'ailleurs pu mettre en évidence la responsabilité de l'État pour inaction climatique et ont confirmé que les engagements pris par l'Etat n'avaient pas été respectés.

Dans ce contexte d'incertitude et de crise multidimensionnelle, la notion de résilience apparaît comme un concept central pour penser la capacité des territoires et des sociétés à encaisser les chocs, à s'adapter et à se transformer durablement. Encore faut-il préciser ce que recouvre ce terme, dont les définitions sont multiples dans la littérature scientifique et institutionnelle.

I.1.B. Définitions dans la littérature

Le concept de résilience apparaît d'abord dans le domaine de la physique pour parler de la capacité d'un matériau à reprendre sa forme initiale après un choc. Puis, le concept apparaît dans les années 1970 dans le domaine de l'écologie notamment repris par Holling pour parler de la "capacité d'un écosystème à absorber une perturbation tout en maintenant ses fonctions". Aujourd'hui, le concept de résilience s'est popularisé dans beaucoup d'autres disciplines comprenant la géographie et l'urbanisme, avant de devenir un mot phare dans les discours de politiques publiques adressant l'adaptation aux crises environnementales.

Cette popularisation du terme s'accompagne inévitablement d'un nombre important de définitions riches et polysémiques, prenant en compte une grande variété de facteurs. Face à cette diversité, il semblait nécessaire de synthétiser le tout dans le tableau ci-dessous afin de faire émerger une grille de lecture pour la suite de ce mémoire. Ce tableau n'est en aucun cas exhaustif et résume seulement une partie de la littérature scientifique sur la résilience (Tableau 1).

Auteur	Définition
ONU Habitat	<i>« La résilience est la capacité de tout système urbain et de ses habitants à affronter les crises et leurs conséquences, tout en s'adaptant positivement et en se transformant pour devenir pérenne. »</i>
Voiron-Canicio, 2005	<i>« Ainsi, la résilience peut être conçue comme une démarche opérationnelle qui permet de répondre à certains enjeux du développement urbain durable, et notamment la gestion intégrée grâce à l'approche systémique. »</i>
Cyrus Farhangi, 2020	<i>« La résilience est la capacité d'adaptation collective à un monde contraint. La résilience vise dans ce cadre à préserver la sécurité, la</i>

	<i>cohésion sociale, le bien-être et les approvisionnements vitaux (nourriture, eau, énergie...) malgré cette contrainte croissante. »</i>
Cerema	<i>« La résilience est un concept polysémique dont le sens diffère selon la discipline qui la mobilise, le contexte dans lequel elle est utilisée et l'objectif qu'elle dessert. Appliquée aux sociétés humaines, un peuplement est résilient s'il sait et peut trouver les capacités nécessaires pour son adaptation face à des aléas qui le menacent. L'enjeu est de maintenir un niveau de fonctionnement grâce aux capacités et à la souplesse du système permettant sa persistance. La résilience peut traduire une propriété intrinsèque d'un système, acquise une fois pour toutes et a priori (état de résilience), et aussi caractériser un processus a posteriori, après une rupture et qui se met en œuvre pour un temps donné (on parlerait alors de temps de résilience). »</i>
Géoconfluences, 2015	<i>« La résilience est la capacité d'un système à revenir à son état initial après avoir été perturbé. »</i>
UNISDR (United Nations International Strategy for Disaster Reduction)	<i>« La capacité d'un système, une communauté ou une société exposée aux risques, de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger (...), notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base. »</i>
Heinzlef, 2019	<i>« Concept pluridisciplinaire qui définit la capacité d'un système à absorber une perturbation et à récupérer ses fonctions par la suite. »</i>
Comfort et al., 2010	<i>« La capacité d'un système social (par exemple une organisation, une ville, ou une société) à s'adapter de manière proactive et à se remettre de perturbations perçues, au sein du système, comme non ordinaires et non attendue.s. »</i>
Touili Nabil, 2015	<i>« Capacité du système à maintenir des caractéristiques fonctionnelles et structurelles face aux perturbations. »</i>

Tableau 1 : Tableau synthétisant les définitions du concept de résilience dans la littérature scientifique

Les définitions proposées sont variées selon les disciplines, et certaines d'entre elles sont assez techniques tandis que d'autres sont plutôt systémiques ou philosophiques. Malgré cela, toutes ces définitions parlent d'une manière ou d'une autre d'un système, qu'il soit

écosystème, société, ville... et sa capacité à réagir face à une quelconque perturbation. Ces définitions sont donc toutes associées à une forme d'équilibre, de niveau ou de pérennité à atteindre ou préserver.

La notion de temporalité change, certaines de ces définitions évoquent un retour à l'état initial, ce qui implique une logique de résilience à court-terme (Géoconfluences, UNISDR) tandis que d'autres comme ONU Habitat ou C.Farhangi insistent sur une adaptation plus durable du système :

« tout en s'adaptant positivement et en se transformant pour devenir pérenne. »

(ONU Habitat)

Cette notion de temporalité oppose donc deux logiques de résilience sur lesquelles nous reviendront dans ce mémoire : la résilience à court-terme impliquant la gestion de crise et le rétablissement des fonctions essentielles uniquement, et la résilience à long-terme qui consiste à la transformation durable du territoire face aux futures contraintes.

D'autre part, certaines des définitions discutent d'une vision plus sociale et politique, notamment C.Farhangi qui défend qu'il s'agit de préserver des conditions de vie acceptables pour l'humain (sécurité, cohésion sociale, approvisionnement, bien-être...).

La notion de résilience perçue dans la littérature scientifique nous montre bien que la résilience ne nous renvoie pas qu'à un concept unique mais plutôt à une grande diversité d'approches à avoir face à cette notion pluridisciplinaire, qui diffère selon les échelles et objectifs de chacun. Afin de mieux comprendre la complexité de cette notion de résilience et définir la notion qui convient à ce mémoire, il est désormais important d'analyser plus en détails les différentes formes que peut prendre la résilience (écologique, sociale, urbaine, territoriale..) et ses temporalités (long-terme, court-terme).

I.1.C. Typologies de résilience et temporalités

Comme discuté précédemment, il existe plusieurs formes de résilience appliquées aux territoires : écologique, sociale, urbaine, systémique, court-terme et sûrement d'autres que nous ne citerons pas. Ces typologies s'entremêlent toutes et peuvent cohabiter lorsque l'on traite un seul et même système ou territoire. Nous allons donc dans les paragraphes suivants, tenter de détailler chacune d'entre elles en précisant leurs spécificités.

Selon M. Toubin et al. (2012) "La résilience telle que théorisée par les sciences écologiques s'appuie sur la notion de système et s'appliquerait donc à tout système : économique, écologique, humain, couplés.". La résilience écologique se définit comme la capacité d'un écosystème à se régénérer après une perturbation. Contrairement à la résilience

des matériaux, elle ne correspond pas à un retour exact à l'état initial, mais à la reconstruction vers un nouvel équilibre (Geo.fr, 2023). Un élément important à retirer de ces définitions est la notion de système, car contrairement à un organisme isolé, la résilience écologique concerne l'interaction des organismes entre eux et leur environnement. La deuxième partie de la définition souligne bien le fait qu'un système résilient ne retourne pas à son état initial, mais évolue après chaque perturbation. Les travaux de D. Tilman ont mis en évidence que plus un écosystème est complexe, avec une grande variété d'espèces et d'interactions entre celles-ci, plus il est capable d'absorber les chocs et de se régénérer par la suite.

La résilience sociale désigne la capacité d'une société, d'une communauté ou d'un groupe à résister, à s'adapter et à rebondir face à des perturbations, des chocs ou des crises, tout en maintenant ou en rétablissant ses fonctions, sa cohésion et son bien-être collectif (Schäfer et al., 2024). Comme le souligne le Cerema, la résilience sociale ne peut pas être réduite à des indicateurs universels car elle dépend intrinsèquement de son territoire, de son histoire, de sa culture et de ses dynamiques politiques. Pour évaluer cette résilience, il faudrait la compléter d'une analyse sociologique pour chaque territoire (Cerema). Un autre aspect de la résilience sociale est la préparation des habitants par la sensibilisation et l'information. L'idée est que la capacité d'une communauté à rebondir ne dépend pas seulement de la cohésion ou des infrastructures, mais aussi de la conscience et connaissance des risques encourus sur le territoire. Par exemple, depuis 2022, la journée du 13 octobre a été implémentée par l'Etat français comme la journée "tous résilients face aux risques" visant à "sensibiliser, informer et former toute la population à la gestion des risques naturels et technologiques" (Gouvernement français, 2023).

La résilience urbaine désigne la capacité d'une ville ou d'un système urbain à absorber les perturbations et à maintenir ou rétablir ses fonctions (Lhomme et al. , 2010). Ce concept a été utilisé pour relancer les stratégies urbaines face aux effets du changement climatique quand le discours concernant le développement durable s'essouffait, dans ce cadre, la résilience urbaine est devenue un outil pour les politiques publiques des villes (Thomas et Da Cunha). La résilience urbaine n'est donc pas seulement une réaction à une crise, mais encore une fois une approche structurelle et systémique à gérer l'imprévu (Heinzlef).

En termes de temporalités, on distingue deux dimensions complémentaires : d'une part, la résilience de temps court, qui désigne la capacité de réaction face à une perturbation et à maintenir un fonctionnement minimal. En d'autres termes, la réaction instantanée à un

évènement. D'autre part, la résilience de temps long ou long-terme qui se définit plutôt par la capacité d'un système à maintenir ses fonctions principales sur la durée face à des perturbations potentielles répétées, pour rester sur une trajectoire positive. C'est cette résilience qui impulse une réflexion stratégique sur les politiques publiques et la planification (M. Toubin, 2012 *op. cit.*).

I.1.D. Définitions et typologies de résilience choisies pour ce mémoire

Étant donné la variété de définitions de résiliences, il paraît nécessaire de clarifier les choix sur lesquels sera basé ce mémoire. La notion de résilience territoriale est retenue dans le cadre de ce mémoire, car même si le cas d'étude se porte bien sur la ville de Villeneuve d'Ascq, la résilience urbaine ne paraît pas être le bon terme pour ce mémoire. Parler de territoire permet d'aborder une approche plus globale, qui permet d'englober toutes les typologies de résilience évoquées, car comme indiqué dans la partie I.1.C. , les résiliences écologiques, sociales et urbaines s'appliquent au territoire. Utiliser ce terme plutôt que le terme "urbain", permet de ne pas se perdre dans la dynamique dans laquelle l'urbain est opposé au rural. La notion de territoire, dans ce contexte, permet donc de voir la ville comme un tout, comme un système. La notion de territoire est une notion polysémique, qui permet d'aborder l'espace géographique, la construction sociale, le système d'acteurs, la ressource... ce qui est un atout car cela permet, lorsqu'on parle de territoire, d'aborder des thématiques variées. Un territoire n'est pas figé, il est vécu, de part les usages, les représentations, l'identité que l'on lui octroie (Jean & Calenge, 2002).

Dans ce mémoire, nous aborderons la lecture du territoire et de sa résilience de manière complexe et systémique. La résilience peut être conçue comme une démarche opérationnelle qui répond aux défis du développement urbain durable, notamment par la gestion intégrée des problématiques, plutôt que de les traiter séparément (Voiron-Canicio 2005). Dans le rapport du sénat, l'un des principaux défis d'une adaptation du changement climatique est la transversalité. En effet, l'inefficacité d'une approche segmentée se voit dans des exemples comme végétaliser la ville sans penser aux maladies vectorielles, ou encore augmenter l'irrigation au détriment des cours d'eau etc. Cela cause des transferts de contraintes d'un domaine à un autre, plutôt que de traiter une contrainte collectivement. Cela nous incite à penser qu'une approche systémique est nécessaire pour surmonter les enjeux actuels. Pourtant, nos institutions publiques restent encore soumises à une organisation cloisonnée dans une dynamique de séparation des compétences (Dantec & Roux, 2019). Les politiques d'adaptation climatiques nécessitent une approche systémique, qui peut déstabiliser

car elle contredit l'idée que « ce qui est efficace est nécessairement simple ». Face à cette complexité, les acteurs locaux attendent souvent des solutions « prêtes à l'emploi », suivant une logique « un problème/une solution ». Cela rend ces politiques difficiles à faire accepter sans un travail important d'« acculturation à la complexité » et de sensibilisation auprès des décideurs comme du grand public.

I.2. La biodiversité comme ressource stratégique

I.2.A. La biodiversité au centre des services écosystémiques

Selon la fondation pour la recherche sur la biodiversité, le terme « services écosystémiques » désigne en général les bénéfices offerts par la nature, les espèces vivantes et les écosystèmes, aux populations humaines.

Il existe trois différentes catégories de services écosystémiques (Figure 1) : les services d'approvisionnement, de prélèvement ou de production ; qui correspondent aux produits obtenus grâce aux écosystèmes (nourriture, eau, matériaux) , les services de régulation ; qui correspondent à la capacité d'un écosystème à réguler les phénomènes naturels comme le climat, les inondations... et les services culturels ; qui correspondent à des bénéfices non-matériels que peut obtenir l'humain de l'écosystème comme le cadre de vie, la récréation, l'esthétique... On y ajoute les services de soutien qui maintiennent les processus et fonctions des écosystèmes (DREAL Hauts-De-France, 2025).

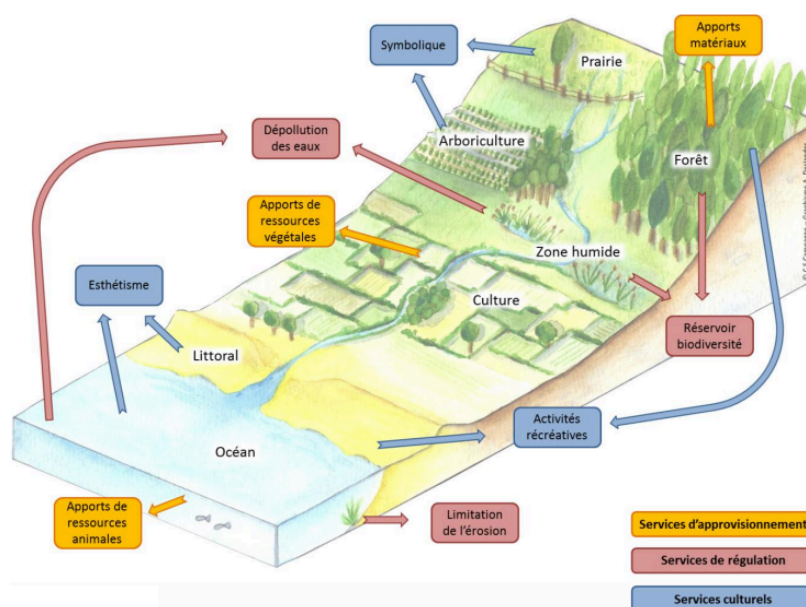


Figure 1 : Illustration des services écosystémiques les plus produits par les écosystèmes
©C.S. Campagne- Graphisme A. Deslandes

La biodiversité, grâce aux interactions entre espèces, permet aux écosystèmes de s'adapter et se régénérer, pour toujours être au niveau d'un certain équilibre. La biodiversité joue donc un rôle central dans la capacité d'un écosystème à fournir des services écosystémiques. Cela est même évaluable en termes d'économie, car par exemple, le rôle de la pollinisation à elle seule a été estimé en 2015 à l'échelle mondiale, d'une valeur marchande de 235 à 577 milliards US\$ (Fondation pour la recherche sur la biodiversité, 2019). La biodiversité agit dans toutes les typologies de services écosystémiques (Tableau 2).

Type de service écosystémique	Rôle de la biodiversité
Services d'approvisionnement	Source directe (bétail, poisson, bois, plantes médicinales...)
Services de régulation	Interactions écologiques (chaîne alimentaire, pollinisation, filtration de l'eau...)
Services culturels	Patrimoine vivant (musées d'histoire naturelle), inspiration artistique...
Services de support	est un élément indispensable à la fertilité des sols, le cycle de l'eau etc.

Tableau 2 : rôle de la biodiversité pour les différentes typologies de services écosystémiques

Nous dépendons fortement de la biodiversité pour conserver notre confort de vie, même à l'échelle locale, dans les jardins privés jusqu'à l'agriculture et le climat.

I.2.B. L'utilisation de la biodiversité comme levier pour la résilience du territoire

Plus la diversité est grande, plus la résilience du territoire est élevée. C'est assez logique à comprendre, mais cela mérite d'être rappelé : lorsque la diversité floristique et faunistique est riche, c'est le signe que les écosystèmes fonctionnent. Cela veut souvent dire qu'il y a une bonne qualité de l'eau, du sol, de l'air, que les cycles naturels sont respectés, et que le territoire est globalement en bonne santé. Hors, un territoire en bonne santé est un territoire qui peut mieux résister, qui peut encaisser des perturbations et qui peut s'adapter aux changements. La biodiversité agit donc comme un indicateur, un reflet du bon fonctionnement du milieu, mais aussi comme un élément actif qui renforce la stabilité. Autrement dit, plus il y a de diversité, plus les risques sont partagés et les équilibres peuvent se maintenir.

Cependant, la biodiversité ce n'est pas seulement un état à observer, ni un patrimoine qu'il faudrait protéger par principe. C'est aussi un véritable levier, une ressource stratégique pour construire la résilience des territoires. La biodiversité doit être pensée comme un pilier, comme une ressource à part entière, au même titre que l'eau ou l'énergie, et pas seulement comme un "bonus" que l'on protège en dernier recours. Intégrer la biodiversité dans les stratégies de résilience, c'est la mettre au cœur de la planification urbaine, des politiques publiques et des projets locaux. Cette idée n'est pas une idée isolée mais s'inscrit dans des cadres plus larges, comme la Stratégie nationale pour la biodiversité, le Green Deal européen ou encore les Objectifs de développement durable. Tous reconnaissent que la biodiversité, loin d'être un détail, est un socle indispensable. Donc, à l'échelle locale, elle doit être vue non seulement comme quelque chose à préserver, mais aussi comme une ressource à activer, un levier qui peut réellement augmenter la résilience du territoire.

II. Villeneuve d'Ascq : un territoire en transition face aux enjeux de la résilience

II.1. Diagnostic

II.1.A. Histoire et chronologie de Villeneuve d'Ascq

Villeneuve d'Ascq, née de la fusion des localités de Flers, Annappes et Ascq en 1967, s'inscrit dans le cadre particulier des villes nouvelles, un concept d'urbanisme d'origine britannique importé en France. Initiée par l'État et mise en œuvre par l'établissement public EPALE, cette transformation urbaine a entraîné d'importantes expropriations, marquant ainsi le paysage et l'histoire de la commune (Ahtik, 1969).

En 1977, l'élection de Gérard Caudron, maire d'une liste d'union de gauche, marque un tournant décisif dans l'évolution de Villeneuve d'Ascq. Son ambition de reprendre le contrôle du devenir de la ville et de la modeler en une communauté à taille humaine s'accompagne d'une vision forte en faveur de la nature. Cette volonté se cristallise dans la reconnaissance de Villeneuve d'Ascq en tant que ville nature, une réputation qui dépasse aujourd'hui les frontières de la MEL. L'engagement en faveur de la nature a été un catalyseur pour l'appropriation de la ville par ses habitants, favorisant ainsi un sentiment d'appartenance et la construction du vivre ensemble (50 Ans de Villeneuve D'Ascq : Chroniques de la Fusion, s. d.). Villeneuve d'Ascq, commune particulière au sein de la métropole lilloise, se distingue par sa symbolique forte incarnée dans son logo, où le bleu et le vert occupent une place centrale

(Figure 2). Le bleu évoque la modernité et la technologie, soulignant le caractère innovant de la ville, tandis que le vert incarne la nature abondante qui façonne son identité. En effet, Villeneuve d'Ascq se caractérise par une superficie importante d'espaces verts, qui ont forgé son paysage urbain. La commune s'est développée dans un équilibre entre urbanisation maîtrisée et préservation de la nature, ce qui en fait un exemple unique au sein de la région lilloise.



Figure 2 : Logo de Villeneuve d'Ascq (site www.villeneuve-d-ascq.fr).

La commune de Villeneuve d'Ascq a une superficie d'espaces verts urbains pour mille habitants impressionnante par rapport à d'autres communes peuplées du Nord, près de deux fois plus que la deuxième commune du classement, Arras (Figure 3).

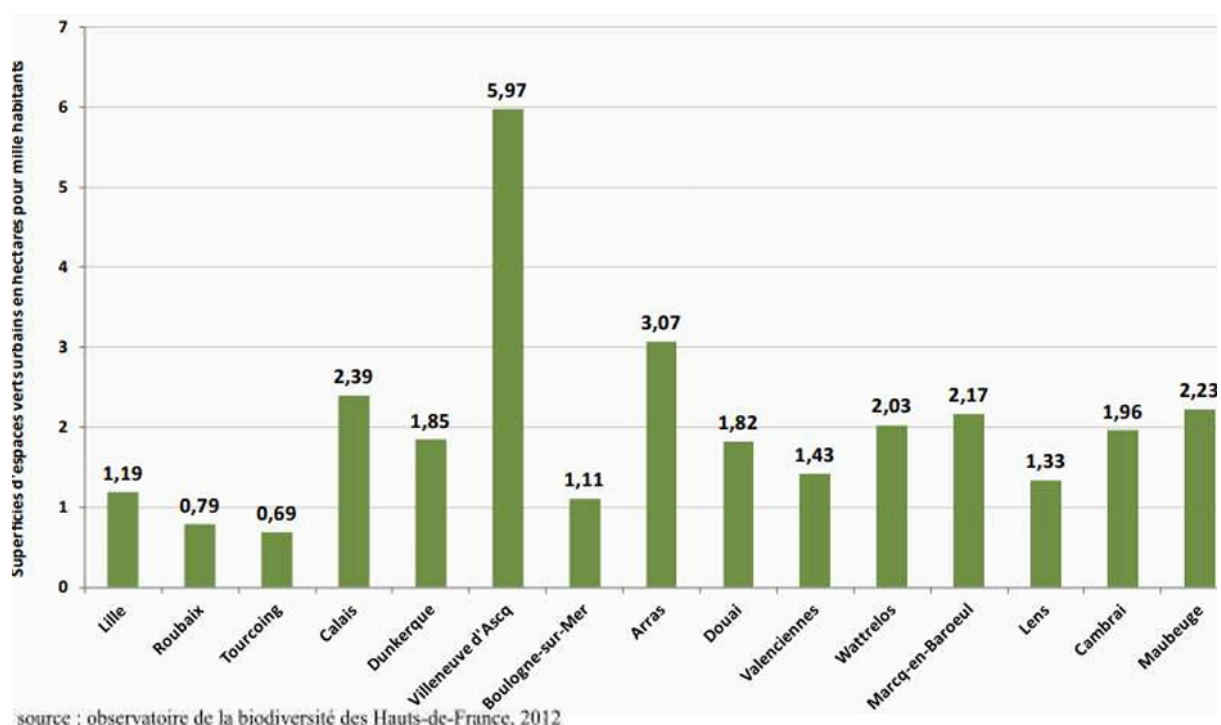


Figure 3 : Surfaces des espaces verts et des grands jardins en hectares pour mille habitants dans les quinze communes les plus peuplées du Nord- Pas-de-Calais. (source : observatoire de la biodiversité des Hauts-de-France, 2012).

II.1.B. A quels risques et enjeux est soumis le territoire villeneuvois ?

Même si on peut considérer que le territoire Villeneuvois ne se trouve pas dans une zone particulièrement dangereuse en termes d'aléas naturels, il est nécessaire de considérer qu'en France, les territoires sont de plus en plus exposés aux risques naturels. En effet, dans le rapport 2023 des chiffres clés des risques naturels, des cartes et indicateurs pour chaque risque naturel montrent une augmentation constante des territoires exposés aux différents aléas, ce qui coïncide avec les prévisions des effets du changement climatique (Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, 2024).

Selon les services de l'Etat du finistère, un risque majeur est "la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou anthropique, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société." (*Qu'est-ce Qu'un Risque Majeur?*, n.d.). Un risque majeur est composé d'un aléa (naturel ou anthropique) et d'enjeux pouvant être affectés par cet aléa. La particularité d'un risque majeur est la faible fréquence de celui-ci associée à une gravité importante. Avec ce contexte, nous allons pouvoir énumérer les risques auxquels est soumis le territoire Villeneuvois, notamment résumé dans son DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs).

Il y a trois risques principaux à Villeneuve d'Ascq : le risque inondation, les mouvements de terrains dûs aux carrières souterraines, et le risque sécheresse et canicule. A Villeneuve d'Ascq, le long de la Marque (rivière passant au Nord-Est de la ville) et surtout sur le territoire Nord, certains terrains sont déclarés zones inondables. Villeneuve d'Ascq fait également partie des 11 communes de la MEL étant concernées par les risques de mouvements de terrains dûs aux catiches : Les catiches sont d'anciennes carrières d'exploitation souterraine de craie, de marne ou de silex. On en trouve dans les quartiers Hôtel-de-Ville et Pont-de-Bois, et elles peuvent s'effondrer. Enfin, le changement climatique actuel ne fait qu'augmenter, tous les étés, le risque de canicules et de sécheresses intenses, pouvant affecter les plus fragiles et la sécheresse impactant les ressources en eau.

En complément de ces risques majeurs, le territoire de Villeneuve d'Ascq reste exposé à d'autres aléas, donc le risque est moindre mais qui participent à la vulnérabilité du territoire et sont importants à citer. Sur le plan naturel, même si la commune se situe en zone sismique faible, un risque existe. Le changement climatique pourrait par ailleurs intensifier des phénomènes de grand froid ou de chutes de neige, tout comme l'intensification des tempêtes

accompagnées de fortes précipitations, qui peuvent provoquer des chutes d'arbres et endommager les réseaux d'énergie et de communication. Même si il est rare, le risque de feu de forêt n'est pas totalement absent : deux sites, la colline des Marchenelles et le bois de Warwammes, peuvent être des zones sensibles. À ces aléas naturels s'ajoutent des risques technologiques, liés au transport de matières dangereuses étant donné que la commune est traversée par plusieurs grands axes de circulation (boulevard du Breucq et voie SNCF) qui augmentent la probabilité d'accidents. Enfin, les vestiges de guerre, dans le département du Nord, peuvent représenter un risque pour la population (Ville de Villeneuve d'Ascq, 2017).

Au-delà des risques majeurs naturels ou technologiques, les conséquences des crises écologiques, économiques et sociales planent au-dessus de nos territoires, et nous concernent tous. Pour répondre à tous ces enjeux, les territoires se doivent d'agir et d'adopter des stratégies adaptées aux spécificités locales.

II.1.C. La stratégie actuelle de la ville

Villeneuve d'Ascq, pour répondre à ces enjeux, utilise différentes stratégies et leviers d'actions à leur échelle. Vis à vis des risques majeurs, la ville possède plusieurs documents et plans mis à la disposition des villeneuvois, comme le DICRIM (ANNEXE 1), document d'information communal sur les risques majeurs, qui recense les risques auxquels la ville est sujette, et qui informe des conséquences possibles de ceux-ci, mais surtout des comportements à adopter dans le cas où ces événements auraient lieu. Dans la même lignée, la ville met à disposition sur son site le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs du Nord (DDRM) qui décrit : les risques majeurs pour le territoire, les conséquences de ceux-ci, les événements passés, les mesures préventives, de protection et de sauvegarde pour limiter leurs effets. Pour certains risques plus spécifiques, il existe également des plans mis en place par la ville comme le plan canicules et fortes chaleurs, activé par la ville tous les ans entre le 1er juin et le 15 septembre pour aider les habitants les plus fragiles grâce à des actions de prévention, des ressources données (lieux de fraîcheur, conseils...), un suivi particulier assuré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ainsi que la mise à disposition de lieux rafraîchis et de services adaptés. En ce qui concerne le risque d'effondrements, un Programme d'Actions pour la Prévention des Risques liés aux Cavités (PAPRICA) a été mis en place pour les 11 communes de la MEL concernées, qui va permettre au cours des 6 prochaines années d'engager un programme d'études et de travaux permettant de réduire ce risque.

Depuis 2019 Villeneuve d'Ascq est entrée dans une démarche de Ville nature et nourricière, dans un objectif de préserver la biodiversité, protéger les terres agricoles et développer une production locale au service des habitants. La volonté de la ville est divisée en quatre axes principaux : la “ville jardin”, pour organiser des espaces publics et privés avec une fonction nourricière ; la “ville agricole”, pour valoriser et développer le patrimoine agricole de villeneuve d'ascq dans une optique de boucles alimentaires locales, la “démocratie alimentaire” pour faire partie d'un système en mobilisant, coordonnant et engageant les parties prenantes dans les évolutions du système alimentaire et la valorisation du bien manger ; et “la ville d'expérimentations et d'exemplarité” pour toujours être dans l'innovation. Ces quatre axes sont donc le support d'actions comme l'acquisition de foncier naturel ou nourricier, la signature de baux ruraux environnementaux, la sensibilisation des habitants via des ateliers ou chantiers participatifs, la valorisation de l'apiculture sur la ville...qui participent à un fil rouge de durabilité afin d'atténuer les effets du changement climatique et s'adapter aux conséquences de celui-ci.

Parallèlement, depuis déjà une vingtaine d'années, le service Développement Durable de la ville agit afin d'accompagner les habitants et les services dans le changement, la transition sur tous les aspects du développement durable (biodiversité, déchets, alimentation, culture...). Des ateliers sont programmés toutes les semaines, pour tous publics et ouverts à tous, dans “l'agenda du développement durable” afin de sensibiliser les habitants. Le choix est large, de la confection de confitures avec les fruits des vergers urbains aux ateliers de réparation vélo, il y en a pour tous les âges, envies et niveaux de connaissances. Un autre service également très actif dans les démarches de sensibilisation est le service Biodiversité et éducation à l'environnement, qui est constitué notamment de 3 animateurs nature qui interviennent pour des animations toute l'année auprès des écoles villeneuvoises, afin d'éveiller et sensibiliser les enfants à la biodiversité. Ce service est également constitué de différents techniciens qui permettent aux projets natures de prendre forme, comme la plantation de haies bocagères, le creusement de mares (dans les espaces publics mais aussi dans le cadre des formations mares chez les particuliers), la création de zones refuges pour les pollinisateurs, la plantation de vergers urbains...

Ainsi, ce diagnostic met en évidence les atouts et les vulnérabilités du territoire de la ville de Villeneuve d'Ascq face aux risques et aux enjeux écologiques, mais aussi la diversité des actions déjà engagées par et dans la commune. Cependant, pour comprendre pleinement

comment ces projets et actions contribuent à renforcer la résilience du territoire et pour identifier les pistes d'amélioration, il est nécessaire de disposer d'un cadre d'analyse adapté.

II.2. Panorama des actions et aménagements réalisés à Villeneuve d'Ascq

Afin de dépasser une simple description des initiatives menées, il paraît nécessaire d'analyser dans quelle mesure les actions entreprises à Villeneuve d'Ascq contribuent aux objectifs affichés par la commune, notamment à travers les projets structurants tels que Ville nature et nourricière et les politiques publiques en faveur de la biodiversité. Le panorama complet des actions recensées est présenté en annexe (ANNEXE 2), mais nous proposons ici de mettre en lumière quelques actions phares, en les associant aux typologies de résilience concernées et en proposant des potentielles modalités de suivi adaptées (Tableau 3).

Projet/Action	Typologie(s) de résilience concernée(s)	Action terminée ou en cours	Ce qui peut être mis en place pour faire le suivi et l'évaluation
Signature de signature de BRE sur les terres communales	Écologique, Alimentaire	En cours	• Tableau d'évolution des pratiques (plantation de haies, créations de mares, rotations de culture...) • Suivi de la qualité des sols • Inventaires, suivis participatifs • Part de la production agricole valorisée localement
Plantation de vergers urbains/zones de glanage	Alimentaire, Sociale, Écologique	En cours	• Inventaires, suivis participatifs sur les pollinisateurs • Enquêtes de satisfaction • Nombre et diversité de fruitiers plantés, superficie totale • Quantité estimée de fruits produits
Création d'une cartographie de la trame verte communale, prise en compte dans les projets urbains.	Territoriale, Écologique	Terminée	• % du territoire identifié comme réservoir de biodiversité • Nombre de projets urbains ayant intégré une action de renforcement de la trame verte • Nombre d'acteurs utilisant la carte
Rachat de terres et sanctuarisation dans le cadre de la restauration d'espaces de biodiversité	Écologique	En cours	• Inventaires, suivis participatifs • Mesure de la connectivité écologique améliorée par la sanctuarisation • Comparaisons avant/après ou avec d'autres zones non sanctuarisées

Ateliers d'éducation à l'environnement	Sociale, Écologique	En cours	• Nombre d'animations réalisées chaque année • Diversité des publics touchés • Évaluation de la satisfaction et de l'acquisition de connaissances via un questionnaire à la fin des activités • Observation des impacts directs (par exemple des projets menés dans les écoles par la suite)
--	---------------------	----------	---

Tableau 3 : Tableau d'actions phares réalisées sur le territoire villeneuvois et propositions de modalités de suivi

Grâce à ces actions phares mais aussi toutes les autres démarches plus ou moins importantes sur le territoire Villeneuvois, on remarque que la ville a un atout considérable : la prise en compte et la valorisation de la biodiversité, ainsi que la lutte contre les crises écologiques, sociales et alimentaires liées. On ne peut donc pas nier l'effort collectif réalisé, qui fait de Villeneuve d'Ascq une ville avec un cadre de vie très apprécié des habitants et usagers. Cependant, l'évaluation de ces actions reste encore difficile : si leur pertinence est indéniable, il demeure complexe de qualifier et de quantifier précisément leur impact sur la résilience territoriale. C'est dans cette perspective que dans ce mémoire, un livret de suivi est imaginé comme un outil de co-construction qui permettrait de mieux qualifier et suivre les futurs projets réalisés sur le territoire.

La partie suivante sera donc consacrée à la présentation de la méthodologie mise en place pour structurer ce livret de suivi, en explicitant les outils retenus afin d'évaluer de manière transversale les actions menées à Villeneuve d'Ascq.

II.3. Méthodologie de l'analyse

Cette sous-partie détaillera la méthodologie utilisée afin de créer un outil permettant l'évaluation sous forme de suivi, de la contribution d'un projet à la résilience du territoire.

Tout d'abord, il a fallu définir l'objectif et l'échelle de l'outil. En effet, l'enjeu initial était de trouver un moyen d'évaluer dans quelle mesure des aménagements ou actions en faveur de la biodiversité et du cadre de vie, contribuent à renforcer la résilience à long terme du territoire. L'échelle territoriale a été choisie afin de ne pas se limiter aux seules frontières administratives de la ville, car les enjeux globaux auxquels un territoire doit faire face dépassent ces limites et concernent l'ensemble de son territoire fonctionnel. Suite à la définition de cet objectif, il était nécessaire de fixer un cadre théorique, en réalisant des

recherches bibliographiques sur les définitions de la notion de résilience et les typologies de résiliences, afin d'établir les termes et notions sur lesquelles ce mémoire et donc cet outil allaient s'appliquer. Par la suite, des recherches sur les critères et moyens d'évaluer la participation d'un projet à la résilience du territoire ont dû être faites, et c'est principalement sur un référentiel que vont être basés les critères de l'outil : la boussole de la résilience du Cerema (Cerema, 2020). Ce document met en avant les principes fondateurs et leviers d'action de la résilience territoriale, en insistant sur la capacité des territoires à anticiper, absorber et s'adapter aux chocs, tout en maintenant leurs fonctions essentielles et en renforçant leurs potentialités de long terme. La boussole organise ces principes en 4 principes et 18 leviers structurants qui permettent d'évaluer un projet non seulement sous l'angle de la réduction des vulnérabilités, mais aussi sous celui de la contribution au développement durable, de la mobilisation des acteurs et de l'action collective. C'est donc à partir de ces leviers (Figure 4) que j'ai retenu les objectifs et critères constituant l'outil, de manière à mesurer la contribution d'un projet à la résilience du territoire.



Figure 4 : Boussole de la résilience (Cerema, 2020)

Après avoir défini les objectifs de l'outil et défini le cadre théorique, il a été nécessaire de rassembler un maximum d'informations sur les pratiques et expertises

existantes afin de concevoir un outil pertinent et adapté à la diversité des projets réalisés sur le territoire villeneuvois. Dans ce cadre, différents acteurs du territoire (services municipaux, associations...) ont été contactés pour partager leurs retours d'expérience et leur vision des projets en lien avec la résilience territoriale. Ces échanges (ANNEXE 3) ont permis d'identifier les spécificités de chaque action et de mieux comprendre les interactions entre les différentes dimensions de la résilience. Le tableau ci-dessous synthétise les acteurs contactés et leur rôle sur le territoire (Tableau 4).

Acteur contacté	Rôle sur le territoire Villeneuvois
Clément Lavour	Fondateur de l'association "adopte une menthe", spécialisé en plantes aromatiques et en technologies low-tech, qui conçoit des solutions simples et économes en énergie pour sensibiliser le public à des pratiques durables.
François Lacroix	Chef de service développement durable de la ville, chargé d'accompagner les habitants et de coordonner les services autour des enjeux de transition écologique.
Blandine Ménager	Urbaniste au service stratégies urbaines de la ville, chargée d'accompagner les élus dans la réflexion et la planification des politiques d'aménagement.
Yvan Osselin	Membre de l'association APC, anciennement son président. Association citoyenne qui initie et accompagne des projets de jardins partagés et de démarches zéro déchet.
Clément	Membre engagé dans plusieurs associations locales (CEL, Jardiniers de Villeneuve d'Ascq, APC, Blongios) et actif dans des actions participatives autour du compostage et de la biodiversité.
Sébastien Lanclu	Chef de service stratégie urbaine de la ville, chargé de l'animation transversale au sein de la direction de l'aménagement des espaces publics, avec un rôle dans la prospective, la structuration de la politique "Ville Nature et Nourricière", et l'articulation des projets urbains avec des acteurs internes et externes comme la MEL.
Samuel Druon	Chef de service biodiversité et éducation à l'environnement de la ville, chargé de proposer et coordonner des actions visant à renforcer la biodiversité, l'offre alimentaire et la qualité du cadre de vie sur le territoire.
Laure Liber	Directrice de l'OMJC, accompagne les jeunes dans leurs projets associatifs et éducatifs, avec un focus récent sur la transition écologique et l'éducation aux médias, tout en favorisant l'apprentissage de compétences non formelles.
Christian Vandavelde	Gestionnaire d'un réseau de jardins partagés à Villeneuve d'Ascq, mettant des parcelles à disposition des habitants pour favoriser le partage, l'apprentissage et le respect de la nature.

Elise Desmet	Responsable du service foncier et projets immobiliers de la ville, traite les dossiers fonciers, suit les projets d'aménagement et assure le lien avec la MEL pour les questions d'habitat et de réglementation.
Nicolas Fruit	Coordinateur de la ferme du Recueil et du fond Gérard et Bernadette Mulliez.
Quentin Dupriez	Naturaliste indépendant collaborant avec la ville de Villeneuve d'Ascq depuis 2021 pour réaliser des inventaires de biodiversité sur plusieurs sites municipaux, dans le but de suivre et d'améliorer continuellement les pratiques de gestion écologique.
Hervé Oudin	Président du rucher-école de la Ferme du Héron et vice-président du groupement des apiculteurs de Lille Métropole, formateur et conseiller en apiculture, impliqué dans le développement de ruchers-écoles pour enfants et la promotion de pratiques apicoles pédagogiques.
Hugues Trachet	Maraîcher bio sur des terrains communaux de Villeneuve d'Ascq, pratiquant la permaculture et une agriculture respectueuse des ressources, des habitants et de la biodiversité, avec une production principalement destinée à l'AMAP locale.

Tableau 4 : Acteurs contactés pour la construction de l'outil et leur rôle sur le territoire.

Les entretiens avec ces différents acteurs du territoire ont permis de dégager plusieurs points essentiels pour la conception de l'outil de suivi. On voit qu'il est nécessaire presque pour tous de créer un outil évolutif, utilisable avant, pendant et après la mise en œuvre d'un projet, afin de ne pas perdre de vue ses objectifs initiaux. Cette évolutivité implique également que l'outil puisse débiter comme un simple outil d'évaluation des besoins et se complexifier progressivement, avec des critères plus nuancés adaptés aux spécificités de chaque projet. L'outil devrait donc guider vers des objectifs plus précis, car il n'existe pas d'indicateur unique applicable à l'ensemble des projets du territoire : chaque action contribue à une facette particulière de la résilience, et ne peut pas forcément cocher toutes les cases. Il est donc important de catégoriser les objectifs et critères. S'est aussi détachée l'idée que l'outil doit être compréhensible et facile d'utilisation par l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet, en particulier par ceux qui fréquentent le site et observent son évolution, afin que les résultats soient partageables si besoin. Il est aussi important de différencier les évaluations à court et à long terme, de pouvoir établir un état des lieux initial, et de veiller à ce que l'outil reste simple et rapide à utiliser. Plusieurs formats sont donc envisageables pour atteindre ces objectifs : questionnaire, arbre à choix ou tout autre dispositif adaptable en fonction des usagers de l'outil. L'objectif global est de disposer d'un outil opérationnel, flexible et accessible, qui permette de suivre la contribution des projets à la résilience du territoire de manière claire et partagée.

Pour répondre aux besoins identifiés lors des entretiens, la solution retenue consiste en un livret de suivi évolutif, conçu pour accompagner les projets à différentes étapes. Le livret débute par un contexte général et des « règles d'utilisation », illustré idéalement par un schéma ou une frise chronologique détaillant le déroulement du suivi. Le projet concerné fait l'objet d'une description commune remplie par le porteur de projet, comprenant des informations sur la localisation, la surface, les enjeux et objectifs initiaux. Le livret se structure ensuite par acteurs : le porteur de projet, qui définit d'abord les objectifs grâce à un arbre de décision fourni, puis les habitants et usagers, qui participent à la co-construction en exprimant qualitativement leur ressenti et leurs besoins, la contribution des usagers peut être remplie directement dans le livret ou par l'intermédiaire d'un tiers lors d'une concertation ou réunion publique par exemple. Ensuite, les associations et experts mobilisés apportent un regard complémentaire, ciblé sur leur domaine d'expertise en lien avec le projet. La participation des habitants/usagers et des associations ou experts est fortement conseillée mais n'est pas obligatoire pour le bon fonctionnement du livret. À partir de ces apports, le porteur de projet redéfinit ensuite les objectifs et choisit les critères de suivi à l'aide d'un panel proposé ou par ses propres moyens. Le suivi se fait ensuite de manière évolutive, selon la grille construite, avec une modalité d'évaluation commune. La restitution des résultats est facultative, car le livret vise avant tout à permettre un suivi opérationnel et à long terme : les données recueillies peuvent servir à ajuster les actions du projet ou à produire des restitutions ultérieures. Enfin, le livret comprend une liste de ressources pour aller plus loin.

Il a fallu ensuite définir les modalités d'évaluation utilisées. Nous avons d'abord pensé à une échelle de Likert, qui est un système de notation sémantique composé de 5 ou 7 items afin de mesurer les perceptions. Le système de notation est le suivant : Tout à fait d'accord, Plutôt d'accord, Neutre, Plutôt pas d'accord, Pas du tout d'accord. Ce système permet d'avoir une certaine nuance dans les réponses exprimées (*Echelle De Likert : Définition Et Utilisation, Qualtrics, 2022*). Cependant, elle n'est pas numérisée, et donc difficile à retranscrire en résultat par la suite. C'est pourquoi nous nous sommes tournés vers une grille d'évaluation à 5 niveaux qui permet d'attribuer une note numérique de 1 à 5, toujours dans l'idée de garder une certaine nuance, mais en définissant de manière graduée le niveau de validation d'un critère. Ce choix permet au porteur de projet, si besoin, de synthétiser les résultats et statistiques pour la communication du suivi.

II.4. Évaluation de leur contribution à la résilience du territoire

II.4.A. Présentation de l'outil réalisé

Avant de présenter la finalité de l'outil réalisé, il est important de préciser pourquoi le choix d'un livret de suivi a été privilégié plutôt qu'une grille d'évaluation à posteriori du projet. L'évaluation se concentre sur un jugement porté à un moment donné, alors que le suivi permet d'accompagner le projet de manière continue, en observant son avancement, ses ajustements et sa réussite dans le temps (Cipriano & Fastré, 2014). Cette logique de suivi transforme le regard porté sur les bilans : au lieu de réduire l'analyse à des résultats finaux, souvent déconnectés du processus, elle valorise l'ensemble de la démarche de suivi entreprise par le porteur de projet (mairie, associations, entreprises...). Le suivi est également un outil plus objectif et structuré car il permet de remplacer les impressions subjectives de la réussite d'un projet par des constats basés sur des indicateurs et des informations vérifiables (*ibid.*). En intégrant des points d'analyse avant, pendant et après le projet, il crée une base sur laquelle revenir, qui favorise la comparabilité dans le temps. Ce processus ne se limite pas à constater des résultats mais offre un cadre de rappel permanent des objectifs et des valeurs qui avaient été définis au début du projet, renforçant ainsi la cohérence entre l'intention initiale et la concrétisation réelle. Enfin, le suivi améliore la visibilité de l'action publique et favorise l'acceptation collective. Il rend visibles les progrès accomplis, facilite la communication et encourage les ajustements en cours de route en co-construction, plutôt que de dresser un constat figé et parfois sanctionnant après coup.

Le livret de suivi (ANNEXE 4, Figure 5) a donc été construit comme indiqué dans la méthodologie, donnant en résultat final, un livret de 19 pages à remplir, qui permet d'accompagner les porteurs de projets dans une démarche de pleine conscience de l'imbrication du projet dans la résilience du territoire. Il a été conçu afin de répondre à cet enjeu de résilience territoriale commune, mais également afin de pouvoir être utiles en interne pour les services et acteurs de la collectivité, en leur offrant un outil de pilotage partagé, facilitant la coordination, la capitalisation d'expériences et l'ajustement progressif des actions mises en œuvre. Même si ce livret est conçu à partir du territoire Villeneuvois, il peut aussi être utile pour d'autres territoires et collectivités étant donné sa versatilité.

Faculté des sciences
économiques, sociales
et des territoires



LIVRET DE SUIVI

EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU PROJET A LA RESILIENCE TERRITORIALE

A destination des porteurs de projets au sein du territoire local

Septembre 2025
Sciffet Marie

Mairie de Villeneuve d'Ascq, Service Biodiversité et Education à l'environnement
Dans le cadre du mémoire de Master 2 Urbanisme et Aménagement parcours ENVIE

DÉROULEMENT DU SUIVI DE PROJET



Table des matières

Introduction : La résilience du territoire	4
Chapitre 1 : Description du projet	5
Chapitre 2 : Co-construction	9
Pour les usagers	9
Pour les associations et experts	10
Chapitre 3 : Construction de la grille	11
Définition des objectifs	11
Grille de suivi	12
Chapitre 4 : Pour aller plus loin	19

Introduction : La Résilience du territoire

Les objectifs et critères de ce livret ont été principalement tirés de la boussole de la résilience du Cerema, et d'entretiens réalisés en 2025 avec des acteurs du territoire de Villeneuve d'Ascq.

Face aux crises écologiques, climatiques et sociales qui se multiplient, nos territoires sont soumis à des perturbations de plus en plus fréquentes et incertaines : sécheresses, canicules, perte de biodiversité, risques technologiques, crises alimentaires... Ces phénomènes sont souvent interconnectés et exigent de nouvelles façons de penser l'action publique et les projets locaux.

C'est dans ce contexte que la notion de résilience territoriale s'impose comme un enjeu central. La **résilience** désigne la capacité d'un système à absorber un choc, à s'adapter et à se régénérer tout en maintenant ses fonctions essentielles. Elle n'implique pas seulement le retour à une situation antérieure, mais un changement vers un équilibre plus durable et plus juste.

La résilience se déploie à plusieurs échelles de temps : à court-terme, il s'agit de réagir vite pour préserver un fonctionnement minimal. A long terme, il est nécessaire d'être capable de maintenir une trajectoire positive et d'accompagner les transformations nécessaires face aux perturbations répétées et inattendues.

En tant que stratégie de l'action publique, la résilience territoriale invite à dépasser les approches sectorielles pour adopter une vision systémique et transversale, intégrant les dimensions écologiques, sociales, économiques et culturelles. Elle place la coopération entre acteurs au cœur du processus pour utiliser de nouveaux modes de faire, plus inclusifs et adaptatifs.

De nombreux outils existent déjà pour accompagner les territoires dans cette démarche (Cerema, guides méthodologiques, retours d'expérience). Ce livret s'inscrit dans cette dynamique : il propose une méthode simple et opérationnelle pour évaluer la contribution des projets locaux à la résilience, en s'appuyant sur des objectifs et critères concrets. L'ambition est d'**offrir aux acteurs un support de dialogue, de suivi et de co-construction**, afin de renforcer ensemble la capacité de nos territoires à traverser l'incertitude et à construire un avenir durable.

Chapitre 1 : Description du projet

Remplissez la grille et répondez aux questions pour établir le contexte du projet

Titre du projet	
Porteur de projet	
Partenaire(s) associé(s)	
Localisation	
Surface concernée	
Date de lancement du projet	
Échéances du projet	
Budget alloué	
Public(s) visé(s)	

Quel est le contexte du projet ? (historique du site, usages actuels, enjeux locaux...)

Quels sont les objectifs initiaux du projet et les problématiques identifiées ?

Autres remarques :

Objectifs proposés participant à la résilience du territoire

Objectif 1 : assurer une gouvernance participative et adaptative

Impliquer activement tous les acteurs concernés (citoyens, associations, élus, entreprises) dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet, organiser des réunions, ateliers ou comités de pilotage et mettre en place des mécanismes de co-décision et d'ajustement selon l'évolution du projet.

Objectif 2 : renforcer la cohésion sociale et les solidarités locales

Créer des espaces et des occasions pour que les habitants collaborent, partagent leurs savoir-faire et développent des réseaux d'entraide, intégrer les publics vulnérables dans le projet et organiser des activités qui renforcent le lien social.

Objectif 3 : développer l'anticipation et la veille

Identifier les risques et vulnérabilités (climatiques, biologiques, sanitaires, sociaux), mettre en place des outils de suivi et de surveillance, organiser des bilans réguliers et préparer des plans d'action pour répondre rapidement aux situations imprévues.

Objectif 4 : favoriser l'adaptation et l'apprentissage collectif

Expérimenter différentes solutions, tirer des enseignements des réussites et des échecs, ajuster les pratiques et les méthodes au fil du projet, et encourager l'innovation pour répondre aux changements ou aux incertitudes.

Objectif 5 : garantir les besoins essentiels

Identifier et répondre aux besoins fondamentaux des habitants (alimentation, logement, énergie, santé), favoriser une utilisation responsable des ressources, intégrer des pratiques sobres et durables et veiller à l'équité et à la justice sociale dans l'accès à ces services.

Objectif 6 : renforcer la robustesse des systèmes

Renforcer la solidité des infrastructures et des services essentiels, prévoir des solutions alternatives ou des niveaux de tolérance aux défaillances, et assurer que le projet continue à fonctionner même en cas de perturbation ou de changement d'environnement.

Objectif 7 : garantir le portage durable et l'ancrage territorial du projet

Assurer que le projet est soutenu et suivi par des acteurs clés, que la population locale s'en approprie le contenu et les objectifs, et mettre en place un suivi régulier permettant d'ajuster le projet dans le temps pour garantir sa pérennité.

Choix prévisionnel des objectifs du projet

Cochez les objectifs auxquels votre projet correspond, les questions servent uniquement de guide : vous êtes libre de sélectionner ce que vous jugez pertinent pour votre projet.

Objectif 1 :

Le projet prévoit-il des ateliers, réunions ou activités où citoyens, associations, élus ou entreprises interviennent activement dans sa conception ou sa gestion ?

Objectif 2 :

Le projet contribuera-t-il à créer du lien social, à renforcer les solidarités locales ou à intégrer les publics vulnérables ?

Permettrait-il à différents groupes d'habitants de collaborer, partager des savoir-faire ou développer des réseaux d'entraide ?

Objectif 3 :

Le projet est-il exposé à des aléas climatiques, biologiques, sanitaires ou à des évolutions d'usage qui nécessitent des ajustements réguliers ?

Disposez-vous d'un plan ou de moyens pour surveiller ces risques et anticiper des réponses ?

Objectif 4 :

Le projet peut-il évoluer ou être ajusté au fil du temps grâce à des expérimentations, bilans intermédiaires ou nouvelles pratiques ?

Prévoyez-vous de tirer des enseignements des succès et des erreurs pour améliorer le projet ?

Objectif 5 :

Le projet répondrait-il à des besoins fondamentaux des habitants (logement, alimentation, santé, énergie) ?

Le projet limiterait-il l'usage excessif de ressources ou vise-t-il une consommation sobre et durable ?

Objectif 6 :

Le projet doit-il garantir la continuité de services ou de fonctions essentielles, même en cas de perturbation ou changement de contexte ?

Des dispositifs sont-ils prévus pour maintenir le projet actif si des aléas surviennent (ex. conditions climatiques, départ du porteur, manque de financement) ?

Objectif 7 :

Le projet dépend-il fortement de l'engagement de plusieurs personnes clés pour fonctionner ?

Le projet est-il ancré dans le territoire, compris et approprié par les habitants et acteurs locaux ?

Un suivi régulier est-il prévu pour ajuster le projet dans le temps ?

1	Assurer une gouvernance participative et adaptative	
2	Renforcer la cohésion sociale et les solidarités locales	
3	Développer l'anticipation et la veille	
4	Favoriser l'adaptation et l'apprentissage collectif	
5	Garantir les besoins essentiels	
6	Renforcer la robustesse des systèmes	
7	Garantir le portage durable et l'ancrage territorial du projet	

Et après ?

Maintenant que les objectifs prévisionnels du projet ont été fixés par vous, le porteur de projet, la phase de **co-construction** peut commencer. Elle est facultative, mais fortement conseillée afin de s'assurer de la pertinence du projet et ses objectifs.

Attention :

Il est important de noter que ces objectifs ne constituent pas tous les objectifs d'un projet, mais uniquement des objectifs permettant par la suite d'estimer la résilience du projet et sa contribution à la résilience du territoire.

Chapitre 2 : Co-Construction

Pour les usagers

Cette partie a pour objectif de recueillir des informations directement auprès des usagers afin d'enrichir le projet.

Elle peut être remplie par les usagers eux-mêmes ou par un tiers lors de concertations.

Quels sont les usages actuels de cet espace ? Qui le fréquente ?

Sans prendre en compte le projet prévu, y a t-il des fonctions manquantes à cet espace ?

Comment percevez-vous le projet ? Pensez-vous qu'il pourrait être utile tel quel ?

Suggestions, idées, remarques...

Pour les associations et/ou experts

Cette partie a pour but de recueillir une ou des visions plus techniques pour enrichir le projet.

Nom de l'association ou de l'expert : _____

Domaine de compétence :

- ☐ Biodiversité
- ☐ Urbanisme
- ☐ Santé
- ☐ Education
- ☐ Mobilité
- ☐ Autre : _____

Rôle ou lien avec le projet : _____

Quels enjeux spécifiques de votre domaine le projet doit-il prendre en compte ?

Quels risques ou points de vigilance identifiez-vous dans ce projet ?

Quelles pratiques ou outils conseillez-vous ?

Comment souhaitez-vous être impliqués dans le projet ?

- ☐ Réunions ponctuelles
- ☐ Atelier(s) de co-conception
- ☐ Validation des actions
- ☐ Autre : _____

Fréquence

Chapitre 3 : Construction de la grille

Définition des objectifs finaux

Si besoin, redéfinissez les objectifs du projet au regard de la co-construction (cochez la grille), et ajoutez de nouveaux objectifs si nécessaire

1	Assurer une gouvernance participative et adaptative	
2	Renforcer la cohésion sociale et les solidarités locales	
3	Développer l'anticipation et la veille	
4	Favoriser l'adaptation et l'apprentissage collectif	
5	Garantir les besoins essentiels	
6	Renforcer la robustesse des systèmes	
7	Garantir le portage durable et l'ancrage territorial du projet	
8		
9		
10		
11		
12		

Grille de suivi

La modalité d'évaluation pour tous les critères est une échelle de 1 à 5, ne remplir que les critères qui correspondent aux objectifs définis.

OBJECTIF 1 : Assurer une gouvernance participative et adaptative

critères	1 → 5
----------	-------

Degré d'implication réelle et diversifiée des parties prenantes (habitants, associations, publics vulnérables, élus, acteurs techniques) dans la définition, la décision et le suivi du projet.	
--	--

1 = aucune implication / démarches purement formelles

5 = co-construction active, inclusive et continue, avec suivi partagé et retour vers les participants

Niveau de coopération établie et durable avec d'autres territoires (communes voisines, intercommunalités, bassin versant, réseaux thématiques).	
--	--

1 = aucune coopération interterritoriale

5 = réseau opérationnel et structuré, avec engagements formalisés et bénéfices mutuels

Prise en compte systématique et anticipée des vulnérabilités (climatiques, sociales, économiques, écologiques) dans la conception, la planification et l'évaluation des projets.	
---	--

1 = aucune prise en compte explicite des vulnérabilités

5 = évaluation avant/après systématique, intégrant adaptation et solutions multi-bénéfices (dont solutions fondées sur la nature)

Qualité de la communication (traçabilité, lisibilité, transparence) permettant aux acteurs et usagers de comprendre, suivre et se sentir impliqués.	
--	--

1 = communication rare, technique

5 = communication claire, régulière, accessible, avec retours aux acteurs

Niveau d'engagement des élus et des responsables, existence d'une organisation dédiée (référents, équipe intersectorielle), moyens mobilisés pour soutenir la gouvernance participative.	
---	--

1 = aucun portage politique ou organisationnel

5 = portage fort, reconnu, avec ressources et organisation dédiée

Total / 25	
-------------------	--

12

OBJECTIF 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités locales

critères	1 → 5
----------	-------

Degré de valorisation et d'intégration des ressources, savoir-faire, dynamiques locales et mémoire du territoire dans le projet.	
---	--

1 = pas d'intégration des ressources/savoirs locaux

5 = identification, mobilisation et valorisation systématique (cartographie des acteurs, savoirs partagés, événements collectifs, etc.)

Niveau d'attention portée aux publics vulnérables et aux inégalités sociales dans la conception et la mise en œuvre du projet.	
---	--

1 = aucune action spécifique envers les publics vulnérables

5 = identification systématique des vulnérabilités, co-construction d'actions dédiées, soutien actif aux réseaux de solidarité et d'entraide

Capacité du projet à renforcer l'autonomie, la confiance et le pouvoir d'agir des habitants, associations et acteurs locaux.	
---	--

1 = acteurs passifs, communication descendante, absence de moyens dédiés

5 = soutien fort aux initiatives citoyennes, formation et accompagnement, espaces de co-construction ouverts, transparence et clarté dans les décisions

Capacité du projet à mobiliser une diversité de publics (âge, origine sociale/culturelle, statut socio-économique) et à garantir une représentativité.	
---	--

1 = participation homogène, limitée à quelques acteurs habituels

5 = forte diversité des participants, avec dispositifs inclusifs pour les publics éloignés

Total / 20	
-------------------	--

OBJECTIF 3 : Développer l'anticipation et la veille

critères	1 → 5
----------	-------

Niveau de connaissance partagée et actualisée du territoire (aléas, vulnérabilités, interdépendances, mémoire des événements).	
---	--

1 = Aucune connaissance structurée, données éparses ou obsolètes.

5 = Connaissance fine, co-produite et actualisée en continu, largement accessible et mobilisée pour orienter les décisions.

Niveau de diffusion et d'appropriation de la culture de la résilience par les acteurs et habitants.	
--	--

1 = Aucune action de sensibilisation ou d'éducation menée.

5 = Culture de résilience intégrée à tous les niveaux (habitants, organisations, institutions), visible dans les comportements collectifs et les initiatives locales.

Niveau de préparation collective à la gestion de crise et à l'après-crise.	
---	--

1 = Aucune planification, absence de préparation aux crises.

5 = Préparation intégrée et proactive : exercices participatifs réguliers, coordination inter-acteurs, réflexion anticipée sur la reconstruction "en mieux".

Total / 15	
-------------------	--

OBJECTIF 4 : Favoriser l'adaptation et l'apprentissage collectif

critères	1 → 5
----------	-------

Qualité et accessibilité du système d'alerte et de surveillance des vulnérabilités.	
--	--

1 = Aucun dispositif de surveillance ni d'alerte

5 = Surveillance intégrée, en réseau avec les organismes de sauvegarde, alertes rapides, fiables et bien connues de l'ensemble de la population.

Niveau de systématisation et d'usage des retours d'expérience (locaux et extérieurs).	
--	--

1 = Aucun retour d'expérience ni benchmark réalisé

5 = Démarche continue et collective d'apprentissage : REX, benchmarks nationaux/internationaux, échanges inter-territoriaux, intégrés dans les politiques et projets.

Niveau d'expérimentation et de production collective d'innovations	
---	--

1 = Aucune expérimentation ni réflexion prospective.

5 = Innovation ancrée dans la gouvernance du territoire : recherche-action, sciences participatives, solutions low-tech et nature intégrées, récits prospectifs co-construits et diffusés.

Niveau de diffusion des apprentissages et innovations au-delà du cercle restreint des initiateurs.	
---	--

1 = Les apprentissages restent cloisonnés, peu diffusés.

5 = Diffusion structurée, accessible à tous, avec appropriation et réutilisation des apprentissages par différents acteurs du territoire

Total / 20	
-------------------	--

OBJECTIF 5 : Garantir les besoins essentiels

critères	1 → 5
----------	-------

Niveau de définition collective et de sécurisation des besoins essentiels (vitaux + sociaux)	
---	--

1 = Les besoins vitaux ne sont pas clairement identifiés ni sécurisés.

5 = Accès universel et équitable aux besoins essentiels, garanti dans la durée, avec dispositifs redondants et inclusifs (prise en compte des plus vulnérables).

Implication dans la transition économique vers la diversification, la sobriété et l'inclusion.	
---	--

1 = Modèle économique dépendant d'un nombre restreint de secteurs, extractif et peu soutenable.

5 = Participe entièrement à une économie locale résiliente et inclusive : ESS, relocalisation, circularité, coopérations fortes, innovation sociale et écologique.

Niveau d'intégration des limites planétaires et des communs dans la gestion locale	
---	--

1 = Aucune prise en compte des limites planétaires ni des communs

5 = Respect des limites planétaires intégré dans toutes les décisions structurantes, gouvernance partagée des communs (nature, eau, sols, services publics) bien établie.

Niveau de prise en compte des publics vulnérables dans l'accès aux besoins essentiels.	
---	--

1 = aucune attention spécifique aux publics vulnérables

5 = Approche proactive et continue, avec co-construction par les publics concernés, garantissant équité et dignité pour tous.

Total / 20	
-------------------	--

OBJECTIF 6 : Renforcer la robustesse des systèmes

critères	1 → 5
----------	-------

Niveau de prise en compte des risques et aléas dans la localisation et la conception du projet	
---	--

1 = aucune prise en compte, implantation en zone clairement exposée, aucune anticipation

5 = localisation et conception intégralement guidées par une logique de précaution, intégration d'anticipation à long terme (relocalisation possible, solidarité environnementale prise en compte, etc.)

Niveau d'intégration du risque dans la conception, le dimensionnement et la maintenance du projet.	
---	--

1 = pas d'analyse préalable des risques, aucune maintenance prévue

5 = conception robuste, plan de maintenance claire et continue, suivi régulier pour ajuster aux vulnérabilités

Capacité du projet à assurer la continuité des fonctions essentielles en cas de perturbation.	
--	--

1 = aucune stratégie de continuité (dépendance totale à un seul réseau/ressource)

5 = continuité garantie par des stratégies multiples (redondance, diversification, flexibilité, réversibilité prévues et opérationnelles)

Total / 15	
-------------------	--

OBJECTIF 7 : Portage durable et ancrage territorial

critères	1 → 5
----------	-------

Degré d'implication des acteurs clés (institutionnels, associatifs, privés, citoyens) dans le suivi et la mise en œuvre du projet	
--	--

1 = acteurs peu ou pas impliqués, responsabilités floues

5 = acteurs pleinement mobilisés et responsables, engagement structuré et durable

Niveau d'adhésion et de participation des usagers, habitants ou bénéficiaires au projet.	
---	--

1 = faible adhésion ou intérêt limité

5 = forte appropriation, participation active et continue, sentiment d'appropriation du projet

Capacité du projet à se maintenir dans le temps, sur les plans institutionnel et financier	
---	--

1 = dépendance totale à un financement ou soutien temporaire

5 = financement durable, partenariats stables, intégration dans des plans ou politiques pérennes

Total / 15	
-------------------	--

Restitution des résultats (facultatif)

Chapitre 4 : Pour aller plus loin

Ici, vous retrouverez des liens vers des ressources sur la résilience territoriale et modalités de suivi complémentaires

- Guide méthodologique Wallon pour accompagner les acteurs locaux dans la construction de territoires plus résilients

https://www.eco-conseil.be/wp-content/uploads/2023/12/Resilience_territoriale_vers15122023.pdf

- La boussole de la résilience du Cerema

<https://www.cerema.fr/system/files/documents/2020/10/boussoleresilience-cerema-web-finalpdf.pdf>

- La notion de résilience territoriale en détails

<https://journals.openedition.org/developpementdurable/21989>

- Vidéo Youtube : La résilience territoriale en 2 minutes

<https://www.youtube.com/watch?v=FSnqV2A6X6g>

Faculté des sciences
économiques, sociales
et des territoires

 Université
de Lille


**Villeneuve
d'Ascq**
Une ville en mouvement

Figure 5 : Livret de suivi réalisé par Scliffet Marie, 2025

II.4.B. Les atouts et vulnérabilités du territoire villeneuvois

Cette sous-partie traite des atouts et vulnérabilités de Villeneuve d'Ascq, elle repose sur les 14 entretiens menés avec des acteurs du territoire, où une des questions était : « Selon vous, quels atouts ont aidé Villeneuve d'Ascq à surmonter les moments difficiles par le passé, et quelles fragilités pourraient la rendre plus vulnérable face aux défis à venir ? ». L'objectif est donc de synthétiser les éléments ressortis de ces échanges, sachant que les enjeux territoriaux et les stratégies déjà mises en place par la ville ont été abordés précédemment. Rappelons néanmoins que Villeneuve d'Ascq est exposée à des risques croissants liés au changement climatique (pluies violentes, canicules, épisodes de grêle, coups de froid), à une pression démographique forte, ainsi qu'à des contraintes de mobilité et d'artificialisation qui fragilisent ses équilibres socio-écologiques.

Parmi les forces soulignées par les acteurs, plusieurs éléments se distinguent. Tout d'abord, la volonté politique constante en matière de préservation de la nature et d'anticipation écologique depuis la création de la ville : espaces verts abondants, maintien de terres agricoles et la mise en valeur d'un patrimoine naturel comme la chaîne des lacs constituent des atouts majeurs. L'histoire singulière de Villeneuve d'Ascq, c'est à dire une ville nouvelle née d'une fusion des quartiers, crée un sentiment d'identité et d'appartenance des habitants, qui est renforcé par un tissu associatif dense et beaucoup d'infrastructures culturelles, sportives et sociales. Le territoire possède aussi un potentiel agricole préservé et une maîtrise démographique (politique publique de garder la ville en dessous de 100 000 habitants), ce qui contribue à maintenir un cadre de vie attractif et une « ville nature et nourricière ». Enfin, plusieurs acteurs ont souligné la capacité de la ville à innover socialement et à proposer un éventail d'espaces de rencontre et de solidarité.

Les fragilités qui sont ressorties des entretiens sont les suivantes : la première, qui est revenue quatre fois, est la dépendance aux volontés politiques et aux arbitrages de court terme : le risque que les choix écologiques passés, donc les atouts discutés dans la paragraphe précédent, soient remis en cause par de futurs changements politiques est perçu comme une menace forte. La pression démographique et foncière est également citée, avec le risque que le besoin croissant de logements mette en péril la préservation des espaces naturels et agricoles, surtout avec l'attractivité de la ville par rapport à sa localisation vis-à-vis de la métropole. S'ajoutent des inégalités socio-spatiales, liées notamment à l'accessibilité de certains quartiers, à la dépendance à la voiture et à la précarité d'une partie de la population. Les acteurs interrogés ont aussi pointé un déficit de communication et d'explication autour

des politiques publiques, ce qui peut fragiliser leur acceptabilité sociale. Enfin, la configuration urbaine héritée des années 1970 avec ses coupures urbaines (autoroute, voie ferrée) reste un frein à l'unité de la ville.

Ainsi, Villeneuve d'Ascq apparaît comme un territoire riche d'atouts historiques et environnementaux, mais dont la résilience future dépendra de sa capacité à consolider ces acquis tout en réduisant ses vulnérabilités récurrentes, notamment politiques et sociales.

III. Perspectives : renforcer la résilience territoriale à travers de nouveaux leviers

III.1. Propositions d'actions et d'améliorations

Le diagnostic du territoire villeneuvois a pu mettre en évidence des atouts comme la grande surface d'espaces verts, la culture du vivre-ensemble, les volontés publiques soutenues sur le long-terme... Mais aussi des vulnérabilités comme la dépendance du territoire aux choix politiques, la pression démographique, le manque d'autonomie alimentaire... Les propositions suivantes visent donc, au-delà de l'outil présenté, à renforcer la résilience de Villeneuve d'Ascq en s'appuyant sur ces constats. L'idée centrale de cette partie est basée sur la réflexion selon laquelle un projet isolé ne peut pas répondre à tous les enjeux, mais l'articulation et la mutualisation de plusieurs projets peut créer une dynamique territoriale commune et cohérente pour créer un équilibre.

III.1.A. Mutualiser les initiatives et construire une vision territoriale commune

Tout d'abord, il est important de rappeler qu'un projet peut cibler un objectif particulier comme la cohésion sociale ou la préservation de la biodiversité, mais qu'ensemble, ils couvrent les différents piliers de la résilience. C'est pourquoi l'outil de suivi a vocation à être poussé plus loin, dans une logique de regroupement des contributions de chaque projet en un seul et même document, afin d'identifier les enjeux auxquels les projets répondent le moins ou ne répondent pas. Cette initiative permettrait ensuite de cibler de nouveaux projets répondant aux "creux". Une telle stratégie collective permettrait aussi de mettre en valeur les complémentarités déjà existantes entre projets et de rendre visibles certaines qui sont parfois insoupçonnées.

Pour cela, il serait intéressant de travailler sur une mise en place de rencontres ou forums réguliers entre les différents acteurs du territoire (services de la ville, associations,

entreprises, usagers...) pour leur permettre de partager leurs expériences et complémentarités. Cela permettrait également d'investir la logique de co-responsabilité selon laquelle tous les acteurs du territoire participent à l'équilibre de celui-ci. Ces espaces d'échanges pourraient aussi contribuer à décloisonner les actions, en dépassant les séparations administratives ou sectorielles, souvent identifiées comme un frein à la résilience.

Pour aller encore plus loin, il serait peut-être pertinent d'institutionnaliser une gouvernance de la résilience tel qu'un comité ou réseau local, à l'image d'un CEL (conseil écologique local), dédié à la résilience. Celui-ci suivrait les projets afin de garantir une certaine cohérence territoriale, tout en s'appuyant sur l'expérience des associations et habitants pour ancrer les décisions prises lors d'élaboration de projets. Un dispositif comme tel pourrait aussi offrir une continuité dans le temps, en sécurisant les actions au-delà des changements de mandats politiques et en assurant un suivi régulier des engagements pris collectivement.

III.1.B. Renforcer les leviers identifiés comme vulnérabilités du territoire

La communication et l'appropriation par les habitants est souvent revenue comme enjeu important du territoire villeneuvois. Pour pallier cela, il serait intéressant de développer davantage d'outils pédagogiques accessibles comme de la signalétique, des événements phares ou des campagnes locales permettant de mettre l'accent sur la volonté d'inclure les habitants dans la résultante des projets déjà réalisés, afin de faciliter l'appropriation des espaces. Un exemple parlant est celui d'un espace nourricier planté par la ville, qui n'est pas valorisé par une signalétique, ne permettant pas aux habitants de savoir que cet espace est prévu pour leur usage. Sur la période de conception d'un projet, il peut aussi être pertinent de compléter la co-construction et la concertation par une observation des usages, afin d'optimiser les projets en fonction des besoins réellement observés sur l'espace concerné.

Ensuite, pour pallier la vulnérabilité des changements de mandats politiques, il peut être pertinent de proposer des dispositifs qui dépassent les mandats politiques comme des chartes inter-mandats ou encore une inscription de certains objectifs liés à la résilience dans les documents d'urbanisme (PLU, ScoT). Il est également possible de mettre l'accent sur l'importance de la mémoire collective et l'histoire de la ville de Villeneuve d'Ascq en tant que ville nouvelle ayant unifié plusieurs bourgs, afin de faire de cette identité commune une base de cohésion et d'adhésion à certaines valeurs inhérentes à la ville.

Enfin, en ce qui concerne les vulnérabilités structurelles de Villeneuve d'Ascq, il paraît important de lutter contre les fractures urbaines que sont l'autoroute, le boulevard du Breucq et la voie ferrée, en insistant par d'autres moyens sur des reconnections entre quartiers, ne serait-ce que dans la réalisation de projets permettant de faire le lien entre les populations de ces quartiers. De plus, même si la ville a fait preuve de beaucoup d'investissement concernant la favorisation des mobilités douces, ils restent ciblés sur le vélo. Hors, étant donné l'ampleur de la surface du territoire villeneuvois comparé à ses communes voisines, il est nécessaire de favoriser d'autres alternatives plus rapides et directes telles que les transports collectifs, afin de réduire le plus possible la dépendance à la voiture au sein du territoire. Pour finir, malgré les terres cultivées sur le territoire villeneuvois, l'autonomie alimentaire de la commune pourrait être améliorée par plus de surfaces cultivables dont la production arrive dans les assiettes locales. Notamment en augmentant l'offre de jardins collectifs et en soutenant davantage d'initiatives de circuits courts.

III.1.C. Expérimenter et innover pour renforcer la résilience

La résilience territoriale repose aussi sur la capacité à expérimenter pour ensuite diffuser les bonnes pratiques, afin que les expériences réussies ne restent pas isolées mais bénéficient à l'ensemble du territoire. Pour favoriser ce mode de fonctionnement, il pourrait être intéressant de créer des espaces d'expérimentation comme l'insufflé déjà la ferme du héron, afin de proposer des prototypes à reproduire dans d'autres espaces, publics ou privés, et d'inspirer les usagers du lieu. Cela permettrait d'encourager par des démonstrations visibles qui inspirent mais surtout rassurent la population. Ces projets pourraient également impliquer la population pour les initier à des projets concrets comme des low-tech, les réparations, la renaturation de leur jardin... à l'instar des formations mares.

Un soutien par la commune de projets innovants pourrait également être imaginé. Un tel soutien institutionnel pourrait prendre la forme d'appels à projets, de budgets participatifs ou de partenariats avec les associations locales, afin de faciliter l'émergence et la pérennisation d'initiatives citoyennes. L'enjeu serait de créer un effet boule de neige : chaque projet pilote servirait de référence pour d'autres acteurs, et alimenterait un répertoire local de solutions concrètes à partager. Cette logique de diffusion permettrait non seulement de renforcer la visibilité des réussites locales, mais aussi de garantir que les apprentissages tirés des expérimentations profitent à l'ensemble du territoire, dans une dynamique de transmission et de montée en compétences collectives.

III.2. Implication des acteurs et acceptabilité

III.2.A. Rôle de la sensibilisation et de la curiosité

De nombreux acteurs interrogés lors des entretiens ont insisté sur l'importance de la communication et de la pédagogie auprès des habitants et usagers dans la réussite des projets et leur contribution au territoire résilient. En effet, lorsqu'on parle de sensibilisation, il ne suffit pas d'informer la population, mais il faut surtout changer la perception initiale des habitants par rapport à certains aménagements. Par exemple, sur la commune de Villeneuve d'Ascq, une zone sanctuarisée "réservoir de biodiversité" avait été créée, mais comme elle n'avait pas été identifiée comme telle, les habitants du quartier ont fait des remontées reprochant à la ville de délaisser l'espace. Au contraire, d'autres zones, identifiées clairement comme refuges de biodiversité, ont été acceptées et appréciées par les habitants. En résumé, la sensibilisation crée un changement de regard qui conditionne l'acceptabilité sociale des projets (Cerema, 2020 *op. cit.*).

Au cœur de ce processus, la curiosité. En effet, la curiosité des habitants est un levier fondamental : la majorité des habitants ne s'intéressent pas nécessairement aux sujets que l'on traite ici, mais une fois qu'ils expérimentent une première fois et comprennent l'intérêt écologique, ils deviennent souvent demandeurs d'explications et de solutions complémentaires. Cette curiosité peut être stimulée par des démonstrations concrètes telles que les jardins partagés, les formations mares, ou encore les ateliers réalisés par la ville, qui sont un très bon exemple de ce phénomène. Grâce à des dispositifs participatifs accessibles et concrets comme ceux-ci, les habitants peuvent, souvent pour la première fois, passer de spectateur à acteur, pour ensuite augmenter en niveau d'implication dans des projets similaires (Ademe, 2016).

Enfin, il semble nécessaire d'aborder l'appropriation comme facteur de durabilité. En effet, lorsqu'ils se sentent impliqués, les habitants ne voient plus les projets comme des actions imposées par la collectivité mais plutôt comme des moments et initiatives partagées et portées collectivement. Cette appropriation garantit fatalement une meilleure pérennité des aménagements étant donné que les habitants, se sentant impliqués dans l'aménagement/projet, sont plus attentifs à les garder en bon état en les protégeant, voire souhaitent les enrichir, et reprennent le projet en main dans le meilleur des scénarios. Cette dynamique renforce donc non seulement la résilience écologique, mais aussi la cohésion sociale au sein du quartier, voire du territoire.

III.2.B. Urbanisme favorable à la biodiversité mais aussi au cadre de vie

Il est important de rappeler que les aménagements favorables à la biodiversité ne doivent pas être perçus comme des contraintes ou une perte d'usage pour les habitants, mais plutôt comme un facteur d'amélioration de leur cadre de vie. En effet, la notion de biophilie met en évidence que le contact avec le vivant, qu'il s'agisse de végétation, d'animaux ou de simples éléments naturels, a un impact positif sur le bien-être et la santé mentale. Ainsi, considérer la biodiversité uniquement sous l'angle de la protection ou de la réglementation serait trop réducteur car elle peut devenir un levier pour créer des espaces agréables, attractifs et appréciés des habitants, qui augmentent la qualité de vie et le cadre de vie.

Pour que les projets soient acceptés et intégrés par les habitants, il est pertinent de les concevoir avec une logique de co-bénéfices, qui associe les besoins écologiques et les attentes des habitants. Par exemple, une mare laissée à l'état "brut" en milieu naturel peut remplir ses fonctions écologiques mais rester peu visitée ou pas comprise par le public, alors qu'une mare intégrée dans un parc, avec des sentiers, des bancs et des espaces de repos, sera fonctionnelle pour la biodiversité mais aussi attractive pour les habitants. Ce type d'aménagements multi-usages permet de renforcer la résilience des espaces, en combinant l'écologie, les loisirs, la pédagogie et la détente. Cela permet aux habitants de voir le projet comme utile pour la nature mais également pour leur usage quotidien.

Pour qu'un projet soit durable dans le temps, il doit être perçu comme un bénéfice concret pour la vie quotidienne des habitants et non comme une contrainte. Cela suppose une approche intégrée de l'urbanisme, qui ne se limite pas à la fonction écologique mais qui prend en compte la dimension sociale et esthétique des espaces. Concevoir des lieux attractifs, confortables et pédagogiques tout en favorisant la biodiversité permet de créer un urbanisme "gagnant gagnant". À long-terme, ce type d'approche contribue à installer des projets durables, visibles, et appropriés par la population, tout en améliorant la cohésion et la qualité de vie au sein du territoire.

III.3. Vers un modèle reproductible

III.3.A. Limites de l'étude

Tout d'abord, il est nécessaire de souligner qu'une partie de cette étude repose sur seulement 14 entretiens, ce qui est limité pour un territoire de près de 65 000 habitants. Il s'agit donc d'un premier regard, qui permet de saisir certaines tendances mais qui ne peut pas

prétendre à une quelconque représentativité. On voit également un biais de sélection : les personnes interrogées sont majoritairement des acteurs déjà sensibilisés aux questions environnementales, qu'il s'agisse des services municipaux ou des associations écologiques. Les habitants "ordinaires", les entreprises non engagées, ou encore les populations potentiellement réticentes aux projets écologiques n'ont pas été entendus, ce qui limite la diversité des points de vue et la richesse des enseignements. Concernant le livret de suivi, il est important de préciser que celui-ci n'a pas été testé en conditions réelles sur des projets concrets. Aucune validation par des utilisateurs potentiels n'a été réalisée et, par conséquent, son efficacité et sa praticité restent hypothétiques. Il est donc probable que certains ajustements soient nécessaires si l'outil devait être utilisé dans le futur.

Ensuite, la définition de la résilience territoriale choisie reste relativement floue. Malgré une revue de littérature détaillée, le choix de cette définition opérationnelle n'est pas pleinement justifié. De plus, l'articulation entre les différentes dimensions de la résilience (écologique, sociale, alimentaire, long-terme, court-terme...) n'est pas clairement opérationnalisée, ce qui rend l'analyse plus complexe et parfois difficile à interpréter. La notion de résilience utilisée durant tout le mémoire est aussi particulièrement dirigée vers les enjeux écologiques, et beaucoup moins vers les autres composantes (sociales, économiques, alimentaires...).

Sur la question du temps, le stage de cinq mois reste un cadre restreint pour analyser des processus entiers de résilience qui s'inscrivent sur le long terme, et sur tout un territoire communal. Il manque un recul pour mesurer l'impact réel des actions menées, il est donc difficile de tirer des conclusions durables. Aussi, l'échelle d'analyse est exclusivement communale, centrée sur Villeneuve d'Ascq, ce qui ne permet pas de prendre en compte les dynamiques métropolitaines plus larges. Or, les enjeux de résilience dépassent souvent les frontières communales.

Enfin, sur le plan pratique le livret de 19 pages peut sembler lourd pour les acteurs de terrain et pourrait freiner son appropriation à cause du temps nécessaire pour le remplir. De plus, le coût en ressources humaines et en temps reste à tester.

III.3.B. Intérêt de l'outil pour d'autres territoires

Même si le livret développé ici reste spécifique au contexte villeneuvois, il peut servir de source d'inspiration pour d'autres territoires souhaitant mieux comprendre leur propre résilience. Un autre territoire, qu'il s'agisse d'une commune voisine ou d'une agglomération

plus lointaine, peut s'approprier la logique de ce mémoire pour dresser un premier état des lieux de ses ressources et de ses fragilités, même si les indicateurs exacts doivent être adaptés. L'outil permet ainsi de formaliser ce que l'on sait déjà, de rendre visible certaines dynamiques parfois invisibles, et de guider la réflexion sur les actions à prioriser, sans prétendre que ce qui fonctionne à Villeneuve d'Ascq fonctionnera de la même manière ailleurs.

Au-delà de l'aspect pratique, cette grille a aussi un intérêt pédagogique et stratégique. Elle incite les acteurs locaux à adopter une vision globale de la résilience, à croiser différentes dimensions et à réfléchir à la complémentarité des projets. Elle peut donc inspirer la mise en place de démarches participatives dans d'autres territoires, en mobilisant les services municipaux, associations, entreprises et habitants autour d'un outil commun. Même si les contextes sont différents, l'approche méthodique proposée reste transposable et peut contribuer à créer une culture partagée de la résilience, tout en permettant à chaque territoire de construire ses propres réponses adaptées à ses enjeux spécifiques.

Conclusion

Pour rappel, la question de recherche de ce mémoire était "Comment mesurer l'impact des actions menées à Villeneuve d'Ascq sur la résilience de la ville, de son système écologique et de ses habitants, pour identifier les leviers d'action à renforcer ?". Dans ce mémoire, nous avons pu répondre à cette problématique par le biais de la création du livret de suivi qui permet aux acteurs du territoire d'évaluer la contribution de leurs projets à la résilience territoriale par des critères précis. Les leviers principaux ayant été identifiés étaient la communication/appropriation citoyenne, la continuité politique et la mutualisation des initiatives. Les apports concrets de ce mémoire sont principalement un outil opérationnel de 19 pages, le diagnostic des atouts et vulnérabilités de Villeneuve d'Ascq, la synthèse d'une trentaine d'actions déjà menées sur le territoire, ainsi que 14 rapports d'entretiens traitant de questions clés sur la résilience territoriale de Villeneuve d'Ascq.

Cependant, certaines limites de l'étude se doivent d'être prises en compte comme l'échantillon d'acteurs potentiellement biaisé sur les questions environnementales, le manque de test de l'outil en conditions réelles ou encore le temps restreint. Malgré ces limites, cette recherche apporte une contribution à la compréhension de la résilience territoriale à l'échelle locale. Elle propose une méthode concrète et opérationnelle pour évaluer la contribution des actions locales à la résilience, comblant ainsi un manque d'outils adaptés aux spécificités

territoriales. De plus, l'approche systémique permet de dépasser une vision segmentée des projets pour appréhender leurs complémentarités dans une logique territoriale systémique. L'étude révèle également que la résilience territoriale ne dépend pas seulement de la multiplication d'actions techniques favorables à la biodiversité, mais elle repose sur la capacité des acteurs à collaborer, à s'approprier les projets et à maintenir une continuité dans les politiques publiques. Cette dimension sociale et politique de la résilience, souvent sous-estimée, apparaît comme déterminante pour la pérennité des initiatives à l'échelle communale.

En perspective, il semble nécessaire de compléter cette étude par une validation suite au test de l'outil sur des projets concrets, et des comparaisons avec d'autres territoires, voisins ou non, pour affiner la méthode et s'inspirer, toujours dans une logique de système, plus large cette fois. Cette démarche de comparaison permettrait également d'initier une démarche de partage de ces enjeux et outils sur la résilience territoriale, afin d'articuler une résilience locale avec des enjeux métropolitains ou globaux. Concernant l'utilisation de l'outil, il serait pertinent de le compléter avec des diagnostics plus poussés du territoire Villeneuvois, comme l'étude des sols ou de l'eau, afin de nourrir les enjeux et risques auxquels le territoire est réellement soumis. Finalement, il paraît aussi évident de rappeler que chaque projet initié dans la ville est une opportunité de renforcer la résilience du territoire, à condition qu'il soit pensé dans une logique collective et systémique.

Au-delà des apports méthodologiques et théoriques, cette recherche a également constitué une étape importante dans mon parcours professionnel et personnel. En effet, elle m'a permis de développer mes compétences en gestion de projet, en conduite d'entretiens et en analyse territoriale, mais aussi de prendre confiance dans mes compétences relationnelles grâce aux échanges avec une diversité d'acteurs. Le fait de mener quatorze entretiens m'a donné une aisance nouvelle dans l'écoute, le dialogue et la reformulation. Le cadre de ce stage m'a également offert une expérience très riche et concrète : j'ai pu mettre les mains dans la terre en participant à des chantiers de creusement de mares ou de plantation de vergers urbains, mais aussi découvrir la dimension collective à travers des chantiers participatifs avec les habitants. J'ai également eu l'opportunité d'assister et de contribuer à des réunions institutionnelles importantes dans le cadre communal, de participer à la rédaction d'un dossier de communication pour le concours "Capitale française de la biodiversité", et de travailler mes capacités de synthèse et de vulgarisation en concevant des affiches pédagogiques grand public sur des thématiques écologiques variées (mares, effet

lisière, zones refuges pour la biodiversité etc.). Cette diversité de missions m'a permis de toucher à tout, de mieux comprendre la réalité des politiques locales de biodiversité, et de renforcer à la fois mes compétences techniques, sociales et créatives.

Bibliographie

Ademe. (2016). Participation citoyenne. Dans La Librairie ADEME.
<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-territoires-et-sols/3792-participation-citoyenne-la-9791029702488.html#product-features>

Allot, F., & Erpelding-Parier, E. (2024). Les enjeux sociaux du changement climatique : un éclairage international pour une feuille de route nationale. Dans RAPPORT IGAS.
https://igas.gouv.fr/sites/igas/files/2024-12/Rapport%20Igas%20-%20Les%20enjeux%20sociaux%20du%20changement%20climatique_0.pdf

Cerema. (2020). La boussole de la résilience. Repères pour la résilience territoriale. Dans Cerema.
https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/809/la-boussole-de-la-resilience-reperes-pour-la-resilience-territoriale?_lg=fr-FR

Cipriano, S., & Fastré, P. (2014). Suivi de politiques publiques : quels indicateurs construire ?
<https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/FOCUS-6-FR-final.pdf>

Dantec, R., & Roux, J.-Y. (2019). RAPPORT D'INFORMATION FAIT au nom de la délégation sénatoriale à la prospective sur l'adaptation de la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050. Dans Sénat & délégation sénatoriale à la prospective, SÉNAT.
<https://www.senat.fr/rap/r18-511/r18-5111.pdf>

DREAL Hauts-De-France. (2025, 6 mai). Les services écosystémiques.
<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Les-services-ecosystemiques-15560>

Echelle de Likert : définition et utilisation | Qualtrics. (2022, 16 décembre). Qualtrics.
<https://www.qualtrics.com/fr/gestion-de-l-experience/etude-marche/echelle-likert/>

Fondation pour la recherche sur la biodiversité. (2019). Biodiversité et services écosystémiques. Dans Fondation Pour la Recherche Sur la Biodiversité.
<https://www.fondationbiodiversite.fr/wp-content/uploads/2020/12/FRB-fiche-ambassade-1.pdf>

Geo.fr. (2023, 25 janvier). Quelle est la définition de la résilience écologique ? Geo.fr.
<https://www.geo.fr/animaux/quelle-est-la-definition-de-la-resilience-ecologique-193605>

Gouvernement français. (2023, 13 octobre). « Tous résilients face aux risques » : une journée pour apprendre les bons réflexes. info.gouv.fr.
<https://www.info.gouv.fr/actualite/tous-resilients-face-aux-risques-une-journee-pour-apprendre-les-bons-reflexes>

Gouvernement Français. (2025). PNACC 3. Dans Centre de Ressources Pour L'adaptation Au Changement Climatique. Consulté le 8 juillet 2025, à l'adresse
<https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/agir/espace-documentaire/pnacc-3>

Guay, L. (2018). Isabelle Thomas et Antonio Da Cunha (dir.), La ville résiliente. Comment la construire ? Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2017, 249 p. Recherches Sociographiques, 59(1-2), 291. <https://doi.org/10.7202/1051442ar>

Haut conseil pour le climat. (2023). Résumé du rapport annuel du Haut conseil pour le climat. Dans GRAND PUBLIC.
https://www.hautconseilclimat.fr/wp-content/uploads/2023/10/HCC_Rapport_GP_2023_VF_cor-1.pdf

Jean, Y., & Calenge, C. (2002). Lire les territoires. Dans Presses universitaires François-Rabelais eBooks. <https://doi.org/10.4000/books.pufr.1765>

La résilience, un outil pour les territoires ? | Cerema. (s. d.). Cerema.
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/resilience-outil-territoires>

ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. (2024). Chiffres clés des risques naturels édition 2023. Dans statistiques.developpement-durable.gouv.fr.
<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-risques-naturels/avant-propos>

Qu'est-ce qu'un risque majeur ? (s. d.). Les Services de L'État En Finistère.
<https://www.finistere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risques-naturels-et-technologiques/Generalites/Qu-est-ce-qu-un-risque-majeur>

Schäfer, S. K., Supke, M., Kausmann, C., Schaubrich, L. M., Lieb, K., & Cohrdes, C. (2024). A systematic review of individual, social, and societal resilience factors in response

to societal challenges and crises. *Communications Psychology*, 2(1).

<https://doi.org/10.1038/s44271-024-00138-w>

Soubelet, H., Delavaud, A., Goffaux, R., Voirin, S., & Bérel, M. (2023). Biodiversité et changement climatique - Impacts sur la biodiversité, les écosystèmes français et les services écosystémiques. Dans Fondation Pour la Recherche Sur la Biodiversité [Report].

https://www.fondationbiodiversite.fr/wp-content/uploads/2013/11/FRB_Changement_Climatique_Biodiversite-Onerc_MTE.pdf

Toubin, M., Lhomme, S., Diab, Y., Serre, D., & Laganier, R. (2012). La Résilience urbaine : un nouveau concept opérationnel vecteur de durabilité urbaine ? Développement Durable et Territoires, Vol. 3, n° 1. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9208>

Veolia, & Brachlianoff, E. (2024). Rapport Climat [Report].

<https://www.veolia.com/sites/g/files/dvc4206/files/document/2025/04/rapport-climat-2024-veolia.pdf>

Ville de Villeneuve d'Ascq. (2017). DICRIM, document d'information communal sur les risques majeurs. Dans Ville de Villeneuve D'Ascq.

<https://www.villeneuveascq.fr/dicrim-document-dinformation-communal-sur-les-risques-majeurs>

WWF, Gland, Suisse. (2024). Rapport Planète vivante 2024. Dans WWF DRC.

<https://www.wwfdrc.org/?50543/Rapport-Planete-Vivante-2024>

ANNEXES

ANNEXE 1

DICRIM de la ville de Villeneuve d'Ascq



Dicrim

Document d'information communal sur les risques majeurs



Le risque majeur

Le risque majeur qualifie des événements naturels ou humains, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société. C'est par exemple le cas de certains épisodes météorologiques, d'incidents technologiques, ou d'attentats.



ÉDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

S'il fait bon vivre à Villeneuve d'Ascq, il n'en demeure pas moins que notre ville n'est pas à l'abri d'une catastrophe naturelle, d'un accident technologique ou d'un acte terroriste. Quelle que soit l'importance des moyens engagés, l'expérience et l'actualité des derniers mois nous ont appris que le risque zéro n'existait pas.

La catastrophe naturelle reste rare, fort heureusement. Le risque technologique est géré par des hommes responsables et, concernant l'attentat terroriste, je vous demande de rester vigilants et d'accepter les changements apportés à notre quotidien par les mesures du plan Vigipirate.

La loi n° 87-565 du 22 juillet 1987 et le décret du 11 octobre 1990, relatifs à la sécurité civile, soulignent que tous les citoyens doivent être informés des dangers encourus.

Ce «Dicrim» (Document d'information communal sur les risques majeurs) que vous avez entre les mains est fait pour protéger les populations contre les principaux risques.

Vous découvrirez au fil de ces quelques pages les risques recensés dans notre commune et surtout les attitudes à adopter en cas d'alerte.

Sachez également que nos services municipaux se tiennent à votre entière disposition pour répondre à vos questions.

Gérard Caudron,

Maire de Villeneuve d'Ascq,

Vice-président de la Métropole européenne de Lille.

Maryvonne Girard,

Première adjointe déléguée à la Prévention et à la sécurité publique.



L'alerte et le signal d'alerte

Le signal national d'alerte est émis par des sirènes lors de toute situation d'urgence. Ce signal ne renseigne pas sur la nature du danger.

Les consignes à respecter lors d'une alerte

- 1** - En cas d'alerte, rejoignez sans délai un local clos, de préférence sans fenêtres. Il est important de pouvoir être informé ; le meilleur moyen est d'écouter la radio ou la télévision.
- 2** - N'allez pas chercher vos enfants à l'école ou dans une structure municipale (centre de loisirs, crèche...). En cas d'alerte, des dispositifs particuliers ont été élaborés pour chaque structure, vos enfants seront automatiquement pris en charge.
- 3** - Évitez de téléphoner, limitez vos appels aux urgences. Il ne faut pas saturer les standards téléphoniques, les réseaux doivent servir en priorité aux urgences.

Grand froid et chute de neige

La Ville et le Centre communal d'action sociale (CCAS) mettent chaque année en place le plan Grand froid, du 15 décembre au dernier jour de février.

**Un numéro vert,
le 0800 59 49 39,**

permet de signaler toute difficulté liée au froid.



Tempête

Les tempêtes peuvent être accompagnées, précédées et suivies de fortes précipitations. Elles peuvent occasionner des chutes d'arbres, de branches et des détériorations des réseaux de distribution d'énergie et de communication.



Recommandations : en cas de tempête, de vents violents, mettez à l'abri les objets susceptibles de s'envoler. Restez chez vous, fermez vos persiennes ou volets et suivez les conseils de Météo France à la radio ou à la télévision.



Sismique

Un séisme est un tremblement de terre soudain, qui se traduit par des vibrations et secousses pouvant durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

La commune de Villeneuve d'Ascq est située en zone sismique faible.

Que faire en cas de séisme ?

Durant les premières secousses, évacuez tout local susceptible de s'effondrer, ne prenez pas d'ascenseur. Si vous êtes dans un bâtiment, abritez-vous sous une table ou à l'angle d'un mur, éloignez-vous des fenêtres. Dans la rue, éloignez-vous des constructions.

Si vous êtes dans une voiture, restez-y et éloignez-vous de tout ce qui risque de tomber. **Après les premières secousses**, si vous vous trouvez à l'extérieur, restez-y. Si vous êtes à l'intérieur, coupez les fluides, ne récupérez que des objets de première nécessités et évacuez le bâtiment par l'escalier. Une fois dehors, éloignez-vous des constructions. Si vous le pouvez, écoutez la radio et suivez les instructions données par les autorités.

En cas d'ensevelissement, manifestez-vous en heurtant les parois.

Sécheresse et canicule

La Ville et le Centre communal d'action sociale (CCAS) mettent en place le Plan canicule, du 1^{er} juin au 1^{er} septembre.

Un numéro vert,

le **0800 59 49 39**, permet de signaler toute difficulté liée à la canicule.

Recommandation : hydratez-vous régulièrement, même sans sensation de soif !



Inondation

À Villeneuve d'Ascq, le long de la Marque et essentiellement au nord de la ville, certains terrains sont déclarés en zone inondable.

Recommandations : en cas de débordement, coupez le gaz et l'électricité, mettez les objets hors d'eau, obturez les entrées d'eau, faites des réserves d'eau potable et d'alimentation, mettez les véhicules en sécurité et tenez-vous informé par la radio de la montée des eaux.





Mouvement de terrain (catiches)

Une catiche est un terme qui désigne d'anciennes carrières d'exploitation souterraine de craie, de marne ou de silex. On en trouve dans les quartiers Hôtel-de-Ville et Pont-de-Bois.

Ces cavités souterraines peuvent s'effondrer.

Que faire en cas d'effondrement ?

Contactez le 18 (pompiers), ne jetez rien dans les catiches, coupez les fluides, évacuez le bâtiment et contactez votre assurance.

Le risque de feu de forêt

À Villeneuve d'Ascq, le niveau de risque est faible. Il existe cependant deux sites sensibles : la colline des Marchenelles et le parc naturel du Héron.



Si vous êtes témoin d'un départ de feu, **il faut donner l'alerte le 18 pour les pompiers, ou le 112, numéro de secours européen !**

Vous pouvez tenter d'éteindre le feu naissant avec de la terre, du sable ou de l'eau.

Restez dans votre voiture si vous êtes surpris par un front de flammes et, si vous êtes à pied, abritez-vous derrière une butte de terre, un mur...

Transport de matières dangereuses

En cas d'incident ou d'accident lors du transport, une matière dangereuse peut s'avérer inflammable, toxique, explosive, corrosive ou radioactive.

Villeneuve d'Ascq est parcourue par des axes importants de circulation.

Le boulevard du Breucq coupe la ville en deux, du nord au sud, et la voie SNCF traverse la ville d'est en ouest.

Si vous êtes témoin d'un accident, contactez les pompiers au 18 et la police au 17.

Si un accident impliquant des matières dangereuses venait à se produire, la population serait alertée par les services municipaux, les pompiers et/ou la police nationale, soit par porte à porte, message diffusé via un véhicule équipé de sono dans les rues de la ville, ou encore par le biais de sirènes d'alerte.

Au cas où une évacuation de la population serait décidée, des points de regroupement et d'hébergement sont prévus et seront communiqués aux habitants.





Engins de guerre

Les vestiges de guerre, dans le département du Nord, peuvent représenter un risque pour la population. Villeneuve d'Ascq a été le théâtre de combats pendant les guerres...

Recommandations : soyez très prudent devant un objet inconnu. Des munitions sont parfois enterrées : avant d'allumer un feu, assurez-vous donc que le sol n'en referme pas à faible profondeur.

Si vous découvrez des engins de guerre, ne tentez pas de les manipuler, **alertez les pompiers au 18 et la police au 17.**

Terrorisme

Le plan Vigipirate est l'un des outils du dispositif français de lutte contre le terrorisme.

Il agit aux niveaux de la vigilance, de la prévention et de la protection.



Conseils de prévention

- > Restez vigilant en permanence.
- > Respectez les consignes de sécurité délivrées par la Ville, la Préfecture, la police.
- > Facilitez l'accès des unités de secours et d'intervention et les contrôles de police.

Comment réagir en cas d'attaque terroriste ?

- > S'échapper
- > Se cacher
- > Alerter :

17 police, 18 pompiers, 15 Samu, 112 secours européen, 114 pour les malentendants.

Attention ! On ne raccroche jamais le premier !



Mairie de Villeneuve d'Ascq

Hôtel de ville - place Salvador Allende - BP 80089 - 59652 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. 03 20 43 50 50 - www.villeneuvedascq.fr

Direction de la Sécurité et de l'hygiène publique

165 rue Jean-Jaurès - BP 80089 - 59652 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. 03 28 33 51 10

Imprimé en mairie de Villeneuve d'Ascq, avril 2017

ANNEXE 2

Panorama d'actions menés sur le territoire Villeneuvois

Action menée	Date	Auteur de l'action	Explication
Installation d'un bac à boue pour les hirondelles de fenêtres présentes sur la chaussée de l'hôtel de ville	2023	Commune de Villeneuve d'Ascq	Les hirondelles se sont installées sur la chaussée de l'Hôtel de Ville à Villeneuve d'Ascq, et pour permettre à cette population de s'épanouir, la ville a créé un bac à boue sur les toits de l'hôtel de ville afin que ces oiseaux puissent venir s'y approvisionner pour construire leur nid.
Rénovation de la rose des vents (toiture végétalisée, nichoirs à martinets)	2019 - 2025	Commune de Villeneuve d'Ascq ; cabinet d'architecture Maria Godlewska	La réhabilitation de La Rose des Vents intègre des aménagements techniques et scénographiques modernisés, tout en incluant des toitures végétalisées, des nichoirs et un système de récupération d'eau pour favoriser la biodiversité et la durabilité en plein cœur de la ville.
Rénovation du Boulevard Van Gogh (nouveaux espaces végétalisées, piste cyclable)	2024		
Création d'un rayon de bibliothèque municipale consacré à la biodiversité	Depuis 2022		La médiathèque de Villeneuve d'Ascq a créé un rayon dédié à la biodiversité et à la transition écologique, rassemblant plus de 1 000 ouvrages et DVD pour informer, sensibiliser et accompagner les habitants vers un mode de vie plus durable.
Inventaires naturalistes sur le foncier communal	Depuis 2019	Commune de Villeneuve d'Ascq ; Quentin Dupriez	Un prestataire spécialisé réalise régulièrement des inventaires naturalistes sur le foncier communal, particulièrement sur les insectes et chiroptères, afin, à terme, d'évaluer l'évolution de la biodiversité sur le territoire.
Création du square Georges-Brassens	2021 - 2023	Commune de Villeneuve d'Ascq	Le square Georges-Brassens, entièrement réaménagé dans le quartier Pont-de-Bois, offre désormais davantage d'espaces verts, des équipements sportifs et ludiques, ainsi que des aménagements favorisant la convivialité, le glanage et la biodiversité, en cohérence avec la démarche « Ville nature et nourricière » de Villeneuve d'Ascq.
Rachat de terrains à vocation écologique	Depuis 2023	Commune de Villeneuve d'Ascq	La Ville a fait l'acquisition de parcelles constructibles pour les sanctuariser en espace «nature et nourricier».
Création d'une zone de biodiversité sanctuarisée dans le quartier Pont-de-Bois (plantation d'arbres, haie bocagère...)	2025	Commune de Villeneuve d'Ascq	Un ancien terrain urbain de 350 m ² a été transformé en espace de biodiversité avec plantations locales, haie bocagère, habitats pour la faune et projet de mares pour favoriser le développement naturel du site.

Végétalisation des cours d'écoles	Depuis 2022	Commune de Villeneuve d'Ascq	Villeneuve d'Ascq transforme progressivement les cours d'école en espaces végétalisés et co-construits, alliant îlots de fraîcheur, biodiversité, potagers pédagogiques et lieux de bien-être pour favoriser à la fois l'adaptation écologique et l'éveil des enfants à la nature.
Accompagnement du lycée Raymond-Queneau pour la transformation de sa cour (plantation de fruitiers, création d'une mare, aménagement d'un potager...)	Depuis 2022	Commune de Villeneuve d'Ascq ; lycée Raymond-Queneau	Le lycée Raymond-Queneau et la Ville ont lancé un projet de végétalisation visant à transformer les espaces du lycée et des alentours pour développer la biodiversité, valoriser le végétal, promouvoir la science participative et renforcer l'éco-citoyenneté des élèves et de la communauté éducative.
Plantation de vergers urbains/zones de glanage	Depuis 2010	Commune de Villeneuve d'Ascq	La ville crée des vergers urbains dans l'espace public en plantant des arbres et arbustes fruitiers et aromatiques, afin de favoriser la biodiversité, les pollinisateurs et les frugivores, tout en permettant aux habitants de se reconnecter avec la nature en milieu urbain.
Création de mares sur les espaces publics	Depuis 2021	Commune de Villeneuve d'Ascq ; habitants volontaires	Villeneuve d'Ascq crée sur l'espace public des mares dans une démarche écologique et participative, visant à restaurer des micro-habitats aquatiques rares, favoriser la biodiversité locale et sensibiliser les habitants à l'environnement grâce à des formations et des chantiers collaboratifs.
Formations mares chez les particuliers	Depuis 2024	Commune de Villeneuve d'Ascq ; habitants volontaires	Des formations à la création de mares sont proposées directement chez les particuliers volontaires, afin de les accompagner dans l'aménagement de micro-habitats favorables à la biodiversité.
Chantiers participatifs avec les habitants (création de mares, plantations...)	Depuis 2021	Commune de Villeneuve d'Ascq ; habitants volontaires	La Ville organise des chantiers participatifs, comme la création d'un jardin-forêt comestible au Pont-de-Bois, où habitants, familles et associations plantent ensemble arbres, arbustes et légumes, puis animent le lieu à travers des ateliers collectifs favorisant convivialité, apprentissage et biodiversité.
Accompagnement de l'association APC dans le projet "incroyables comestibles" créant des jardins partagés sur l'espace public.	Depuis 2019	APC ; Commune de Villeneuve d'Ascq	17 jardins partagés, cultivés collectivement par des habitants volontaires, contribuent à la biodiversité urbaine tout en renforçant le lien social et en favorisant une agriculture participative de proximité.
BRE signés sur 98% des terres communales	Depuis 2021	Agriculteurs - Commune de Villeneuve d'Ascq	82 sur 84 des terres municipales agricoles sont en Baux Ruraux Environnementaux (BRE). 9 sur 10 agriculteurs sur les terres municipales sont passés en BRE

Aménagements pour la biodiversité sur des parcelles agricoles.	Depuis 2023	Agriculteurs - Commune de Villeneuve d'Ascq	Dans le cadre des BRE et avec les agriculteurs volontaires, des projets et chantiers participatifs ont pu voir le jour sur les terres agricoles de la ville comme des mares, des plantations de haies bocagères, des nichoirs à rapaces...
Création d'un musée des abeilles	à venir	Rucher école ; Commune de Villeneuve d'Ascq	Le Pavillon de chasse accueillera le musée des Abeilles, un espace pédagogique dédié aux pollinisateurs, combinant jardin éducatif, présentation des ruches locales et valorisation des productions du rucher-école.
Création de zones refuges pour les pollinisateurs	2025	Commune de Villeneuve d'Ascq	Des zones refuges pour les pollinisateurs constituées de buttes de sable/terre et de bois, ainsi que des plantations d'aromatiques et plantes mellifères, ont été réalisées dans plusieurs espaces publics.
Accueil de plateformes pour favoriser le commerce local (base de pleine nature)	à venir	Commune de Villeneuve d'Ascq	La base de pleine nature accueillera la miellerie du rucher-école et des ateliers de transformation des récoltes locales en produits artisanaux commercialisés sur le territoire.
Rucher école	Depuis 1994	Rucher école du Héron ; Commune de Villeneuve d'Ascq	Le Rucher École du Héron, situé à la Ferme du Héron, accueille une cinquantaine de ruches pour l'apprentissage de l'apiculture de loisir et l'élevage de reines d'abeille noire, en collaboration étroite avec la commune.
Organisation et accueil d'animations de sensibilisation à la nature.	Depuis ~1975	Commune de Villeneuve d'Ascq	Le service Éducation à l'environnement propose à la Ferme du Héron tout au long de l'année des animations pédagogiques, adaptées aux différents niveaux scolaires, pour sensibiliser les enfants à la biodiversité et les reconnecter à la nature à travers des ateliers pratiques et des balades commentées.
Espace d'expérimentation (ferme du héron) pour la biodiversité.	Depuis ~1985	Commune de Villeneuve d'Ascq	La Ferme du Héron, gérée notamment par la commune de Villeneuve-d'Ascq, constitue depuis des années un exemple emblématique de biodiversité en ville. Ce site sert de terrain d'expérimentation pour diverses actions en faveur de la nature (mares, effets lisière, spirales à insectes, falaises à osmies, potagers médicinaux, etc.) permettant aux habitants de découvrir ces initiatives, de s'en inspirer, et de tester leur efficacité avant de les reproduire ailleurs dans la ville.
Hackathon "mon incroyable nature" visant à accompagner les entreprises villeneuvoises dans une démarche de favoriser la biodiversité sur leur foncier.	mai 2025	Auxilia ; Commune de Villeneuve d'Ascq	La Ferme du Héron a accueilli une journée « Hackathon Mon Incroyable Nature » réunissant neuf acteurs locaux pour concevoir des projets concrets favorisant la biodiversité, comme des prairies fleuries, mares et massifs mellifères, des micro-forêts comestibles ou des jardins thérapeutiques, avec l'accompagnement de la Ville et d'experts pour les mettre en œuvre.
Création d'une cartographie de la trame verte	2024	Commune de Villeneuve d'Ascq	La trame verte communale a été cartographiée comme outil prospectif afin d'orienter les aménagements urbains vers des

communale, prise en compte dans les projets urbains.			formes plus durables, en identifiant les continuités écologiques existantes et celles à renforcer.
Réalisation de signalétiques pour expliquer les actions favorables à la biodiversité	Depuis 2015	Commune de Villeneuve d'Ascq	Sur les zones aménagées de mares, prairies fleuries, refuge pour pollinisateurs... sont installées des affiches pédagogiques expliquant la démarche et l'utilité de ces aménagements pour la biodiversité, mais aussi les habitants.
Parcours "les petites bêtes en ville"	Depuis 2023	La Ferme d'en Haut, Commune de Villeneuve d'Ascq, Alix Vanderstichel, Blandine Villain	Développement du parcours « Les petites bêtes en ville » dans le quartier Babylone avec des activités et signalétiques pour sensibiliser les habitants à la biodiversité urbaine, allier médiation culturelle et création artistique, et encourager des comportements respectueux de la nature.
Tonte raisonnée sur l'espace public	Depuis ~2005		
Discussions avec les jardins familiaux pour changer le mode de culture en allant vers quelque chose de plus favorable à la biodiversité	Depuis 2024	Commune de Villeneuve d'Ascq	La Ville compte une quinzaine de jardins familiaux qui regroupent plus de 400 parcelles sur 5 à 6 hectares. La Ville tente avec succès d'en faire changer la culture jusqu'alors peu soucieuse de la biodiversité.
Réaménagement d'une friche Lefèvre (parc urbain, réunion de concertation..)	En cours	Commune de Villeneuve d'Ascq ; Métropole européenne de Lille	La friche Lefèvre, ancien site industriel du Breucq, fait l'objet d'un projet de requalification durable qui prévoit la création d'un parc urbain de plus d'un hectare, associé à des logements, espaces de coworking et un centre de formation, conciliant transition écologique, inclusion intergénérationnelle et mémoire du passé industriel.
Acquisition d'un terrain par la ville pour créer un vignoble bio	2023	Commune de Villeneuve d'Ascq ; Charlotte Humez	Un vignoble bio et inclusif est en cours de création près du lac du Héron sur plus de 5 hectares, associant cépages locaux, haies bocagères et aménagements favorables à la biodiversité, afin de développer une production viticole locale et adaptée aux enjeux climatiques.
Campagne hivernale de nourrissage des oiseaux de jardin à destination des agents municipaux.	Janvier 2025	Commune de Villeneuve d'Ascq	La Ville a mené une campagne de nourrissage et d'observation des oiseaux de jardin, distribuant mangeoires et nichoirs aux agents municipaux et aux habitants, pour favoriser la biodiversité et inventorier les espèces locales.
Travaux sur toute la ville de création de voies pour les mobilités douces	Depuis ~1995		
Démarche pour relocaliser l'alimentation durable à Villeneuve d'Ascq	Depuis janvier 2025	Commune de Villeneuve d'Ascq	La Ville a recruté un chargé de mission Alimentation durable pour diagnostiquer la production maraîchère locale et identifier les leviers permettant de relocaliser la consommation alimentaire, en s'appuyant sur la sensibilisation des habitants, la structuration de la consommation locale et le soutien à la

			production. Cette démarche vise à élaborer une politique alimentaire territoriale intégrant producteurs, citoyens et associations, tout en valorisant les ressources agricoles et en favorisant la participation citoyenne.
Communication sur la biodiversité sur les réseaux de la ville	Depuis 2021	Commune de Villeneuve d'Ascq	Villeneuve d'Ascq utilise ses réseaux sociaux et ses supports de communication municipaux pour valoriser ses actions en faveur de la biodiversité locale, sensibiliser les habitants et renforcer le lien entre citoyens et acteurs du territoire.
Projets culturels liés à la biodiversité	2025	Atelier ² , Commune de Villeneuve d'Ascq ; préfecture du Nord	Des projets culturels sont menés autour de la biodiversité lors de résidences artistiques, comme le « ballet d'insectes », qui impliquent habitants et artistes dans des créations collectives célébrant la faune urbaine.
Réalisation d'un film sur les abeilles par les collégiens d'Arthur-Rimbaud	2024	Collège Arthur-Rimbaud ; OMJC de Villeneuve d'Ascq	Douze élèves ont réalisé un film sur les abeilles pour sensibiliser un large public à la biodiversité, combinant projections, animations et échanges intergénérationnels et internationaux.
Temps spécifique du conseil municipal consacré au développement durable	Depuis 2020	Commune de Villeneuve d'Ascq	La Ville consacre un temps spécifique au conseil municipal pour présenter et débattre du rapport de développement durable, mettant en avant ses engagements concrets, favorisant la participation des élus et sensibilisant la communauté aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux.
Démarche auprès des boulangeries pour l'offre de sacs à pains réutilisables.	Depuis 2025	APC	Dans une démarche zéro déchet, l'association APC incite les boulangeries villeneuvoises à privilégier l'offre de sacs à pains réutilisables auprès des clients. Pour initier cette démarche, les sacs à pains sont fournis gratuitement par l'association.

ANNEXE 3

Rapports des échanges réalisés avec les acteurs du territoire

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et ce que vous faites ?

Clément Lavaur, de l'association "adopte une menthe", je présente les menthes à la base mais maintenant je me suis un peu concentré sur les plantes aromatiques, mais ce que je fais beaucoup cette année c'est du Low-tech, en anglais Low-tech ça signifie des technologies vintage quoi genre utiliser les technologies dans le bon sens en fait d'essayer d'être le moins énergivore possible ou consommateur de carbone. Par exemple là hier j'ai acheté une casserole qui est en promo à Auchan et je vais fabriquer en tissu soit en carton une genre de pochette pour le mettre dedans et du coup tu fais chauffer 15 minutes un plat qui devrait mettre 45 minutes à cuire, au bout de 15 minutes de cuisson tu arrêtes le feu et si tu mets une alarme dans 10h, thermiquement ça continue de cuire du coup tu consommes un tiers de ce que ça t'aurait demandé en énergie. C'est une casserole norvégienne et c'était déjà quelque chose qui était utilisé en France pendant une guerre je crois que c'est dans les années 1850 ça a été racheté par un norvégien et voilà et en fait c'est une technologie très très simple qui permet d'économiser beaucoup.

La base de l'association c'était d'intéresser les gens avec quelque chose qu'ils peuvent s'approprier facilement : la menthe.

1. Qu'est ce que selon vous la résilience d'un territoire ?

La résilience d'un territoire c'est de remettre les trains sur les rails c'est des mobilités douces et l'économie circulaire, aller au supermarché et arrêter de prendre du plastique dans une spectre large. ouais C'est d'interdire les avions par exemple, voilà jouer vraiment sur les transports mais accompagné aussi les gens et essayer de favoriser les économies circulaires, et bien sûr tout ce qui est énergie c'est à dire isoler des bâtiments en urgence. Ou utiliser l'énergie d'un data center pour chauffer une mairie des trucs comme ça, ou faire des panneaux solaires, chauffer l'eau sans soleil c'est une aberration.

2. Qu'est-ce qui, selon vous, permet à un projet, un aménagement ou un espace de durer dans le temps ou de s'adapter ? → Avez-vous des exemples d'actions particulièrement "résilientes" ?

implanter des arbres, faire des îlots de fraîcheur, utiliser l'effet Venturi pour avoir du frais, faire des zones d'ombres, je sais pas, plein. Faire des piscines écologiques ça c'est super : il y a plusieurs modèles de piscine mais souvent c'est deux bassins très très végétalisés et un troisième bassin qui pourrait servir de piscine et des pompes entre chacun avec des filtres qui rendent l'eau potable. Et en fait toute la biodiversité en profite à la fois les insectes, les petits mammifères, les oiseaux... Ca c'est j'en ai pas encore vu dans Villeneuve-d'Ascq.

3. Tenez-vous compte des impacts du changement climatique dans vos projets ? (canicules, biodiversité, gestion de l'eau, etc.) → Comment cela se traduit-il concrètement dans vos choix ou vos pratiques ?

J'ai revendu ma voiture il y a 8 ans quand j'ai compris que ça causait le réchauffement climatique et là cette année j'ai acheté un chariot pour partir en vacances, ce que j'ai fait, avec mon vélo. Ensuite, j'essaie d'acheter le moins de sachets possible mais depuis le covid le zéro déchet et le vrac c'est devenu un peu compliqué je me retrouve quand même chez Auchan à faire mes courses. Ensuite j'ai fait des expériences : trois hivers sans chauffage et après deux paralysies faciale à frigoré j'ai remis le chauffage un peu en fait je prenais des bains c'était un peu ma madeleine de Proust, je coupais le chauffage et je prenais un bain un jour. En faisant ça je me suis rendu compte qu'effectivement on utilise mal l'eau alors maintenant en été quand c'est canicule ben je prends l'eau de ma baignoire ou ma douche et je vais arroser mes plantes avec. Après bon voilà j'ai encore quelques vices comme jouer mon téléphone et regarder la télé mais bon. Sinon dans les projets professionnels je vous ai expliqué avec le four solaire et la marmite norvégienne. Aussi en terme d'électricité par exemple tout ce qui est fait en plastique noir en fait ça contient de l'anti-rat. Aussi autre truc c'est que j'essaie d'écrire tout ce qui me paraît absurde, par exemple sur les poubelles c'est marqué « recyclable » pour ce qui est plastique donc en fait c'est presque vertueux de jeter du plastique alors que ce qui est biodégradable c'est marqué non recyclable donc limite la peau de banane c'est pas vertueux donc on nous encourage pas à consommer du biodégradable. Je fais de la scène aussi et tous mes jeux de mots sont en rapport avec la biodiversité, la résilience. Et je pense que c'est là que j'ai le plus de pouvoir de changer les choses, par le fait de faire rire et réfléchir les gens. Faire rire, d'être vu ça permet d'en profiter pour passer des messages. L'association ça me demande énormément d'énergie et j'ai pas de retours vraiment satisfaisants j'aime bien faire découvrir les plantes enfin je m'épanouis un peu quand même dans cet asso ça me permet de faire des trucs mais ce que une asso ferait normalement moi ça me demande trop d'énergie, j'ai pas d'éléments très actifs dans mon asso qui m'aurait permis de te faire plus de trucs en fait j'aurais plein de trucs à faire autrement.

4. Pensez-vous qu'il est possible d'évaluer la contribution d'un projet à la résilience du territoire ? → Si oui, quels types de critères ou d'indicateurs vous paraissent pertinents ?

Oui, alors j'ai été récemment à un festival low-tech qui a démarré à Roubaix et ce que le gars expliquait je l'avais dit en sketch ou en dessin. j'avais fait un dessin d'une remorque avec une grande parabole et en fait tu peux la plier et c'est un four solaire transportable et dans cette conférence il expliquait qu'en Afrique il y avait une société qui fabriquait des remorques four solaire pour les boulangeries pour fabriquer du pain donc ça existe déjà. Là bas ils sont en avance par rapport à Villeneuve d'Ascq parce que justement la personne qui s'occupe du festival

low-tech elle est dans la mairie elle pousse à fond pour les rénovations du bâtiment et compagnie pour que ce soit fait vraiment en bonne intelligence.

Pour moi on peut calculer avec le bilan carbone jusqu'où on peut économiser le carbone ou même produire du carbone, je pense que ça c'est un point sur lequel on peut mesurer la résilience. C'est pareil avec la quantité de plastique utilisé dans un projet. Planter un arbre on stocke du carbone mais utiliser du plastique recyclé ça peut aussi être déduit du plastique car au lieu de produire du plastique justement on en négatif en plastique. On peut calculer la résilience d'un projet en matière première.

sous-question : **Donc pour vous dans ce calcul on peut être en négatif ?**

La par exemple j'ai vu une entreprise qui fabrique des dalles avec du plastique recyclé donc elle fait des paillettes avec le plastique on lui donne, elle recrée des dalles et ça permet de désimperméabiliser le sol et ça permet d'avoir une structure pour les voitures avec des pavés mais que ça désimperméabilise le sol. Donc là c'est du double emploi ça veut dire à la fois du négatif en plastique et il retire le goudron des des villes pour permettre au sol d'être perméable.

Il y a aussi ces histoires de distance avec le travail par exemple avant il y a une centaine d'années il n'y avait pas de voiture les gens se déplaçaient à l'endroit où ils travaillaient et donc leur travail était à côté. Aujourd'hui on a pris la voiture comme base on s'est dit bah tiens je peux aller travailler à 50 km je peux faire mes courses à 20km etc. On a tout misé autour de la voiture. Elle est beaucoup trop lourde, elle utilise du carbone qui s'échappe en chaleur... La voiture c'est un luxe de dingue, la prise de conscience que la voiture c'est une aberration de la nature il faut l'avoir.

5. Certaines actions ou projets vous semblent-ils difficiles à évaluer sur le long terme ?

→ Pourquoi ? Quels sont les freins ou les incertitudes principales ?

Pour moi le plastique ça fait partie des polluants éternels, comme les PFAs aujourd'hui ça vient en tête de ces polluants mais je préfère acheter une bouteille de verre même si elle est aujourd'hui elle va être cassée et refondu et du coup dépenser du carbone que de payer moins cher pour un plastique qui sera 70 % ou 90 % à usage unique et qui va polluer la terre sur des dizaines de milliers d'années. Et alors est-ce que c'est calculable oui via l'impact pollution et pareil un produit qui vient de l'autre bout de la planète c'est de l'essence qui est dépensé inutilement donc ça c'est plus concret c'est plus facile à évaluer. Mais le plastique il y a pas une échelle aujourd'hui, il faut vraiment voir les impacts négatifs du plastique aujourd'hui ce qu'on en connaît le nombre de tonnes de plastique par jour déversé en mer c'est les gros chiffres qu'on peut qu'on peut voir. Par exemple, le Coca-Cola c'est le plus pollueur de plastique au monde. Je pense qu'en tout cas ce qui est matière première on peut avoir les données, tout est plus ou moins calculable, en tout cas même si pour certaines choses on a pas les outils on les aura incessamment sous peu.

6. Si on voulait créer une grille d'évaluation applicable à votre domaine, quels éléments faudrait-il absolument intégrer ?

Il y a énormément de polluants, le plastique en est une branche entière mais si la pollution était un arbre je mettrais le javel au niveau des racines. Il faut absolument intégrer le gaspillage alimentaire qui est hallucinant : je crois que c'est 40 % des produits. Il y a aussi l'autonomie alimentaire d'un jardin on pourrait avoir une grille c'est à dire est ce que mon jardin produit de la nourriture voilà on est encore dans le gaspillage alimentaire, ensuite il y a la biomasse, on peut calculer aussi la biomasse d'un jardin. Il y a des choses vraiment larges, par exemple peu importe le matériel chez le ferrailleur il y a un bilan carbone sur chaque matériau. Après un bilan énergétique même si on tourne quand même autour du bilan carbone. Il y a l'aluminium par exemple l'extraction de l'aluminium c'est polluant alors que le recyclage de l'aluminium ne l'est pas. Il peut y avoir sur chaque matériau un indice de pollution ce serait je pense chaque supermarché à avoir sur chaque produit à la fois la distance d'essence parcourue les polluants et la quantité de plastique utilisée et montrer que chaque achat a un impact un peu à la manière du nutriscore. Je suis pas pour le recyclage du plastique comme un phare à suivre parce qu'il faut ne plus utiliser le plastique mais quand le plastique existe par contre on peut faire quelque chose avec c'est la dualité.

7. Un tel outil pourrait-il vous être utile ou servir aux porteurs de projet avec qui vous travaillez ? → Quelles seraient, à votre avis, les conditions pour qu'il soit réellement utile (et pas trop abstrait, redondant ou contraignant)

Je pense que ça peut être un genre de guide pour arrêter de faire de la merde. Il n'y a pas de mauvais client, il n'y a que des mauvais industriels. Aussi c'est les enfants à l'école qui ramènent les bonnes idées à la fois les gens dans leur maison qui ont des bonnes idées pour les entreprises et à la fois les entreprises qui donnent des bonnes idées à l'école donc en fait faut que cette conscience collective se garde. Je pense qu'on peut impliquer tout le monde à répondre à un questionnaire avec à la fin un livret avec tous les bons trucs à faire ou à changer. En fait, que ce soit à la maison ou dans les entreprises, l'un va avec l'autre en fait c'est les entreprises les industriels qui peuvent changer pour qu'à la maison ça change et que les habitudes des gens à leur maison changent et que les clients ramènent leurs habitudes aux entreprises aussi. Il faut encourager un peu ou par la contrainte par les politiques publiques parce que normalement les politiciens doivent protéger les citoyens de la société et d'eux même et normalement ils sont lucides par rapport à ça mais c'est compliqué.

8. Quels atouts vous ont permis de surmonter les épisodes marquants de votre histoire locale, et vous seront utiles à l'avenir ? inversement, quelles vulnérabilités avez vous affichées ? → quels sont les principaux événements majeurs et aléas déstructurants auxquels Villeneuve d'Ascq pourrait être exposé à l'avenir ?

On peut faire des contraintes collectives genre on mets pas de lumière la nuit pendant 2 semaines pour voir ce qui se passe, c'est un peu ce que j'ai fait avec mon chauffage, c'est de voir s'il y a pas une augmentation des troubles à l'ordre public, s'il y a pas des gens qui se plaignent. Par exemple la Cousinerie c'était drôle car ils ont vraiment laissé se renaturé tout seul plein de trucs et les gens là-bas ils disent au politiciens « on a l'impression d'être abandonnés par la ville » alors voilà il voient plus de pelouse ils sont perdus, en fait ils ont pas percuté l'utilité. J'ai déjà parlé à quelqu'un qui me disait « regardez là ils ont tout laissé pousser dans la rue c'est moche... » et au bout de 3 minutes d'explication comme quoi les oiseaux reviennent etc, la personne est rassurée et elle peut avancer. Donc là si on impose la contrainte d'éteindre les lumières pendant deux semaines par exemple il va y avoir des gens paniqués qu'il va falloir rassurer mais une fois qu'ils auront l'explication 75 % des gens vont dire « ah bah en fait c'est super ». On peut par exemple faire un bâtiment type avec tout ce qui est low-tech, utiliser les anciennes technologies. Il y a 2 technologies principales : il y a le soleil pour faire chauffer l'eau de la piscine etc et il y a l'effet Venturi c'est un système d'aération en fait où l'air circule beaucoup dans un bâtiment et en fait quand elle passe dans la tuyauterie la température descend. Les climatisations pourraient être simplement 100 % naturelles ça s'appelle des « tours à vent » ça existe depuis 2000 ans avant Jésus-Christ donc même les climatisations c'était mieux avant. Mais voilà en tout cas expérimenter par exemple en isolant totalement un bâtiment avec l'effet Venturi pour l'été et le soleil pour chauffer une grande quantité d'eau qui peut chauffer le bâtiment l'hiver. Faire une maison prototype et encourager les gens à comprendre et à installer, les convaincre qu'une maison comme ça peut être complètement viable. Il faudrait une ressourcerie ou il y aurait tout ce qui est low-tech, une étagère avec des objets low-tech, leur utilisation, leur fabrication et aussi les bonnes pratiques et aussi du matériel à disposition pour bricoler, pour coudre... Je pense que ça peut être concentré un peu au même endroit car le nombre d'objets jetés réutilisables et non valorisé c'est vraiment un filon incroyable. Le bois non traité c'est du carbone qu'on peut remettre au jardin alors peut-être faire un terrain avec que des bouts de bois des meubles en bois non traité et en fait faire un genre de parc d'attraction pour animaux c'est laisser la nature composter en fait. Mais faire un peu un genre de zone naturelle qui se biodégrade où il y a des animaux où il y a des niches écologiques, un exemple de niche écologique géant faire des choses qui n'existent pas mais qui ont du sens.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et ce que vous faites ?

François Lacroix, chef de service développement durable à la ville de Villeneuve d'Ascq.

Notre rôle c'est d'accompagner les habitants dans le changement, la transition sur tous les axes du développement durable. Et aussi travailler avec les services

1. Qu'est ce que selon vous la résilience d'un territoire ?

C'est sa capacité à réagir et à répondre à des impacts ou menaces qu'il subit et trouver par lui-même les solutions pour s'adapter.

2. Qu'est-ce qui, selon vous, permet à un projet, un aménagement ou un espace de durer dans le temps ou de s'adapter ? → Avez-vous des exemples d'actions particulièrement "résilientes" ?

qu'il puisse évoluer de façon la plus autonome possible sans intervention humaine, qu'il puisse s'adapter aux évolutions à venir, quelles soient climatiques, sécheresse, intempéries, aussi aux éléments invasifs en termes de biodiversité. Qu'il puisse réagir à des choses qu'il connaît pas maintenant mais qui peuvent arriver par la suite (mad-ladies diverses et variées, que ce soit chez les humains ou animaux).

C'est aussi sa capacité à pouvoir répondre aux besoins des habitants, c'est-à-dire l'acceptabilité de laisser un territoire comme il est par rapport aux aménageurs, riverains etc, par exemple il y a une zone réservoir de biodiversité/refuge dans un quartier sauf qu'on l'a pas assez identifié comme tel et donc les habitants gueulent en se demandant ce que c'est à côté de chez eux. Donc le côté d'acceptation.

3. Tenez-vous compte des impacts du changement climatique dans vos projets ? (canicules, biodiversité, gestion de l'eau, etc.) → Comment cela se traduit-il concrètement dans vos choix ou vos pratiques ?

Au niveau du service c'est justement d'informer les habitants sur ce qui se passe sur ces différentes évolutions, sur le changement climatique et puis voir quelle marge de manœuvre ils peuvent avoir à leur niveau en termes d'action quotidienne à la plus poussée possible. C'est toute la dynamique de nos ateliers d'apporter des solutions concrètes appropriables pour un plus grand nombre, je dis les habitants mais aussi les entreprises, avoir des publics cibles pour avoir un maximum de publics différents dans cette prise de conscience et d'action. Le but c'est de dépasser les ateliers et pousser les gens à faire naturellement le geste qui est le plus pertinent pour l'environnement, c'est de l'acculturation et ça se fait pas du jour au lendemain. Il y a des choses qui paraissent infaisables et puis qui finalement commencent à venir mais il y a aussi l'inverse; des choses qui étaient acquises et qu'on commence à perdre en terme d'acceptation, ça va dans les deux sens. Par exemple l'histoire des produits dans les frigos qui faisaient un trou dans la couche d'ozone, on pensait qu'on pourrait pas s'en passer et au final maintenant c'est

plus une question. Après dans l'autre sens le bio avait bien progressé dans pas mal de domaines et sur le nombre de consommateurs mais ça commence à retomber car les priorités ne sont plus les mêmes.

4. Pensez-vous qu'il est possible d'évaluer la contribution d'un projet à la résilience du territoire ? → Si oui, quels types de critères ou d'indicateurs vous paraissent pertinents ?

Déjà le fait de se poser la question de l'impact de ton projet c'est déjà un grand pas même si t'as pas forcément les réponses. Le souci qu'on a souvent c'est qu'on est dans le rush et ces questions-là on se les pose pas vraiment pas même si implicitement on pense aller dans le bon sens, on le mesure pas d'où l'intérêt d'avoir ce type de méthodologie. Et d'où l'intérêt que ce type de méthodologie soit facilement utilisable sinon tu n'utiliseras pas. Il faut quelque chose d'intuitif, rapide et qui apportent des résultats assez tangibles, crédibles et opposables. Mais tout dépend de l'aménagement : quand c'est un gros aménagement urbain avec plein de paramètres finalement tu construis la ville, là tu peux te poser un peu parce qu'il y a un effet de masse qui t'amène quand même à avoir la nécessité de te poser des questions en termes d'impact (biodiversité, énergie, réseaux de chaleur, accessibilité, mobilité...). Toutes ces questions-là, formellement tu es censé te les poser quand tu es aménageur urbain. Après, sur des petites actions dans les quartiers, tu te poses un peu moins la question. Après il y avait tout ce qui était aussi indicateur de développement humain tous ces trucs là qui s'étaient développés mais on se dit qu'il y a peut-être d'autres d'autres analyses qu'il faudrait avoir pour évaluer l'impact.

5. Certaines actions ou projets vous semblent-ils difficiles à évaluer sur le long terme ? → Pourquoi ? Quels sont les freins ou les incertitudes principales ?

Des trucs comme la qualité de l'air, la pollution... On commence à avoir pas mal de données mais tant que tu ne le vois pas c'est compliqué. Le changement climatique les limites c'est que c'est pas tangible. Une rivière, si on voit les poissons ventre en l'air c'est plus facile de voir qu'il y a peut-être un souci. C'est les pollution diffuses qui ne t'impactent pas directement, c'est typiquement le changement climatique au sens large ; tant que tu ne te brûles pas un peu les doigts tu ne mesures pas. Sachant pourtant qu'on commence à avoir pas mal de choses qui montrent que ça évolue mais tant que tu ne te brûles pas, tu ne te sens pas concernés et si tu ne te sens pas concerné au niveau individuel c'est un peu plus compliqué. On a beau dire qu'une société globale est concernée par plein de facteurs, tant que ça ne change pas ta vie, tu continues gentiment. C'est la même chose que le schéma où tu mets la grenouille dans une eau qui chauffe au fur et à mesure et elle ne part pas tout de suite parce qu'elle se rend pas compte que ça chauffe, et avant que tous les indicateurs soient dans le rouge elle est morte.

Il y a un système d'énergie grise donc l'énergie cachée des objets : ce que ça implique en matériaux, en eau, en transports...).

6. Si on voulait créer une grille d'évaluation applicable à votre domaine, quels éléments faudrait-il absolument intégrer ?

Savoir ce qui est plus ou moins facile à mettre en place, le niveau d'implication nécessaire, la difficulté du changement. Pour les ateliers ce serait bien de faire ça aussi, avoir des niveaux de progression dans ce sens pour agir sur chacun des plans. Pour pouvoir toucher tous les publics au niveau où ils sont.

7. Un tel outil pourrait-il vous être utile ou servir aux porteurs de projet avec qui vous travaillez ? → Quelles seraient, à votre avis, les conditions pour qu'il soit réellement utile (et pas trop abstrait, redondant ou contraignant)

Facilité d'utilisation, ne pas avoir 50 étapes à faire.

8. Quels atouts vous ont permis de surmonter les épisodes marquants de votre histoire locale, et vous seront utiles à l'avenir ? inversement, quelles vulnérabilités avez vous affichées ? → quels sont les principaux événements majeurs et aléas déstructurants auxquels Villeneuve d'Ascq pourrait être exposé à l'avenir ?

échanger avec les autres pour réfléchir à comment on peut trouver une solution collectivement car personne ne peut avoir la réponse tout seul. Quels échanges on peut avoir pour tout mettre à plat et voir comment chacun peut y répondre à son niveau. Parce que sur ces thématiques de changements et de transition il y a rarement qu'un seul item à cocher, c'est un ensemble de choses donc je pense que l'atout c'est d'essayer d'avoir une réflexion politique partagée et réfléchie.

Une des vulnérabilités c'est que quand on ne communique pas bien sur ce qu'on fait les gens comprennent pas et ça peut remettre en question toute une politique publique qui peut être valable mais mal vendue. La communication dans le sens ne pas forcément vendre ton produit mais le justifier, expliquer. Tu peux avoir un bon produit mais qui est connu de personne et qui ne fonctionne pas.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et ce que vous faites ?

Blandine Ménager, urbaniste au service stratégies urbaines, service au sein de la direction de l'aménagement des espaces publics de la ville de Villeneuve d'Ascq, qui est là pour accompagner les élus à réfléchir en amont sur les politiques d'aménagement.

1. Qu'est ce que selon vous la résilience d'un territoire ?

Au début, je pensais plus à la résilience comme l'adaptabilité et la réponse à la complexité de ce que sont l'environnement, l'aménagement, la société... On est dans une société où on prends enfin conscience de la complexité et de l'interaction de toutes les choses les unes après les autres, que ce soit l'environnement, le climat, l'économie, l'habitat, la psychologie etc. Et en fait on prend enfin un peu conscience que tout ça interagit et donc on est en train de d'essayer d'apprendre à gérer cette complexité. Donc moi je vois la résilience comme un outil de gestion de la complexité de ce qu'est qu'une société.

2. Qu'est-ce qui, selon vous, permet à un projet, un aménagement ou un espace de durer dans le temps ou de s'adapter ? → Avez-vous des exemples d'actions particulièrement "résilientes" ?

Il y a eu des choses étonnantes, on cite toujours les boulevards d'Hausmann à Paris qui étaient d'abord pour l'assainissement, puis anti-révolution, puis maintenant ça nous sert car on va pouvoir enfin avoir de la place pour mettre les vélos, les voitures... et faire sur le profil en travers tous les modes de mobilité etc. Quand nous on est aménageurs, je pense que c'est en réfléchissant bien à la réponse de prise en compte des besoins des êtres humains que ça dure. Je pense que quand on prend en compte les problèmes fondamentaux, on est plus près de la réponse, parce que l'être humain, ses besoins fondamentaux ne changent pas vraiment de siècle en siècle. Ce qui change c'est la culture et ce qu'on fait des besoins. Je pense que si on prend bien en phase les besoins, même si on y répond avec les moyens et outils culturels du moment, on pense quand même à la dame qui a besoin de s'asseoir entre chez elle et le commerce...etc. Pour se faire, il faut être dans l'observation plus que dans l'interrogation. Parce qu'on est très dans la concertation mais moi j'y crois qu'à moitié à la concertation parce que ça passe par la parole et que tout le monde ne parle pas pareil et tout le monde n'a pas le même poids avec la parole. Moi je crois plus en l'observation c'est-à-dire que tu regardes les gens faire : où ils vont ? comment ils y vont ? Par où ils passent ?... Et je pense que là si on les observe et on le voit bien avec un truc très symptomatique actuellement c'est que les gens disent qu'il faut des commerces de proximité etc mais ils ne vont jamais dans l'épicerie qui est à côté de chez eux. Donc la parole c'est compliqué à gérer.

Les besoins fondamentaux c'est tout bête : je veux je veux me loger, je veux acheter, j'ai besoin de travailler, j'ai des enfants ou je n'ai pas d'enfants, je suis handicapé ou pas, se déplacer, se

dépenser...C'est ces besoins qui vont faire choisir dans quel quartier je vais habiter, quel habitat...

3. Tenez-vous compte des impacts du changement climatique dans vos projets ? (canicules, biodiversité, gestion de l'eau, etc.) → Comment cela se traduit-il concrètement dans vos choix ou vos pratiques ?

Il y a des choses socialement correctes qui sont très à la mode et donc les promoteurs deviennent très citoyens... Mais de l'autre côté c'est pas mal aussi pour l'aménageur car il peut en profiter pour faire passer des choses, des idées sous le couvert de "ce serait plus socialement correct", tu fais passer un truc que tu arrivais pas à faire passer dix ans plus tôt, parce qu'il y a plein de choses qu'on fait maintenant mais il y a plein de gens qui l'ont fait il y a 20, 30 ans.. Mais c'était pas c'était pas la mode ou c'était pas socialement correct. On le voit bien à Villeneuve d'Ascq, la ville nouvelle ils avaient déjà inventé ce côté "tout à proximité", la "ville du quart d'heure" depuis très longtemps en fait parce que c'est du bon sens. Mais maintenant c'est le moment où il faut surfer sur la mode du moment et faire passer les trucs et puis montrer l'évidence et les avantages. Par exemple sur l'accessibilité : la loi sur l'accessibilité de 1975, on avait déjà les contraintes d'accessibilité à respecter mais on ne les suivait pas, c'est-à-dire que si dans le permis on ne faisait pas les normes d'accessibilité et bien il n'y avait personne qui disait "mais dis donc vous avez pas pensé à la à la pente etc" et donc il a fallu 2005 pour l'appliquer.

4. Pensez-vous qu'il est possible d'évaluer la contribution d'un projet à la résilience du territoire ? → Si oui, quels types de critères ou d'indicateurs vous paraissent pertinents ?

On ne sait qu'évaluer, nous, des choses chiffrables alors que la résilience c'est pas toujours chiffrable. On l'a vu avec la politique de la ville qu'ils voulaient vraiment évaluer mais ils parlaient en nombre de logements refaits etc, choses qui n'avaient aucun intérêt sur le sur savoir si ça avait vraiment été évalué ou pas. Là il y a encore de la recherche à faire sur l'évaluation. Ou alors c'est des choses comme maintenant dans les quartiers où il y a moins de turnover, les quartiers où malgré le turnover il y a une évolution du quartier qui marche encore, parce que on a eu des choses qui vous a planté, on l'a vu avec les ZUP. Les ZUP répondaient à quelque chose de très bien, elles livraient des milliers de logements à des gens et ont répondu à une crise du logement. J'ai vu des bidonvilles de Nanterre complètement remis dans des logements sains avec des salles de bain etc, avec des commerces en bas et contrairement à ce qu'on disait ces commerces ils n'ont plus marché parce que ce n'était plus le mode de faire des gens et très vite ça n'a pas su évoluer en fait. On y a mis qu'une seule typologie de gens donc c'est devenu un peu du communautarisme.

Il y a des choses qui n'ont pas évolué, et des choses qui réussissent à assumer l'évolution. Je peux affirmer que c'est quand on multiplie les sortes de gens, les sortes de réponse ; on a plus de

chance de que l'évolutivité soit possible. Des chercheurs américains avaient fait une étude sur les terres qui n'avaient qu'une monoculture et les terres qui avaient plusieurs types de culture, et face à un événement ou une catastrophe, la monoculture ne se remettait pas alors que là où il y avait eu de la biodiversité, elle y arrivait mieux. Et bien je pense que le système humain, le système de la société c'est un peu la même chose si on veut que le quartier évolue je pense que plus tu y mets de la variété plus tu arrives à de l'adaptation et de la résilience. Je pense qu'on ne se trompe pas en voulant faire de la mixité sociale et fonctionnelle...

5. Certaines actions ou projets vous semblent-ils difficiles à évaluer sur le long terme ?

→ Pourquoi ? Quels sont les freins ou les incertitudes principales ?

Dès qu'il y a de l'humain c'est compliqué.

6. Si on voulait créer une grille d'évaluation applicable à votre domaine, quels éléments faudrait-il absolument intégrer ?

Tout ce qui va aller vers la mixité donc : par rapport à l'habitat, par rapport à la réponse des logements spécifiques (étudiants, seniors, famille etc), par rapport à un ensemble de d'équipements de proximité... Tout le monde n'a pas besoin d'un stade mais par contre tout le monde a besoin d'une école ou d'une boulangerie. il y a des degrés de choses des choses qui sont de l'ordre de la proximité et des choses qui sont de l'ordre de l'attractivité. C'était ça qui était très futé d'ailleurs dans la ville nouvelle, on devait vraiment avoir tous les équipements de proximité, mais il fallait aussi avoir un équipement dont on est fier et on va avoir un opéra et même si personne ne va aller à l'opéra dans le quartier mais on est "le quartier de l'Opéra". Donc d'un côté le service rendu et puis de l'autre des éléments d'identité propre dont on est fier et qui fait qu'on est pas le quartier de l'autre. Après maintenant notre aire géographique est tellement éclatée que ce que je dis c'est peut-être obsolète ou peut-être pas mais c'est qu'elle ne va pas prendre la forme de ce dont j'ai parlé car on ne crée pas de nouvelles villes.

Pour les projets plus petits comme l'aménagement d'une place, c'est le même principe sauf que c'est la sculpture qui va être identitaire, et puis après il y a de la concertation et de l'observation pour identifier les besoins des gens sur cette place : ils vont ils vont dire que ce serait bien d'avoir un jeu pour les enfants... Donc à petite échelle il y a la même chose. Mais attention là aussi s'appliquera la règle de faire parler les gens mais à la fois je vérifie avec l'observation. Il n'y a pas de petits aménagements, tout est important ; par contre il faut bien choisir ses modes de faire en fonction de l'échelle.

7. Un tel outil pourrait-il vous être utile ou servir aux porteurs de projet avec qui vous travaillez ? → Quelles seraient, à votre avis, les conditions pour qu'il soit réellement utile (et pas trop abstrait, redondant ou contraignant)

C'est un outil qui va être compliqué à bâtir donc je pense que oui ça pourrait être utile si on est plusieurs à le bâtir. Parce que moi je me rappelle avoir voulu faire des trucs comme ça des grilles, des chartes mais tout seul on est soi-même donc on a pas de recul. Et c'est pour ça que c'est intéressant de les tester avec des utilisateurs à des niveaux très différents, très techniques ou au contraire très peu. L'évaluation c'est une façon de vérifier les choses : il y a deux types d'outils qui permettent de régler ces problèmes de complexité : l'outil de la grille et l'outil de la cartographie. C'est à la fois "est-ce qu'il y a bien tout ça, les critères, les chiffres" et puis le "ça se passe où, dans quel contexte".

L'évaluation il faut la faire en marche du projet, car on a un problème en France, c'est qu'on pose pas ou mal les questions, donc on évalue mal les besoins. Donc ce serait une grille d'évaluation évolutive qui commencerait en grille des besoins en amont du projet et qui se nourrirait des réponses pour devenir une grille d'évaluation derrière. On met des critères un petit peu plus nuancés petit à petit. Ce serait intéressant d'avoir une espèce de canevas de base en établissant des grands principes puis progressivement tu affines ta grille en mettant des sous-parties. Il faut pouvoir l'utiliser en se donnant des rendez-vous de points fixes en disant à la fois on dit où on en est mais aussi de pouvoir changer si besoin. Ce serait un outil qui pourrait aller du début jusqu'à la fin, parce que le problème souvent c'est qu'il y a de la perte en ligne dans les projets car il y a tellement de changements d'acteurs qu'on trahit ce qui a été fait avant.

8. Quels atouts vous ont permis de surmonter les épisodes marquants de votre histoire locale, et vous seront utiles à l'avenir ? inversement, quelles vulnérabilités avez vous affichées ? → quels sont les principaux événements majeurs et aléas déstructurants auxquels Villeneuve d'Ascq pourrait être exposé à l'avenir ?

L'un des dangers principaux pour Villeneuve d'Ascq c'est de perdre son âme, et oublier l'origine, qui est Villeneuve d'Ascq et comment ça s'est créé. Dans certains quartiers ça ne va pas et c'est parce que l'histoire de Villeneuve d'Ascq ne s'est pas ancrée.

Les atouts c'est l'histoire commune, l'histoire d'un territoire est un atout. Les trois villes où j'ai habité, travaillé, l'histoire était très importante et a été un atout. Ces trois villes ont très bien répondu aux besoins à un certain moment.

Les vulnérabilités c'est l'économie de marché, c'est un outil mais c'est aussi une vulnérabilité. Notre vulnérabilité c'est d'être enfermé dans un système de décisions qui n'est pas toujours porteur, parfois des gens qui ont le pouvoir de prendre des décisions mais sans savoir, mais ça c'est tout le débat sur la décentralisation. Aussi parfois trop de concertations démagogiques plutôt que de l'observation comme on disait.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et ce que vous faites ?

Yvan Osselin, membre de l'association APC, anciennement son président.

Yvan.Osselin@free.fr

L'APC est une association qui date de 2015. Nous avons démarré par la mise en place des Incroyables Comestibles sur Villeneuve d'Ascq, un mouvement mondial né en Angleterre, qui dit que le territoire appartient aux citoyens, et qu'ils peuvent planter sur leur territoire à partir du moment où tout le monde pourra récolter. Sur ce principe, nous avons mis un plant de tomate devant chez nous, et nous avons utilisé l'espace de la commune avec des plantations nourricières. La ville nous a interpellés et une dynamique a commencé : Ville Nature et Nourricière.

Les habitants se sont emparés du terrain et ont cultivé sur l'espace public, en accès libre. L'expérience du premier jardin et des suivants a permis de créer 15 jardins partagés actifs actuellement. Notre but a toujours été d'initier des projets et d'apporter la logistique, l'aide nécessaire pour que les habitants s'en emparent et en deviennent gestionnaires. Offrir cette capacité à évoluer et à faire évoluer le territoire. La démarche zéro phyto de la commune, à la base, a permis cela.

Ensuite, nous avons lancé la dynamique zéro déchet, ce qui est proche, car les plantes pour pousser ont besoin d'être amendées avec du compost. Le principal, pour être zéro déchet, c'est d'abord de ne pas acheter les déchets. Ensuite, il y a eu un accompagnement de la ville sur de la sensibilisation des "familles zéro déchet". Cela n'a pas tout à fait fonctionné, donc nous avons élargi la thématique du zéro déchet pour toucher beaucoup plus de monde. Nous sommes donc allés vers des événements sportifs comme l'Ekiden (marathon) pour toucher pas loin de 4000 personnes, et depuis nous accompagnons l'événement tous les ans pour en faire un événement zéro déchet. La rubalise n'a pas encore été testée mais l'idée est d'y aller ensuite, étape par étape.

Un projet en cours est d'essayer de mettre en place une charte à donner à la ville pour que, progressivement, elle adopte cette charte zéro déchet et adopte cette démarche. L'objectif est que tous les événements communaux deviennent zéro déchet. Nous menons aussi un projet avec les boulangeries pour les inciter à proposer des sacs à pain fabriqués par l'APC, au début pour amorcer le processus.

Pour les Incroyables Comestibles, nous avons touché des gens sur l'espace public, mais il serait bien de toucher aussi des gens chez eux, car plus les particuliers planteront des comestibles chez eux, plus nous aurons un territoire résilient. Depuis 3 ans maintenant, nous offrons aux habitants un bac potager, un ballot de paille, une méthodologie pour créer une lasagne, ainsi que des cours pour apprendre. Actuellement, 120 familles sont sensibilisées et disposent maintenant d'un petit espace potager chez elles. Notre espoir est qu'elles apprécient tellement de manger de saison

qu'elles veuillent augmenter leur pratique, et qu'elles apprennent à apprécier manger de saison et local de façon permanente.

Le but, c'est une boucle vertueuse avec des familles qui ont : compost, poulailler, potager... Nous avons toujours eu un focus sur 3 objectifs : Incroyables Comestibles, zéro déchet, et économie locale. Petit à petit, la ville nous a financés et maintenant, depuis 1 an et demi, il y a une salariée qui aide à mener tous les projets. Nous avons aussi mis en place une carte interactive "Villeneuve d'Ascq en transition" sur laquelle sont référencés tous les espaces nourriciers, les points de biodiversité, les mares, et les points d'ancrage vélo.

1. Qu'est ce que selon vous la résilience d'un territoire ?

C'est difficile de tout faire, mais c'est bien de commencer. Quand Villeneuve d'Ascq décide de préserver la biodiversité, cela permet aux plantes de se développer, de faire des fruits, etc. C'est un effet domino. Plus nous allons développer d'espaces sur la commune pour du comestible, plus cela va prendre du sens. C'est pareil pour l'énergie. Depuis 2024, les communes ont l'obligation de mettre à disposition des points de collecte de compost. C'est une boucle vertueuse.

2. Qu'est-ce qui, selon vous, permet à un projet, un aménagement ou un espace de durer dans le temps ou de s'adapter ? → Avez-vous des exemples d'actions particulièrement "résilientes" ?

Si un projet est fait en concertation avec les publics concernés, il a plus de chances de fonctionner. Par exemple, pour un jardin partagé : si la commune décide d'en créer un à un endroit, mais que dans le quartier personne n'est intéressé, cela ne marche pas. La ville a fait des plantations à plusieurs endroits et s'est donné beaucoup de cartes en main, mais il reste un défaut de communication pour que les habitants s'approprient réellement les espaces. Par exemple, à proximité d'une zone de glanage, il faudrait que tous les habitants autour reçoivent au moins un flyer dans leur boîte aux lettres.

3. Tenez-vous compte des impacts du changement climatique dans vos projets ? (canicules, biodiversité, gestion de l'eau, etc.) → Comment cela se traduit-il concrètement dans vos choix ou vos pratiques ?

Pour tout ce qui concerne les plantations, c'est de la permaculture : il faut pailler, recouvrir la terre pour éviter qu'elle ne s'assèche et pour que le peu d'humidité disponible reste au bénéfice des plantes. Il s'agit aussi d'adapter les plantations au climat.

4. Pensez-vous qu'il est possible d'évaluer la contribution d'un projet à la résilience du territoire ? → Si oui, quels types de critères ou d'indicateurs vous paraissent pertinents ?

L'eau, l'énergie, la nourriture produite, la surface utilisée, la surface de production, tout ce qui est circuit court.

5. Si on voulait créer une grille d'évaluation applicable à votre domaine, quels éléments faudrait-il absolument intégrer ?

Déjà répondu.

6. Un tel outil pourrait-il vous être utile ou servir aux porteurs de projet avec qui vous travaillez ? → Quelles seraient, à votre avis, les conditions pour qu'il soit réellement utile (et pas trop abstrait, redondant ou contraignant)

Cet outil serait surtout utile pour la Ville, afin de réaliser un état des lieux de départ, de mesurer l'avancement, de se fixer des objectifs et de communiquer dessus.

7. Selon vous, quels atouts ont aidé Villeneuve d'Ascq à surmonter les moments difficiles par le passé, et quelles fragilités pourraient la rendre plus vulnérable face aux défis à venir ?

Un atout de Villeneuve d'Ascq a été d'anticiper la transition écologique lors de la construction de la ville en préservant la nature et de s'être tenu à certaines décisions.

Le plus grand défi à venir ou risque, c'est que tout ce qui a été fait à Villeneuve d'Ascq soit abandonné ou mis de côté, il faudra réussir à sanctuariser les actions engagées au-delà des mandats politiques.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et ce que vous faites ?

Je suis né à Villeneuve d'Ascq, puis j'ai vécu une quinzaine d'années en région parisienne en travaillant dans la pharmacie, puis après le contre coup du Covid je suis revenue en région lilloise. J'ai fait des ateliers sur le compostage et j'ai rencontré Marie-France Coger, référente du CEL. Puis je me suis retrouvé complètement par hasard dans une réunion du CEL le lendemain, et ça m'a donné envie de m'engager. Je suis également aux Jardiniers de Villeneuve d'Ascq, l'association APC et les Blongios via des chantiers participatifs.

1. Qu'est ce que selon vous la résilience d'un territoire ?

La capacité d'un écosystème à résister à différentes agressions (sécheresse prolongée, gros coup de froid...), ça m'évoque tout de suite la richesse de biodiversité, le système va être plus résilient s'il est riche en biodiversité. C'est la capacité à revenir sur une bonne zone correcte de vie, une balance, un équilibre. Et pour ça je suppose qu'il faut par exemple des sols sains, vivants.

2. Qu'est-ce qui, selon vous, permet à un projet, un aménagement ou un espace de durer dans le temps ou de s'adapter ? → Avez-vous des exemples d'actions particulièrement "résilientes" ?

Qu'il soit accepté et porté par la population. Par exemple la parcelle près du poteau rose, il y avait un terrain, il ne fallait pas que ce soit urbanisé donc la ville l'a racheté. Et il y a eu un lien avec les habitants et l'associatif. Il faut que ce soit communautaire, à défaut d'être porté par la population, qu'elle soit accompagnée. Faire des lieux d'expérimentation d'actions pour la biodiversité dans chaque quartier. Faire de la signalisation, de la communication.

3. Tenez-vous compte des impacts du changement climatique dans vos projets ? (canicules, biodiversité, gestion de l'eau, etc.) → Comment cela se traduit-il concrètement dans vos choix ou vos pratiques ?

Oui, personnellement j'ai un sentiment d'urgence à faire quelque chose. Donc tout ce que je peux faire je m'investis. C'est plus qu'un affichage politique, c'est pérenne. Je ne mesure pas l'impact, je sais juste qu'il faut le faire donc je ne me pose pas la question. Je vais arracher 7m de thuyas dans mon jardin pour mettre une haie plus intéressante, j'essaie aussi de végétaliser les parcelles d'herbes dans ma rue. Je récupère des plantes dans le cimetière pour les mettre ou je peux, j'essaie à mon échelle d'ajouter de la biodiversité.

4. Pensez-vous qu'il est possible d'évaluer la contribution d'un projet à la résilience du territoire ? → Si oui, quels types de critères ou d'indicateurs vous paraissent pertinents ?

Évaluer la sauvegarde des espèces locales (faune, flore) via des comptages sur la diversité des espèces principalement, faire des analyses de sol, de l'eau avec le lac du Héron.

5. Certaines actions ou projets vous semblent-ils difficiles à évaluer sur le long terme ? → Pourquoi ? Quels sont les freins ou les incertitudes principales ?

Pas de réponse

6. Un tel outil pourrait-il vous être utile ou servir aux porteurs de projet avec qui vous travaillez ? → Quelles seraient, à votre avis, les conditions pour qu'il soit réellement utile (et pas trop abstrait, redondant ou contraignant)

Oui ça me paraît intéressant, notamment pour le CEL. On peut aider pour faire des inventaires ou relevés participatifs par exemple. Ça peut être intéressant pour CPN en lien avec les équipes, les collèges, les écoles etc. Il faut que ce soit un protocole scientifique et rigoureux mais pédagogique pour que ça puisse être partagé.

7. Selon vous, quels atouts ont aidé Villeneuve d'Ascq à surmonter les moments difficiles par le passé, et quelles fragilités pourraient la rendre plus vulnérable face aux défis à venir ?

Limiter la population villeneuvoise à 60 000 - 70 000 habitants c'est une bonne chose. Il risque sûrement d'y avoir des difficultés dans les rouages ville-MEL. On risque d'être confronté à des pluies violentes de plus en plus souvent, canicules, coups de froid, grêles... il faut qu'on soit capables de récupérer l'eau quand elle tombe via des noues etc.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et ce que vous faites ?

Sebastien Lancelu, chef de service stratégie urbaine au sein de la direction de l'aménagement des espaces publics, mes missions au sein du service c'est plutôt de l'animation transversale en interne sur des sujets divers dont un élément principal est la mise en prospective et la structuration de la politique de ville nature et nourricière, mais pas seulement. On est aussi aujourd'hui à tenter de créer de la transversalité au sein de cette direction qui a été créée il y a 2-3 ans, pour être mieux articulés sur l'accompagnement de projets urbains. On a aussi un rôle d'articulation avec des acteurs comme la MEL. Par exemple la restructuration urbaine du centre-ville de Villeneuve d'Ascq par la MEL mais aussi projets plus opérationnels sur le quartier Triolo trudaine où j'assume un rôle de chef de projet sur la restructuration des espaces publics du quartier. On a aussi travaillé sur la structuration de revues de projet pour être un lieu et moment de partage structurant pour tous les projets du service.

1. Qu'est ce que selon vous la résilience d'un territoire ?

A l'issue d'une crise, la capacité du territoire à surmonter cette crise et avoir des leviers pour la surmonter. Par exemple, la crise économique du bassin minier.

2. Qu'est-ce qui, selon vous, permet à un projet, un aménagement ou un espace de durer dans le temps ou de s'adapter ? → Avez-vous des exemples d'actions particulièrement "résilientes" ?

La bonne association des acteurs à travers ces éléments :

- Phase d'étude pour structurer le projet avec les acteurs clés
- Association des citoyens au projet à travers des concertations etc. Au-delà du réglementaire strict, être en capacité de partager le projet avec les habitants. Budgets participatifs par exemple mais l'intensité diffère selon les projets. L'appropriation d'un projet se fait mieux si ils ont été associés au projet.

Sinon aussi avoir une vision chiffrée du projet pour être dans une certaine rationalité, parce qu'on peut pas tout promettre et c'est un peu le contre point des projets participatifs. Surtout dans ces moments où l'argent public se fait rare.

3. Tenez-vous compte des impacts du changement climatique dans vos projets ? (canicules, biodiversité, gestion de l'eau, etc.) → Comment cela se traduit-il concrètement dans vos choix ou vos pratiques ?

A travers la ville nature et nourricière et la transversalité des projets. Pour éviter d'être dans une logique immobilière d'attractivité de la ville et d'être passif, pour articuler cette logique immobilière avec la prise en compte du changement climatique. On doit aujourd'hui implémenter des outils transversaux pour structurer la dynamique immobilière et les projets pour ne pas oublier de tenir compte du changement climatique. Que chaque service en interne se sente

acteur de cette prise en compte du changement climatique. Concrètement, il y a eu l'appropriation de l'OAP climat air énergie, les revues de projets pour faire du lien inter services, la nécessité de structurer le volet cartographie, la structuration des données...

4. Pensez-vous qu'il est possible d'évaluer la contribution d'un projet à la résilience du territoire ? → Si oui, quels types de critères ou d'indicateurs vous paraissent pertinents ?

Pour être résilients il faut être vigilants sur des sujets comme le cadre de vie, la ville nature et nourricière. Ne pas se concentrer que sur les sujets environnementaux. On doit être vigilants sur les projets pour répondre aussi aux problèmes des gens qui souffrent de conditions sociales qu'on connaît aujourd'hui. Ils ne vont peut-être pas s'exprimer pendant les phases participatives mais il faut quand même les prendre en compte. Car la prise en compte du volet social est un peu "oubliée". Potentiellement via un indicateur de pauvreté avant ou après un projet, l'amélioration des conditions de vie et les questions de vivre ensemble. Malheureusement c'est souvent des éléments subjectifs, ce n'est pas forcément des indicateurs concrets. Il faut qu'on essaie un maximum d'être dans une dynamique d'équilibre des populations à l'échelle des projets, des quartiers et même de la ville.

5. Certaines actions ou projets vous semblent-ils difficiles à évaluer sur le long terme ? → Pourquoi ? Quels sont les freins ou les incertitudes principales ?

Les projets longs, qui sont parfois sur plusieurs mandats, ou des projets où les gens qui sont en charge changent, le sens du projet peut se perdre quand ça ne repose que sur une personne. Il faut à la fois écrire les choses, mais à la fois rester assez souple pour être résilient et s'adapter pour que le projet soit malléable. Le pilotage de projet c'est des outils, des élus et des pilotes de projets, et quand les gens partent d'un projet, certaines idées ou valeurs se perdent.

6. Si on voulait créer une grille d'évaluation applicable à votre domaine, quels éléments faudrait-il absolument intégrer ?

déjà répondu

7. Un tel outil pourrait-il vous être utile ou servir aux porteurs de projet avec qui vous travaillez ? → Quelles seraient, à votre avis, les conditions pour qu'il soit réellement utile (et pas trop abstrait, redondant ou contraignant)

Il faut que ce soit un outil partagé à la fois en interne mais aussi avec les personnes extérieures parce que l'idée c'est qu'il puisse être approprié en interne par les services mais aussi partageable avec les partenaires extérieurs (MEL, promoteurs, citoyens), car les projets sur laquelle la ville travaille sont généralement en échange avec tout un ensemble d'acteurs.

8. Selon vous, quels atouts ont aidé Villeneuve d'Ascq à surmonter les moments difficiles par le passé, et quelles fragilités pourraient la rendre plus vulnérable face aux défis à venir ?

Comme atout, forcément il y a l'atout de ville nouvelle, qui est partie de rien et a su créer les conditions pour avoir un développement maîtrisé et qui respecte son cadre de vie. Le potentiel agricole qui n'a pas été totalement urbanisé et qui est aujourd'hui le support de la ville nature et nourricière.

Et comme fragilité, il y a l'attractivité de la ville par rapport à la métropole et à son cadre de vie. On veut garder toutes les catégories socio-professionnelles et ne pas subir cette attractivité. Il faut garder une capacité à ce que des personnes de toutes classes sociales puissent s'installer sur le territoire villeneuvois et que ce soit une ville accessible à tous.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et ce que vous faites ?

Samuel Druon, responsable des services biodiversité et éducation environnement pour la mairie de Villeneuve d'Ascq. Je mets en musique les idées et souhaits de nos hommes politiques et j'essaie de faire des propositions pour essayer d'augmenter la part de biodiversité à Villeneuve d'Ascq tout en augmentant l'offre alimentaire, la qualité du milieu, pour mieux vivre sainement à Villeneuve d'Ascq. Avec des rachats de terres, l'étude des trames, l'écologie, l'étude des espèces, l'étude des milieux, une offre de petits fruits, une offre de potagers, une offre d'agriculture qui va vers le bio et tout ce qui peut être imaginé qui améliorerait ça.

1. Qu'est ce que selon vous la résilience d'un territoire ?

Réussir à trouver un compromis entre notre action, nos besoins et une nature qui est capable de les produire sans se détériorer voire se dégrader. Qu'il y ait une juste place pour tous les systèmes écologiques et qu'on emprunte pas les capacités de notre territoire mais qu'au contraire on les entretient voire on les développe en faisant attention à tous nos écosystèmes ceux qui nous permettent d'avoir un air plus sain, une eau plus saine, une nourriture de qualité et une vie aussi bien faune flore qui explose sur notre territoire.

2. Qu'est-ce qui, selon vous, permet à un projet, un aménagement ou un espace de durer dans le temps ou de s'adapter ? → Avez-vous des exemples d'actions particulièrement "résilientes" ?

Une bonne communication, une co-création du projet avec les partenaires mais surtout les usagers parce que sinon nos projets ne sont pas compris et donc pas vécus. S'ils ne sont pas vécus, ils ne sont pas appréciés, pérennisés ou respectés.

Ce qui permet à un projet de tenir dans le temps c'est de faire des réunions de co-production avec les usagers du lieu pour voir les attentes des habitants dans ce secteur, tout en collant à la ville nature et nourricière, résiliente, saine et qui offre de quoi vivre aussi bien à l'homme qu'à la biodiversité. Donc beaucoup de communication, d'écoute, on apprend à traduire les souhaits des habitants en aménagements.

3. Tenez-vous compte des impacts du changement climatique dans vos projets ? (canicules, biodiversité, gestion de l'eau, etc.) → Comment cela se traduit-il concrètement dans vos choix ou vos pratiques ?

Oui mais c'est compliqué parce qu'on va créer plus d'îlots de fraîcheur dans la ville. On va essayer d'étudier les cortèges floristiques et faunistiques qui pourraient s'adapter dans les milieux que l'on voit. Sauf qu'on est incapables de prédire vraiment ce qu'il faut planter pour demain donc on fait de notre mieux et on essaie de mettre de la diversité parce que dans la diversité il y a peut être des espèces qui disparaîtront et d'autres qui resteront. Le changement climatique c'est un gros réchauffement mais aussi ici peut-être un gros refroidissement.

4. Pensez-vous qu'il est possible d'évaluer la contribution d'un projet à la résilience du territoire ? → Si oui, quels types de critères ou d'indicateurs vous paraissent pertinents ?

Oui c'est possible. Voir un peu l'amélioration de la qualité des eaux du sous sol pour voir dans quelle mesure on a rétabli des écosystèmes capables de filtrer les pollution, retrouver une écologie qui nous permet de retrouver un système écologique suffisamment riche pour ne plus avoir à traiter viable, que l'engrenage se relance. retrouver toutes les dents des engrenages en retrouvant toutes les espèces, tous les prédateurs qui permettent de réguler un milieu. Il y a aussi les bouches nourries sur le territoire, avec des choses saines et locales à des prix raisonnables. Faire en sorte que les gens vivent mieux leur espace public. Regarder la qualité de vie des sols (vers de terres etc) pour que le cycle de la matière reprenne sa place. La réapparition de la faune = la résilience de nos milieux.

5. Certaines actions ou projets vous semblent-ils difficiles à évaluer sur le long terme ? → Pourquoi ? Quels sont les freins ou les incertitudes principales ?

La notion de trame est difficile à évaluer et c'est aussi difficile pour vraiment agir. Même si on a des résultats avec des écureuils, des oiseaux etc, ils sont moins sensibles mais sur des petites espèces, a petits déplacements comme les hérissons ou amphibiens, c'est plus difficile, il faut du temps. En plus de ça quand on essaie d'évaluer on a pas la même météo, les mêmes facteurs environnementaux donc pas les mêmes observations. On est trop dépendants de la météo pour réussir à lisser les résultats. Donc oui ce qui est difficile c'est les inventaires et trames.

6. Un tel outil pourrait-il vous être utile ou servir aux porteurs de projet avec qui vous travaillez ? → Quelles seraient, à votre avis, les conditions pour qu'il soit réellement utile (et pas trop abstrait, redondant ou contraignant)

Ce serait utile parce que ça sensibilise. Toute grille d'évaluation fixe quand même des objectifs aux projets, ça rationalise les choses, et ça nous oblige dès le début à être dans ce type d'évaluation. Pour que ce soit utile, il faut que ce soit fait par des gens qui fréquentent et connaissent le milieu dont on parle, pas des nouveaux porteurs de projets etc. Ces évaluations ne peuvent pas être ponctuelles, il faut que les gens qui côtoient le milieu tous les jours soient mis dans la boucle (par exemple les agents des espaces verts etc). Il faut des critères qui soient simples à analyser.

7. Selon vous, quels atouts ont aidé Villeneuve d'Ascq à surmonter les moments difficiles par le passé, et quelles fragilités pourraient la rendre plus vulnérable face aux défis à venir ?

Atouts = la politique du maire depuis des années, gardé beaucoup d'espaces verts et avoir de quoi travailler. On a un potentiel espace vert ici qui donne de la résilience au milieu. C'est un

terrain de jeux énorme. et même si on se trompe, on a toujours le gros poumon vert qu'est le réservoir de biodiversité de la chaîne des lacs.

Fragilités : On dépend des décisions politiques, on dépend des volontés des habitants etc, on dépend trop des décideurs donc on n'aura pas le choix. On dépend de la sensibilité et de la volonté de la population et de sa traduction politique.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et ce que vous faites ?

Laure Vendeville Liber directrice de l'association OMJC, on est ciblés sur les 12-25 ans villeneuvois : on traite différentes thématiques. Le centre information jeunesse (réseau france), le secteur d'accompagnement de projet des jeunes pour les "juniors asso" avec des jeunes qui ont envie de porter un projet. Moi j'accompagne les jeunes porteurs de projets en vie associative sur leurs projets, avec les 18-30 ans. On a aussi un secteur image et cinéma, où on va travailler avec des partenaires locaux pour créer des ateliers, ou on fait des ateliers. Il y a un groupe qui s'appelle la commission ciné jeune qui gère une programmation de films au méliès. On fait de l'éducation aux médias, de l'accompagnement sur les logiciels libres, des stages cultures et environnement pour les jeunes... On a un axe environnement depuis quelques années sur la transition écologique. Donc on fait de l'éducation populaire, c'est-à-dire de l'apprentissage de compétences non formelles.

1. Qu'est ce que selon vous la résilience d'un territoire ?

La capacité du territoire à s'adapter au changement climatique, mais aussi aux changements sociétaux, environnementaux...

2. Qu'est-ce qui, selon vous, permet à un projet, un aménagement ou un espace de durer dans le temps ou de s'adapter ? → Avez-vous des exemples d'actions particulièrement "résilientes" ?

De créer le projet en fonction des besoins, et réévaluer les besoins tout au long du projet, faire en sorte que quand on conçoit le projet il y ait déjà cette dimension du projet qui permet d'avoir des bilans intermédiaires pour réajuster le projet.

La capacité du projet à fédérer (des partenariats par exemple) pour durer dans le temps.

3. Tenez-vous compte des impacts du changement climatique dans vos projets ? (canicules, biodiversité, gestion de l'eau, etc.) → Comment cela se traduit-il concrètement dans vos choix ou vos pratiques ?

Ça se traduit par déjà une prise de conscience en interne dans l'équipe il y a quelques années, et donc une nécessité de l'intégrer dans notre rôle éducatif.

On a déjà changé les choses sur nos pratiques du quotidien.

C'était surtout d'en discuter beaucoup plus avec les jeunes, faire des micro-projets avec eux, on a commencé par "l'Europe clean up day". On travaille avec les jeunes sur l'envie d'agir pour voir comment eux voulaient s'emparer de la thématique.

On a remarqué que des jeunes avaient envie d'agir mais ne savaient pas comment, et des jeunes qui ne se sentaient pas concernés.

Création d'un programme avec 3 niveaux d'action (2018-19) :

- prise de conscience : sensibiliser des jeunes qui ont pas envie d'en entendre parler via des stages etc
 - stages culture et transition écologique : 5 jours sur un thème, pour permettre aux jeunes de créer à partir de ces thématiques
- comprendre les enjeux, observer, commencer à agir
 - temps de 2 mois sur des mercredis après-midi : ateliers de sensibilisation, jeux... et un week-end sur la sensibilisation sur une thématique
- accompagnement dans le développement de leur compétence et agir beaucoup
 - quand ils veulent continuer à agir, on les accompagne dans la création d'évènements, une association...

4. Pensez-vous qu'il est possible d'évaluer la contribution d'un projet à la résilience du territoire ? → Si oui, quels types de critères ou d'indicateurs vous paraissent pertinents ?

Il faut une évaluation dans la durée avec différentes phases d'évaluations sur une durée longue (au moins 5 ans), voir comment le projet s'inscrit dans le changement des gens, est ce que ça leur a permis d'apprendre et d'agir, voir comment la population se l'approprie et participe à sa pérennisation. Quand on s'approprie on subit moins et on agit. Il est question du nombre de gens aussi qui s'implique dans le projet. Il y a aussi l'optique des différences d'âges, il faut que toutes les strates d'âges soient intégrées pour que le projet dure dans le temps. Évaluer l'impact mais de façon sensible et précise, sur un public qui n'a pas conscience de l'impact que ça a eu sur lui, c'est compliqué.

5. Un tel outil pourrait-il vous être utile ou servir aux porteurs de projet avec qui vous travaillez ? → Quelles seraient, à votre avis, les conditions pour qu'il soit réellement utile (et pas trop abstrait, redondant ou contraignant)

Il faut que l'outil aboutisse à quelque chose, parce que ça génère un travail supplémentaire. C'est que c'est pertinent mais si on la fait et que c'est utilisé ou lu par personne derrière, ça ne vaut pas le coût. Il ne faut pas que l'objectif de l'évaluation soit pour un projet de cocher toutes les cases. car chaque projet répond à un enjeu particulier. Et sur le territoire, on se complète.

6. Selon vous, quels atouts ont aidé Villeneuve d'Ascq à surmonter les moments difficiles par le passé, et quelles fragilités pourraient la rendre plus vulnérable face aux défis à venir ?

Atouts : ville d'innovation sociale où le vivre ensemble était important (entre les tranches d'âges, quartiers..), beaucoup d'espaces verts, espaces culturels et sportifs, diversité d'espaces et lieux de rencontres, de services, d'aménités, d'événements, ville riche d'infrastructures, de propositions pour les habitants.

fragilités : précarité de la population, mobilité dans la ville

Contexte :

Je réalise actuellement mon stage de fin d'études à la Ferme du Héron, au sein du service Éducation à l'environnement de la Ville de Villeneuve d'Ascq. Mon travail porte sur la **résilience territoriale**.

L'objectif de mon stage est de concevoir une grille d'analyse permettant d'évaluer dans quelle mesure différents projets ou actions (qu'ils soient environnementaux, urbanistiques, éducatifs, fonciers) réalisés sur le territoire Villeneuvois, contribuent à renforcer la résilience du territoire.

Pour que cette grille soit à la fois opérationnelle, utile et adaptée à la diversité des actions menées et acteurs (services municipaux, associations, entreprises...), je souhaite m'appuyer sur les retours d'expérience et les expertises de différents acteurs du territoire. Cet entretien a donc pour but d'échanger avec vous sur différentes questions, dont les réponses me permettront d'ajuster la grille aux réalités de terrain, afin qu'elle puisse être un outil partagé et surtout pertinent.

Question introductive : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et ce que vous faites ?

Nos jardins sont des parcelles qu'on met à disposition des habitants de Villeneuve d'Ascq. Pour en avoir une, le jardinier devient adhérent de notre association en payant une cotisation. Notre but est de créer un lieu où les gens partagent, apprennent et respectent la nature.

1. Qu'est ce que selon vous la résilience d'un territoire ?

Pour nous, la résilience d'une ville, c'est sa capacité à s'adapter aux crises, qu'elles soient liées au climat ou à des problèmes de société. Une ville résiliente ne fait pas que résister, elle devient même plus forte après un coup dur. C'est un endroit où les gens s'entraident, redécouvrent les savoir-faire locaux et créent des liens forts entre eux.

Le contexte Covid et Post-Covid :

La crise du Covid-19 a montré à quel point on est importants. Les demandes de parcelles ont explosé, ce qui prouve que l'accès à un jardin, c'est essentiel en temps de crise. Les jardins sont devenus un refuge pour beaucoup, et un lieu de bien-être mental et de lien social pendant une période difficile. En plus, avec l'augmentation des prix de la nourriture, les gens sont encore plus intéressés par l'autonomie alimentaire. Cet engouement montre que notre association a su s'adapter à la crise et répondre aux nouveaux besoins de la population. C'est la résilience en action.

2. Qu'est-ce qui, selon vous, permet à un projet, un aménagement ou un espace de durer dans le temps ou de s'adapter ? → Avez-vous des exemples d'actions particulièrement "résilientes" ?

Un projet dure s'il répond à un vrai besoin. Les projets les plus solides sont ceux qui viennent des habitants eux-mêmes et qui sont portés par une communauté active.

Le meilleur exemple, ce sont nos jardins :

- Côté social : ils créent des liens entre tout le monde, peu importe l'âge ou l'origine.
- Côté argent : ils aident les familles à faire des économies sur la nourriture.
- Côté nature : ils protègent l'environnement, la biodiversité et favorisent les produits locaux.

3. Tenez-vous compte des impacts du changement climatique dans vos projets ? (canicules, biodiversité, gestion de l'eau, etc.) → Comment cela se traduit-il concrètement dans vos choix ou vos pratiques ?

Oui, on fait attention au changement climatique :

- Pour l'eau : on encourage les jardiniers à récupérer l'eau de pluie et à utiliser des systèmes comme le goutte-à-goutte pour ne pas la gaspiller + le paillage.
- Pour la nature : on utilise du paillage pour garder l'humidité du sol, on interdit les pesticides et on encourage la plantation de fleurs pour les abeilles.
- Pour les cultures : on aide les gens à choisir des variétés qui résistent mieux à la sécheresse.

4. Pensez-vous qu'il est possible d'évaluer la contribution d'un projet à la résilience du territoire ? → Si on voulait créer une grille d'évaluation applicable à votre domaine, quels éléments faudrait-il absolument intégrer ?

On pourrait tout à fait le mesurer. Pour ça, une grille d'évaluation devrait regarder :

- Le nombre de membres et d'où ils viennent.
- Ce qu'on fait pour l'environnement (l'eau, la biodiversité...).
- Les économies que font les familles.
- L'entraide entre les jardiniers.
- Les actions avec les écoles : combien d'enfants on sensibilise et ce qu'ils apprennent.
- La durée du projet et si les jeunes générations continuent.

5. Quelles seraient, à votre avis, les conditions pour que cette grille d'évaluation soit réellement utile (et pas trop abstraite, redondante ou contraignante...)

Une grille d'évaluation doit être simple et concrète. Elle ne doit pas être une corvée, mais un outil pour s'améliorer. L'idéal serait de la créer avec des gens comme nous, qui sont sur le terrain.

6. Certaines actions ou projets vous semblent-ils difficiles à évaluer sur le long terme ?

→ Pourquoi ? Quels sont les freins ou les incertitudes principales ?

C'est difficile de mesurer l'impact de nos actions sur le long terme. Par exemple, comment savoir si un enfant qui a grandi dans un jardin sera un adulte plus respectueux de la nature ?

Les résultats se voient des années après. C'est un vrai défi de trouver les bonnes manières de le mesurer

7. Selon vous, quels atouts ont aidé Villeneuve d'Ascq à surmonter les moments difficiles par le passé, et quelles fragilités pourraient la rendre plus vulnérable face aux défis à venir ?

Les forces : on a un réseau d'associations très fort, beaucoup d'espaces verts et la ville s'engage pour l'environnement.

Les faiblesses : le manque de place pour de nouveaux jardins, la dépendance à la voiture et le fait que l'immobilier menace nos espaces naturels et agricoles.

Question introductive : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et ce que vous faites ?

Elise Desmet, responsable du service foncier, projet immobilier, habitat au sein de la direction d'urbanisme.

- Partie foncière : Traitement des dossiers fonciers, d'acquisition, de ventes de biens immobiliers pour le compte de la commune, de classement, de voirie, de préemptions...
- Partie projets immobiliers : pré instruction (élaboration des projets d'aménagements avant la phase d'instruction), la rencontre opérateurs, discussion autour des projets, amélioration des projets avant qu'ils ne soient déposés sous forme de permis.
- Partie habitat : lien avec la MEL, PLH, suivi habitat indigne avec permis de louer et de diviser...

1. Qu'est ce que selon vous la résilience d'un territoire ?

Faire avec l'existant pour arriver à le transformer pour le mieux, partir de ce qu'on a. Avec les difficultés que tu peux avoir, arriver à rebondir et faire profit de ce que tu as. La capacité d'utiliser les ressources et les mettre à profit pour la ville. Il y a cette notion de quelque chose qui a été abîmé.

2. Qu'est-ce qui, selon vous, permet à un projet, un aménagement ou un espace de durer dans le temps ou de s'adapter ? → Avez-vous des exemples d'actions particulièrement "résilientes" ?

La prise en compte des enjeux connus aujourd'hui (crise climatique), avoir toujours comme donnée de base qu'il faut anticiper l'avenir et se dire que, vu ce qu'on nous prépare, est ce que mon projet est pérenne en prenant en compte cette donnée là. Par exemple, est-ce que le bâtiment a pris en compte le confort d'été.

Des exemples : tous les projets qui ont des labels nationaux, car il y a vraiment une évaluation qui est faite, promouvoir le meilleur label possible.

3. Tenez-vous compte des impacts du changement climatique dans vos projets ? (canicules, biodiversité, gestion de l'eau, etc.) → Comment cela se traduit-il concrètement dans vos choix ou vos pratiques ?

On a élaboré une grille à destination des promoteurs qui prend en compte la préservation de la biodiversité, partagé aux porteurs de projets pour les rendre attentifs à cet enjeu là.

Dans la conception des bâtiments : diminuer l'imperméabilisation des sols en privilégiant des projets qui utilisent des friches, et n'imperméabilisent pas.

4. Pensez-vous qu'il est possible d'évaluer la contribution d'un projet à la résilience du territoire ? → Si on voulait créer une grille d'évaluation applicable à votre domaine, quels éléments faudrait-il absolument intégrer ?

Déjà la prise en compte de tous les enjeux liés à la crise climatique qu'on est entrain de vivre (perte de biodiversité, pollution de carbone, sources d'énergies, confort d'été, localisation du site, bonne desserte des transports en communs...). Chantier zéro déchet, bâtiments multifonctionnels, transformables...

5. Quelles seraient, à votre avis, les conditions pour que cette grille d'évaluation soit réellement utile (et pas trop abstraite, redondante ou contraignante...)

C'est important que ce soit avant le projet, que les acteurs s'emparent du sujet pour la réalisation effective du sujet, mais avec un suivi. Avant, pendant et après sur la vie du projet. Il faut que l'ensemble des acteurs soit impliqué, que ce soit créé pour être utilisé au moment où les entreprises réalisent le projet. Hiérarchiser les enjeux.

6. Selon vous, quels atouts ont aidé Villeneuve d'Ascq à surmonter les moments difficiles par le passé, et quelles fragilités pourraient la rendre plus vulnérable face aux défis à venir ?

Fragilités :

- coupure urbaine par l'autoroute, il faudrait pouvoir faire ville, ville conçue comme un agrégat, arriver à faire vivre les quartiers entre eux, faire le lien entre les quartiers. Ville marquée par une séparation des flux, datée années 70.
- il faudrait des investissements colossaux, est ce qu'on a encore le budget de nos ambitions ?
- Quelle résilience pour les villes en cas de crise alimentaire, on a pas assez de surfaces pour nourrir nos habitants, pas d'autonomie alimentaire.

Contexte :

Je réalise actuellement mon stage de fin d'études à la Ferme du Héron, au sein du service Éducation à l'environnement de la Ville de Villeneuve d'Ascq. Mon travail porte sur la **résilience territoriale**.

L'objectif de mon stage est de concevoir une grille d'analyse permettant d'évaluer dans quelle mesure différents projets ou actions (qu'ils soient environnementaux, urbanistiques, éducatifs, fonciers) réalisés sur le territoire Villeneuvois, contribuent à renforcer la résilience du territoire.

Pour que cette grille soit à la fois opérationnelle, utile et adaptée à la diversité des actions menées et acteurs (services municipaux, associations, entreprises...), je souhaite m'appuyer sur les retours d'expérience et les expertises de différents acteurs du territoire. Cet entretien a donc pour but d'échanger avec vous sur différentes questions, dont les réponses me permettront d'ajuster la grille aux réalités de terrain, afin qu'elle puisse être un outil partagé et surtout pertinent.

Question introductive : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et ce que vous faites ?

Nicolas Fruit, j'ai deux casquettes : la casquette ferme du recueil avec la production de légumes en bio et la casquette fond gérard et bernadette mulliez qui est propriétaire du bois de Warwammes, des pâtures, de site du recueil, et qui a un impact sur la partie nature de Villeneuve d'Ascq.

1. Qu'est ce que selon vous la résilience d'un territoire ?

Capacité qu'a son territoire et ses citoyens à s'adapter aux évolutions de la société dans laquelle on vit. C'est de se dire, il y a des changements, qu'est ce qu'on fait pour continuer à vivre le mieux possible sur notre territoire ? Si il y a des changements économiques comme la crise de l'emploi, comment on fait pour s'adapter ? Ça concerne surtout les citoyens qui font le territoire.

2. Qu'est-ce qui, selon vous, permet à un projet, un aménagement ou un espace de durer dans le temps ou de s'adapter ? → Avez-vous des exemples d'actions particulièrement "résilientes" ?

L'engagement du porteur de projet, le fait d'être convaincu et d'être dans la durabilité. Il faut quelqu'un qui anime le projet, si cette personne quitte et que quelqu'un reprend avec des convictions différentes ça va moins marcher. Donc la conviction et l'engagement.

3. Tenez-vous compte des impacts du changement climatique dans vos projets ? (canicules, biodiversité, gestion de l'eau, etc.) → Comment cela se traduit-il concrètement dans vos choix ou vos pratiques ?

Oui,

Sur la partie ferme : adapter certains légumes selon les saisons etc.

Sur la partie fond mulliez : démarche d'adaptation, aujourd'hui quand on plante des arbres on plante les arbres de demain pour s'adapter au climat qu'on aura dans la région.

4. Pensez-vous qu'il est possible d'évaluer la contribution d'un projet à la résilience du territoire ? → Si on voulait créer une grille d'évaluation applicable à votre domaine, quels éléments faudrait-il absolument intégrer ?

Oui c'est possible, mais il n'y a pas d'indicateur objectif, plutôt subjectifs et en fonction de la thématique abordée par le projet.

Emploi : combien de nouveaux emplois ont été créés par un projet ?

Agriculture et naturel : indicateurs clés sur du long terme.

5. Quelles seraient, à votre avis, les conditions pour que cette grille d'évaluation soit réellement utile (et pas trop abstraite, redondante ou contraignante...)

Avoir un indicateur vraiment pertinent propre à chaque projet et chaque structure, essayer d'éclaircir et de guider une réflexion pour trouver l'indicateur spécifique à un projet. L'indicateur diffère selon les objectifs d'un projet.

Elle doit être utilisée avant, pendant et après, pour voir à la fin si on est encore raccord avec ce qu'on s'était dit au début.

6. Certaines actions ou projets vous semblent-ils difficiles à évaluer sur le long terme ? → Pourquoi ? Quels sont les freins ou les incertitudes principales ?

Pas de réponse. Je ne focalise pas là-dessus. Quand tu veux du bien tu fais du bien donc quelle que soit la conséquence elle sera bonne. Si on ne le fait pas, on ne saura jamais.

7. Selon vous, quels atouts ont aidé Villeneuve d'Ascq à surmonter les moments difficiles par le passé, et quelles fragilités pourraient la rendre plus vulnérable face aux défis à venir ?

Atout : Grande végétalisation d'un côté

Fragilités : la limite peut être dans le paradoxe d'avoir une urbanisation forte d'un côté et une forte végétalisation d'un autre, ce n'est pas la même typologie de population. Ce ne sont pas les mêmes besoins pour les territoires au sein de Villeneuve d'Ascq.

Question introductive : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et ce que vous faites ?

Quentin Dupriez, naturaliste indépendant, travaille avec la ville de Villeneuve d'Ascq depuis 2021 avec un objectif de faire état des lieux de la biodiversité sur plusieurs sites gérés par la ville.

La finalité c'est d'avoir un T0, un état des lieux de la biodiversité pour améliorer les pratiques et à la fin avoir une amélioration continue de la biodiversité sur les sites de la ville.

En 2024 on a refait des inventaires, ça a un peu évolué selon les besoins, ils voulaient plutôt des indices précis pour suivre l'évolution de la biodiversité donc une nécessité d'avoir des indices précis donc des protocoles plus précis, notamment sur les insectes car quand il y a des modifications des habitats c'est ceux qui régissent le plus.

1. Qu'est ce que selon vous la résilience d'un territoire ?

Sa capacité à retrouver des qualités écologiques et des habitats intéressants, renaître de ses cendres.

2. Qu'est-ce qui, selon vous, permet à un projet, un aménagement ou un espace de durer dans le temps ou de s'adapter ? → Avez-vous des exemples d'actions particulièrement "résilientes" ?

Depends des personnes, c'est une histoire de coordination entre les acteurs, sur quel temps on a une vision. Donc c'est une question de vision plus globale de l'espace.

3. Tenez-vous compte des impacts du changement climatique dans vos projets ? (canicules, biodiversité, gestion de l'eau, etc.) → Comment cela se traduit-il concrètement dans vos choix ou vos pratiques ?

Je suis plutôt dans l'observation, je vois des changements au niveau de la biodiversité.

4. Pensez-vous qu'il est possible d'évaluer la contribution d'un projet à la résilience du territoire ? → Si on voulait créer une grille d'évaluation applicable à votre domaine, quels éléments faudrait-il absolument intégrer ?

Oui.

Par la chronologie, avoir un état des lieux de avant, avoir les objectifs, et faire des suivis pour voir si les résultats sont atteints. La résilience c'est très subjectif, c'est en fonction de ce que tu estimes être efficace. Faire des inventaires d'espèces cibles.

5. Quelles seraient, à votre avis, les conditions pour que cette grille d'évaluation soit réellement utile (et pas trop abstraite, redondante ou contraignante...)

Avoir des éléments avant, pendant et après.

6. Certaines actions ou projets vous semblent-ils difficiles à évaluer sur le long terme ?

→ Pourquoi ? Quels sont les freins ou les incertitudes principales ?

Tous les projets parce qu'on ne peut pas anticiper tous les changements (climatiques, sociaux, territoriaux) et donc il faut constamment s'adapter aux potentielles nouvelles problématiques etc...

7. Selon vous, quels atouts ont aidé Villeneuve d'Ascq à surmonter les moments difficiles par le passé, et quelles fragilités pourraient la rendre plus vulnérable face aux défis à venir ?

Atouts : une volonté politique d'avoir une vision sur le long terme pour donner une direction écologique maintenue dans le temps.

Fragilités : pression démographique, nécessité de loger de plus en plus de gens qui ne serait pas forcément compatible avec cette vision de la ville, surtout si ça change de politique.

Question introductive : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et ce que vous faites ?

Hervé Oudin, président du rucher école de la ferme du rucher école ferme du héron, vice président du groupement Apiculteurs Lille Métropole, qui regroupe Tourcoing, Lille, Villeneuve d'Ascq, apporter des conseils sur l'apiculture, aussi je vise à développer des ruchers écoles pour enfants, avec des formations qui durent plusieurs heures donc plus qu'une initiation, je suis donc aussi formateur.

1. Qu'est ce que selon vous la résilience d'un territoire ?

Pouvoir, à partir d'une situation difficile, arriver à surpasser ça et aller vers l'avenir et le positif, dépasser certains états et certains traumatismes. Mettre en place des initiatives et actions qui vont viser à faire renaître, et aider les secteurs (biodiversité, environnement..) à renaître.

2. Qu'est-ce qui, selon vous, permet à un projet, un aménagement ou un espace de durer dans le temps ou de s'adapter ? → Avez-vous des exemples d'actions particulièrement "résilientes" ?

La conception du projet, comment il a été imaginé, créé, mis en place, sur les personnes sur lesquelles il s'appuie, que tous les acteurs soient sur la même longueur d'onde. Tous les usagers et les concepteurs du projet.

3. Tenez-vous compte des impacts du changement climatique dans vos projets ? (canicules, biodiversité, gestion de l'eau, etc.) → Comment cela se traduit-il concrètement dans vos choix ou vos pratiques ?

Oui, là c'est sur les abeilles mais ça aurait pu être sur n'importe quoi. le vecteur c'est les abeilles, mais dans tous les gens que je rencontre et les projets auxquels je participe, il y a énormément de problématiques traitées, et rencontrer un maximum de gens qui se sentent concernés par tout ce qu'on vit et le changement climatique, pour mener les projets ensemble avec une conviction commune. Les personnes qu'on va pouvoir toucher avec ce projet, plus on touche de personnes, plus on a de chances que ce projet aboutisse, et que le projet change les choses. Je participe au CEL de la ville, groupe de travail nature et biodiversité, pour moi c'est une porte d'entrée les abeilles, mais ça fait partie d'une globalité à laquelle je suis sensible.

4. Pensez-vous qu'il est possible d'évaluer la contribution d'un projet à la résilience du territoire ? → Si on voulait créer une grille d'évaluation applicable à votre domaine, quels éléments faudrait-il absolument intégrer ?

L'origine du projet, qui a initié ou fait naître le projet, les intervenants qui ont réussi à fédérer ce projet, la communication réussie, que tous les participants au projet aient cette même base. La conviction des gens qui portent le projet, faire en sorte que ça prenne de l'ampleur et que ça ait un réel poids.

5. Selon vous, quels atouts ont aidé Villeneuve d'Ascq à surmonter les moments difficiles par le passé, et quelles fragilités pourraient la rendre plus vulnérable face aux défis à venir ?

Atouts : c'est un territoire très étendu, avec une nature relativement bien préservée des constructions, une réelle politique sur ce sujet depuis la construction de Villeneuve d'Ascq, aspect rural en connexion avec la nature, réunion de villages qui avaient chacun leur identité et qui ont su contribuer à l'amplification du cadre de vie agréable. Politique de maintenir la commune en dessous de 100 000 habitants.

Faiblesses : évolution politique, changement de priorités des personnes qui sont au pouvoir, changement de politiques locales et environnementales.

Question introductive : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et ce que vous faites ?

Hugues Trachet, maraîcher bio sur des terrains communaux sur Villeneuve d'Ascq depuis 3 ans et demi. Je fais de la permaculture en faisant attention aux ressources, aux gens, aux animaux sauvages et plantes sauvages. La production est principalement destinée à l'Amap de Villeneuve d'Ascq.

1. Qu'est ce que selon vous la résilience d'un territoire ?

C'est lié à la robustesse. Par rapport à des crises, événements plus ou moins attendus, c'est la capacité à s'adapter à une situation qui nous met en péril.

2. Qu'est-ce qui, selon vous, permet à un projet, un aménagement ou un espace de durer dans le temps ou de s'adapter ? → Avez-vous des exemples d'actions particulièrement "résilientes" ?

Le projet doit être ancré dans le territoire, en lien avec ses habitants, avoir du soutien, ne jamais être seul dans un projet. La ténacité.

3. Tenez-vous compte des impacts du changement climatique dans vos projets ? (canicules, biodiversité, gestion de l'eau, etc.) → Comment cela se traduit-il concrètement dans vos choix ou vos pratiques ?

Oui et dès le début du projet, avec une conviction, un état esprit en me disant je vais agir très très localement, si ça marche tant mieux, et peut-être que ça peut donner des idées aux voisins/voisines sur le territoire. Je participe avec d'autres à faire rayonner une idée de mes pratiques.

4. Pensez-vous qu'il est possible d'évaluer la contribution d'un projet à la résilience du territoire ? → Si on voulait créer une grille d'évaluation applicable à votre domaine, quels éléments faudrait-il absolument intégrer ?

Dépend des objectifs. Il faut faire le lien entre l'aspect économique, social, environnemental, qui sont des critères indissociables.

économie/écologie ont la même racine c'est-à-dire prendre soin de ce qui nous entoure mais aussi de nous et des acteurs du projet.

5. Selon vous, quels atouts ont aidé Villeneuve d'Ascq à surmonter les moments difficiles par le passé, et quelles fragilités pourraient la rendre plus vulnérable face aux défis à venir ?

Atouts : avoir su préserver des zones naturelles, relativement vertes, diversité au niveau de ses habitants, ville qui rayonne

faiblesses : démocratie imparfaite, manque de plus d'interactions à la fois dans la réflexion et dans la décision

ANNEXE 4

Livret de suivi final

Faculté des sciences
économiques, sociales
et des territoires



LIVRET DE SUIVI

EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU PROJET A LA RESILIENCE TERRITORIALE

A destination des porteurs de projets au sein du territoire local

Septembre 2025
Sciffet Marie

Mairie de Villeneuve d'Ascq, Service Biodiversité et Education à l'environnement
Dans le cadre du mémoire de Master 2 Urbanisme et Aménagement parcours ENVIE

DÉROULEMENT DU SUIVI DE PROJET

POUR QUI ?

Le(s) porteur(s)
de projet

Description initiale du projet

ÉTAPE
01

- Contexte, localisation, surface, enjeux, objectifs initiaux...
- Définition des objectifs par un arbre de décisions



POUR QUI ?

Les usagers
Les habitants



ÉTAPE
02

FACULTATIF

Concertation

Les habitants et/ou usagers expriment qualitativement leurs attentes, besoins, et ressentis vis-à-vis du projet

POUR QUI ?

Les associations
Les experts

Apports spécialisés

Retours ciblés sur les enjeux auquel est soumis le projet, questionnaire et remarques

ÉTAPE
03

FACULTATIF



POUR QUI ?

Le(s) porteur(s)
de projet

Révision des objectifs

- Ajustement des objectifs à partir des visions combinées
- Choix des critères de suivi (panel proposé ou critères propres)



ÉTAPE
04

POUR QUI ?

Le(s) porteur(s)
de projet

Suivi évolutif

Application de la grille de suivi construite avec modalité d'évaluation commune

ÉTAPE
05



Table des matières

Introduction : La résilience du territoire	4
Chapitre 1 : Description du projet	5
Chapitre 2 : Co-construction	9
Pour les usagers	9
Pour les associations et experts	10
Chapitre 3 : Construction de la grille	11
Définition des objectifs	11
Grille de suivi	12
Chapitre 4 : Pour aller plus loin	19

Introduction : La Résilience du territoire

Les objectifs et critères de ce livret ont été principalement tirés de la boussole de la résilience du Cerema, et d'entretiens réalisés en 2025 avec des acteurs du territoire de Villeneuve d'Ascq.

Face aux crises écologiques, climatiques et sociales qui se multiplient, nos territoires sont soumis à des perturbations de plus en plus fréquentes et incertaines : sécheresses, canicules, perte de biodiversité, risques technologiques, crises alimentaires... Ces phénomènes sont souvent interconnectés et exigent de nouvelles façons de penser l'action publique et les projets locaux.

C'est dans ce contexte que la notion de résilience territoriale s'impose comme un enjeu central. La **résilience** désigne la capacité d'un système à absorber un choc, à s'adapter et à se régénérer tout en maintenant ses fonctions essentielles. Elle n'implique pas seulement le retour à une situation antérieure, mais un changement vers un équilibre plus durable et plus juste.

La résilience se déploie à plusieurs échelles de temps : à court-terme, il s'agit de réagir vite pour préserver un fonctionnement minimal. A long terme, il est nécessaire d'être capable de maintenir une trajectoire positive et d'accompagner les transformations nécessaires face aux perturbations répétées et inattendues.

En tant que stratégie de l'action publique, la résilience territoriale invite à dépasser les approches sectorielles pour adopter une vision systémique et transversale, intégrant les dimensions écologiques, sociales, économiques et culturelles. Elle place la coopération entre acteurs au cœur du processus pour utiliser de nouveaux modes de faire, plus inclusifs et adaptatifs.

De nombreux outils existent déjà pour accompagner les territoires dans cette démarche (Cerema, guides méthodologiques, retours d'expérience). Ce livret s'inscrit dans cette dynamique : il propose une méthode simple et opérationnelle pour évaluer la contribution des projets locaux à la résilience, en s'appuyant sur des objectifs et critères concrets. L'ambition est d'**offrir aux acteurs un support de dialogue, de suivi et de co-construction**, afin de renforcer ensemble la capacité de nos territoires à traverser l'incertitude et à construire un avenir durable.

Chapitre 1 : Description du projet

Remplissez la grille et répondez aux questions pour établir le contexte du projet

Titre du projet	
Porteur de projet	
Partenaire(s) associé(s)	
Localisation	
Surface concernée	
Date de lancement du projet	
Échéances du projet	
Budget alloué	
Public(s) visé(s)	

Quel est le contexte du projet ? (historique du site, usages actuels, enjeux locaux...)

Quels sont les objectifs initiaux du projet et les problématiques identifiées ?

Autres remarques :

Objectifs proposés participant à la résilience du territoire

Objectif 1 : assurer une gouvernance participative et adaptative

Impliquer activement tous les acteurs concernés (citoyens, associations, élus, entreprises) dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet, organiser des réunions, ateliers ou comités de pilotage et mettre en place des mécanismes de co-décision et d'ajustement selon l'évolution du projet.

Objectif 2 : renforcer la cohésion sociale et les solidarités locales

Créer des espaces et des occasions pour que les habitants collaborent, partagent leurs savoir-faire et développent des réseaux d'entraide, intégrer les publics vulnérables dans le projet et organiser des activités qui renforcent le lien social.

Objectif 3 : développer l'anticipation et la veille

Identifier les risques et vulnérabilités (climatiques, biologiques, sanitaires, sociaux), mettre en place des outils de suivi et de surveillance, organiser des bilans réguliers et préparer des plans d'action pour répondre rapidement aux situations imprévues.

Objectif 4 : favoriser l'adaptation et l'apprentissage collectif

Expérimenter différentes solutions, tirer des enseignements des réussites et des échecs, ajuster les pratiques et les méthodes au fil du projet, et encourager l'innovation pour répondre aux changements ou aux incertitudes.

Objectif 5 : garantir les besoins essentiels

Identifier et répondre aux besoins fondamentaux des habitants (alimentation, logement, énergie, santé), favoriser une utilisation responsable des ressources, intégrer des pratiques sobres et durables et veiller à l'équité et à la justice sociale dans l'accès à ces services.

Objectif 6 : renforcer la robustesse des systèmes

Renforcer la solidité des infrastructures et des services essentiels, prévoir des solutions alternatives ou des niveaux de tolérance aux défaillances, et assurer que le projet continue à fonctionner même en cas de perturbation ou de changement d'environnement.

Objectif 7 : garantir le portage durable et l'ancrage territorial du projet

Assurer que le projet est soutenu et suivi par des acteurs clés, que la population locale s'en approprie le contenu et les objectifs, et mettre en place un suivi régulier permettant d'ajuster le projet dans le temps pour garantir sa pérennité.

Choix prévisionnel des objectifs du projet

Cochez les objectifs auxquels votre projet correspond, les questions servent uniquement de guide : vous êtes libre de sélectionner ce que vous jugez pertinent pour votre projet.

Objectif 1 :

Le projet prévoit-il des ateliers, réunions ou activités où citoyens, associations, élus ou entreprises interviennent activement dans sa conception ou sa gestion ?

Objectif 2 :

Le projet contribuera-t-il à créer du lien social, à renforcer les solidarités locales ou à intégrer les publics vulnérables ?

Permettrait-il à différents groupes d'habitants de collaborer, partager des savoir-faire ou développer des réseaux d'entraide ?

Objectif 3 :

Le projet est-il exposé à des aléas climatiques, biologiques, sanitaires ou à des évolutions d'usage qui nécessitent des ajustements réguliers ?

Disposez-vous d'un plan ou de moyens pour surveiller ces risques et anticiper des réponses ?

Objectif 4 :

Le projet peut-il évoluer ou être ajusté au fil du temps grâce à des expérimentations, bilans intermédiaires ou nouvelles pratiques ?

Prévoyez-vous de tirer des enseignements des succès et des erreurs pour améliorer le projet ?

Objectif 5 :

Le projet répondrait-il à des besoins fondamentaux des habitants (logement, alimentation, santé, énergie) ?

Le projet limiterait-il l'usage excessif de ressources ou vise-t-il une consommation sobre et durable ?

Objectif 6 :

Le projet doit-il garantir la continuité de services ou de fonctions essentielles, même en cas de perturbation ou changement de contexte ?

Des dispositifs sont-ils prévus pour maintenir le projet actif si des aléas surviennent (ex. conditions climatiques, départ du porteur, manque de financement) ?

Objectif 7 :

Le projet dépend-il fortement de l'engagement de plusieurs personnes clés pour fonctionner ?

Le projet est-il ancré dans le territoire, compris et approprié par les habitants et acteurs locaux ?

Un suivi régulier est-il prévu pour ajuster le projet dans le temps ?

1	Assurer une gouvernance participative et adaptative	
2	Renforcer la cohésion sociale et les solidarités locales	
3	Développer l'anticipation et la veille	
4	Favoriser l'adaptation et l'apprentissage collectif	
5	Garantir les besoins essentiels	
6	Renforcer la robustesse des systèmes	
7	Garantir le portage durable et l'ancrage territorial du projet	

Et après ?

Maintenant que les objectifs prévisionnels du projet ont été fixés par vous, le porteur de projet, la phase de **co-construction** peut commencer. Elle est facultative, mais fortement conseillée afin de s'assurer de la pertinence du projet et ses objectifs.

Attention :

Il est important de noter que ces objectifs ne constituent pas tous les objectifs d'un projet, mais uniquement des objectifs permettant par la suite d'estimer la résilience du projet et sa contribution à la résilience du territoire.

Chapitre 2 : Co-Construction

Pour les usagers

Cette partie a pour objectif de recueillir des informations directement auprès des usagers afin d'enrichir le projet.

Elle peut être remplie par les usagers eux-mêmes ou par un tiers lors de concertations.

Quels sont les usages actuels de cet espace ? Qui le fréquente ?

Sans prendre en compte le projet prévu, y a t-il des fonctions manquantes à cet espace ?

Comment percevez-vous le projet ? Pensez-vous qu'il pourrait être utile tel quel ?

Suggestions, idées, remarques...

Pour les associations et/ou experts

Cette partie a pour but de recueillir une ou des visions plus techniques pour enrichir le projet.

Nom de l'association ou de l'expert : _____

Domaine de compétence :

- ☐ Biodiversité
- ☐ Urbanisme
- ☐ Santé
- ☐ Education
- ☐ Mobilité
- ☐ Autre : _____

Rôle ou lien avec le projet : _____

Quels enjeux spécifiques de votre domaine le projet doit-il prendre en compte ?

Quels risques ou points de vigilance identifiez-vous dans ce projet ?

Quelles pratiques ou outils conseillez-vous ?

Comment souhaitez-vous être impliqués dans le projet ?

- ☐ Réunions ponctuelles
- ☐ Atelier(s) de co-conception
- ☐ Validation des actions
- ☐ Autre : _____

Fréquence

Chapitre 3 : Construction de la grille

Définition des objectifs finaux

Si besoin, redéfinissez les objectifs du projet au regard de la co-construction (cochez la grille), et ajoutez de nouveaux objectifs si nécessaire

1	Assurer une gouvernance participative et adaptative	
2	Renforcer la cohésion sociale et les solidarités locales	
3	Développer l'anticipation et la veille	
4	Favoriser l'adaptation et l'apprentissage collectif	
5	Garantir les besoins essentiels	
6	Renforcer la robustesse des systèmes	
7	Garantir le portage durable et l'ancrage territorial du projet	
8		
9		
10		
11		
12		

Grille de suivi

La modalité d'évaluation pour tous les critères est une échelle de 1 à 5, ne remplir que les critères qui correspondent aux objectifs définis.

OBJECTIF 1 : Assurer une gouvernance participative et adaptative

critères	1 → 5
----------	-------

Degré d'implication réelle et diversifiée des parties prenantes (habitants, associations, publics vulnérables, élus, acteurs techniques) dans la définition, la décision et le suivi du projet.	
--	--

1 = aucune implication / démarches purement formelles

5 = co-construction active, inclusive et continue, avec suivi partagé et retour vers les participants

Niveau de coopération établie et durable avec d'autres territoires (communes voisines, intercommunalités, bassin versant, réseaux thématiques).	
--	--

1 = aucune coopération interterritoriale

5 = réseau opérationnel et structuré, avec engagements formalisés et bénéfices mutuels

Prise en compte systématique et anticipée des vulnérabilités (climatiques, sociales, économiques, écologiques) dans la conception, la planification et l'évaluation des projets.	
---	--

1 = aucune prise en compte explicite des vulnérabilités

5 = évaluation avant/après systématique, intégrant adaptation et solutions multi-bénéfices (dont solutions fondées sur la nature)

Qualité de la communication (traçabilité, lisibilité, transparence) permettant aux acteurs et usagers de comprendre, suivre et se sentir impliqués.	
--	--

1 = communication rare, technique

5 = communication claire, régulière, accessible, avec retours aux acteurs

Niveau d'engagement des élus et des responsables, existence d'une organisation dédiée (référents, équipe intersectorielle), moyens mobilisés pour soutenir la gouvernance participative.	
---	--

1 = aucun portage politique ou organisationnel

5 = portage fort, reconnu, avec ressources et organisation dédiée

Total / 25	
-------------------	--

OBJECTIF 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités locales

critères

1 → 5

Degré de valorisation et d'intégration des ressources, savoir-faire, dynamiques locales et mémoire du territoire dans le projet.

1 = pas d'intégration des ressources/savoirs locaux

5 = identification, mobilisation et valorisation systématique (cartographie des acteurs, savoirs partagés, événements collectifs, etc.)

Niveau d'attention portée aux publics vulnérables et aux inégalités sociales dans la conception et la mise en œuvre du projet.

1 = aucune action spécifique envers les publics vulnérables

5 = identification systématique des vulnérabilités, co-construction d'actions dédiées, soutien actif aux réseaux de solidarité et d'entraide

Capacité du projet à renforcer l'autonomie, la confiance et le pouvoir d'agir des habitants, associations et acteurs locaux.

1 = acteurs passifs, communication descendante, absence de moyens dédiés

5 = soutien fort aux initiatives citoyennes, formation et accompagnement, espaces de co-construction ouverts, transparence et clarté dans les décisions

Capacité du projet à mobiliser une diversité de publics (âge, origine sociale/culturelle, statut socio-économique) et à garantir une représentativité.

1 = participation homogène, limitée à quelques acteurs habituels

5 = forte diversité des participants, avec dispositifs inclusifs pour les publics éloignés

Total / 20

OBJECTIF 3 : Développer l'anticipation et la veille

critères

1 → 5

Niveau de connaissance partagée et actualisée du territoire (aléas, vulnérabilités, interdépendances, mémoire des événements).

1 = Aucune connaissance structurée, données éparses ou obsolètes.

5 = Connaissance fine, co-produite et actualisée en continu, largement accessible et mobilisée pour orienter les décisions.

Niveau de diffusion et d'appropriation de la culture de la résilience par les acteurs et habitants.

1 = Aucune action de sensibilisation ou d'éducation menée.

5 = Culture de résilience intégrée à tous les niveaux (habitants, organisations, institutions), visible dans les comportements collectifs et les initiatives locales.

Niveau de préparation collective à la gestion de crise et à l'après-crise.

1 = Aucune planification, absence de préparation aux crises.

5 = Préparation intégrée et proactive : exercices participatifs réguliers, coordination inter-acteurs, réflexion anticipée sur la reconstruction "en mieux".

Total / 15

OBJECTIF 4 : Favoriser l'adaptation et l'apprentissage collectif

critères

1 → 5

Qualité et accessibilité du système d'alerte et de surveillance des vulnérabilités.

1 = Aucun dispositif de surveillance ni d'alerte

5 = Surveillance intégrée, en réseau avec les organismes de sauvegarde, alertes rapides, fiables et bien connues de l'ensemble de la population.

Niveau de systématisation et d'usage des retours d'expérience (locaux et extérieurs).

1 = Aucun retour d'expérience ni benchmark réalisé

5 = Démarche continue et collective d'apprentissage : REX, benchmarks nationaux/internationaux, échanges inter-territoriaux, intégrés dans les politiques et projets.

Niveau d'expérimentation et de production collective d'innovations

1 = Aucune expérimentation ni réflexion prospective.

5 = Innovation ancrée dans la gouvernance du territoire : recherche-action, sciences participatives, solutions low-tech et nature intégrées, récits prospectifs co-construits et diffusés.

Niveau de diffusion des apprentissages et innovations au-delà du cercle restreint des initiateurs.

1 = Les apprentissages restent cloisonnés, peu diffusés.

5 = Diffusion structurée, accessible à tous, avec appropriation et réutilisation des apprentissages par différents acteurs du territoire

Total / 20

OBJECTIF 5 : Garantir les besoins essentiels

critères

1 → 5

Niveau de définition collective et de sécurisation des besoins essentiels (vitaux + sociaux)

1 = Les besoins vitaux ne sont pas clairement identifiés ni sécurisés.

5 = Accès universel et équitable aux besoins essentiels, garanti dans la durée, avec dispositifs redondants et inclusifs (prise en compte des plus vulnérables).

Implication dans la transition économique vers la diversification, la sobriété et l'inclusion.

1 = Modèle économique dépendant d'un nombre restreint de secteurs, extractif et peu soutenable.

5 = Participe entièrement à une économie locale résiliente et inclusive : ESS, relocalisation, circularité, coopérations fortes, innovation sociale et écologique.

Niveau d'intégration des limites planétaires et des communs dans la gestion locale

1 = Aucune prise en compte des limites planétaires ni des communs

5 = Respect des limites planétaires intégré dans toutes les décisions structurantes, gouvernance partagée des communs (nature, eau, sols, services publics) bien établie.

Niveau de prise en compte des publics vulnérables dans l'accès aux besoins essentiels.

1 = aucune attention spécifique aux publics vulnérables

5 = Approche proactive et continue, avec co-construction par les publics concernés, garantissant équité et dignité pour tous.

Total / 20

OBJECTIF 6 : Renforcer la robustesse des systèmes

critères

1 → 5

Niveau de prise en compte des risques et aléas dans la localisation et la conception du projet

1 = aucune prise en compte, implantation en zone clairement exposée, aucune anticipation

5 = localisation et conception intégralement guidées par une logique de précaution, intégration d'anticipation à long terme (relocalisation possible, solidarité environnementale prise en compte, etc.)

Niveau d'intégration du risque dans la conception, le dimensionnement et la maintenance du projet.

1 = pas d'analyse préalable des risques, aucune maintenance prévue

5 = conception robuste, plan de maintenance claire et continue, suivi régulier pour ajuster aux vulnérabilités

Capacité du projet à assurer la continuité des fonctions essentielles en cas de perturbation.

1 = aucune stratégie de continuité (dépendance totale à un seul réseau/ressource)

5 = continuité garantie par des stratégies multiples (redondance, diversification, flexibilité, réversibilité prévues et opérationnelles)

Total / 15

OBJECTIF 7 : Portage durable et ancrage territorial

critères

1 → 5

Degré d'implication des acteurs clés (institutionnels, associatifs, privés, citoyens) dans le suivi et la mise en œuvre du projet

1 = acteurs peu ou pas impliqués, responsabilités floues

5 = acteurs pleinement mobilisés et responsables, engagement structuré et durable

Niveau d'adhésion et de participation des usagers, habitants ou bénéficiaires au projet.

1 = faible adhésion ou intérêt limité

5 = forte appropriation, participation active et continue, sentiment d'appropriation du projet

Capacité du projet à se maintenir dans le temps, sur les plans institutionnel et financier

1 = dépendance totale à un financement ou soutien temporaire

5 = financement durable, partenariats stables, intégration dans des plans ou politiques pérennes

Total / 15

Restitution des résultats (facultatif)

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Chapitre 4 : Pour aller plus loin

Ici, vous retrouverez des liens vers des ressources sur la résilience territoriale et modalités de suivi complémentaires

- Guide méthodologique Wallon pour accompagner les acteurs locaux dans la construction de territoires plus résilients

https://www.eco-conseil.be/wp-content/uploads/2023/12/Resilience_territoriale_vers15122023.pdf

- La boussole de la résilience du Cerema

<https://www.cerema.fr/system/files/documents/2020/10/boussoleresilience-cerema-web-finalpdf.pdf>

- La notion de résilience territoriale en détails

<https://journals.openedition.org/developpementdurable/21989>

- Vidéo Youtube : La résilience territoriale en 2 minutes

<https://www.youtube.com/watch?v=FSnqV2A6X6g>